

Lighthall, W. D.

4181

1934 New Hochelaga Finds in 1933.

14326

LIGHTHALL, W. D. - 1934

NEW HOCHELAGA FINDS IN 1933. - RECH. ARCH.

4181

029292

Dir. Patrimoine - Centre de doc. en archéologie

401B

27.—Relation of Cell Permeability to Frost Resistance and Dormancy.
By G. W. Scarth, F.R.S.C., and J. Levitt.

The permeability to thiourea and urea of the cells of cabbage and clover plants exposed to 5° C. increased progressively for several days, while frost resistance and osmotic pressure mounted. Correspondingly, a pronounced diminution of permeability was shown by twigs of trees in their winter condition when removed to room temperature. This recovery of semi-permeability paralleled the emergence from dormancy as judged by the bursting of their buds. The osmotic pressure decreased proportionately. The permeability of cabbages grown in sand cultures decreased with the quantity of nitrogen supplied. Parallel decrease was found in osmotic pressure and frost resistance.

MÉMOIRES DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DU CANADA

SECTION I

Littérature française, histoire, archéologie, sociologie, économie
politique et sujets connexes.

TROISIÈME SÉRIE—TOME XXVIII—SECTION I

SÉANCE DE MAI 1934



TRANSACTIONS OF
THE ROYAL SOCIETY
OF CANADA

SECTION II

English Literature, History, Archaeology, Sociology, Political
Economy and Allied Subjects.

THIRD SERIES—VOLUME XXVIII—SECTION II

MEETING OF MAY, 1934

"I sing with heart aglow"

Words by
John Murray Gibbon

(Tune - "IN DILECTURUS" Traditional)

The musical score is written on five staves. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 2/4 time signature. The melody is simple and folk-like. The lyrics are written below the staves, with some lines split across two staves. The lyrics are:

In dul-ci ju-li-ty I sing with heart a-
 O love of every-day! You mean for me the
 O love of every-thing. That in my dream is
 glow "Love is my Re-deem-er, And gave the joy I
 way, Moon and night com-ber-ing; O You your sunlight
 King. Tell me with your rapt-ure And scent of flowers
 know And made of me a dream-er Who saw since long a-
 day With in my spirit shin-ing. O keep me co-er
 bring That I, in your mayrapt-ure the happi-ness of
 go Heaven is here be-low Heaven is here be-low.
 day As the month of May. As the month of May.
 bring- Help my heart to sing. Help my heart to sing.

New Hochelagan Finds in 1933

By W. D. LIGHTHALL, F.R.S.C.

Read May Meeting, 1934

I.—THE LOST NATION RIVER.

On the map of Upper Canada made in 1800 for Governor Simcoe, a portion of Lower Canada appears, which contains the Old County of Huntingdon, then a territory over fifty miles in length, from St. Regis to the Richelieu River. A small river is shown running northward through the forest plain, from sources just south of the American frontier, a few miles west of Lacolle, and entering the St. Lawrence above Laprairie, near the place called La Tortue. This stream is designated on the map by three names, the "Saloga", "Montreal", and at the north part the "Tortue", to which I can add a fourth, the "Lost Nation". As a small boy of eight in July, 1866, I visited its southern end when spending the summer with my granduncle John Van Buren Hoyle and his family at his large farm near the frontier. This farm of three hundred and fifty acres was a part of the original estate of several thousand, belonging to the family, and an appendage of it was a forest and meadow tract of five hundred acres some three miles west, chiefly used for hay and firewood. There, on one or two occasions, the hay wagons brought me and my boy cousins, and left the two youngest of us to play beside a small rapid brook. The sunny day, the sounds of the mowing machine, the clear water, the bright pebbly bottom with darting small fish and fresh-water clams, the willow trees, alders and rushes, and, nearby, a deeper muddier pond section harboring turtles, some of which were caught and brought home as pets, all remain with me as childhood memories. And we were warned of a quicksand to avoid.

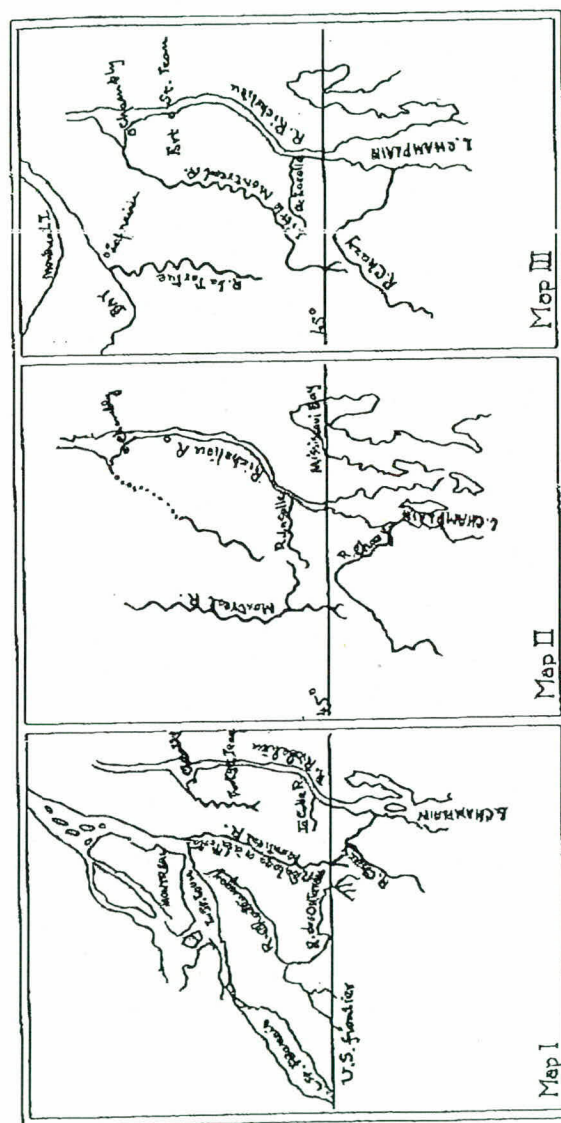
I speculated a little on the mysterious name of the property—"The Lost Nation River Farm". My question was who were the Lost Nation? and how did they get that name? I was told they were an Indian tribe who had disappeared many years before, never to be heard of again. Now, after many years, I can put together the story.

The Lost Nation were the Hochelagas, after their dispersion, when attacked by the Algonkins and the Hurons. The name "Saloga" is a reminiscence of "Chelaga" (Hochelaga). This little river once led directly north to Montreal Island and the old palisaded fortress of

Hochelaga. It was unquestionably one of the streams used and occupied by the Hochelagans, who fished at its mouth, and up and down which they paddled and hunted, in peace and happiness, long before the visit of Jacques Cartier. In fact it was a hidden and convenient approach to the head of Lake Champlain in days when the Algonquians had populous fishing places there, and it probably was a principal way of escape after the destruction of Hochelaga about 1550. Also frequently doubtless it saw the reminiscent Chief Iroquet and his band, as he recounted the ancient stories to his children in the times of Maisonneuve about 1642.

Into that same Old Country of Huntington, about 1667, the Jesuits brought from Western New York their Iroquois converts—"The Praying Nation", first at their mission of Laprairie, and a generation later to neighboring Caughnawaga. Those Iroquois converts also brought with them the traditions of their Hochelagan ancestors, and retold them as they traversed the whole territory. Even in 1725 Charlevoix, as missionary at Caughnawaga, was able to gather some of these traditions into his *Histoire de la Nouvelle France*, and to piece-in the legends of what happened after the visit of Cartier in 1535 and before the advent of Champlain in 1608.

La Tortue—The Turtle—was the name of one of the three principal "clans" of the Iroquois. They gave the name to the little river which debouches into the St. Lawrence at the foot of Lachine Rapids, though I think they must have also connected it with the turtles we used to catch at the Lost Nation Farm. But in today's maps of the region, the Lost Nation River is not connected with the River La Tortue. Instead it is seen to take, some miles north of the frontier, a sharp turn eastward and to form part of the stream now called "the Little Montreal River"—one of the crookedest of streams—which falls into the Richelieu near Chambly, and has no connection with Montreal. This change on the later maps seems to be explained by the fact that the intervening country was a flat, low, marshy, watery forest seamed with channels, where slight obstructions could have caused the flow at times to change its channel. Clearing and drainage of that forest may have also contributed to the permanent connection of the Lost Nation and the Little Montreal. Bouchette in his "Topography of Lower Canada" 1815, uses some phrases which seem to support this theory: while he refers to the "Little Montreal" River as at that date flowing into Chambly Basin. The great map of New York dedicated to Governor Tryon in 1774 shows the stream as part of the Tortue the same as in the Simcoe map of 1800. The "Lost Nation" and the "Tortue" were



evidently parts of one canoe route to and from Montreal and Lake Champlain from the earliest times,—the southern link being the Chazy River which flows into the Lake from a point near the sources of the Lost Nation.

The Hochelagans were a numerous and outstanding people. As parts of the widespread Huron-Iroquois stock, they had entered North America from South America by way of the West Indies early in the Christian Era, and in both continents they had conquered all other native tribes they met. This theory, first propounded in my previous paper on their "Remoter Origins" has now been corroborated by Keyser's Report on old pottery finds in Haiti. What war-like expeditions of these plumed warriors, and what sad scenes of their retreat from their home, the Saloga stream must have seen!

II.—AGOCHONDA

This site, on the St. Lawrence, in the Parish of Lanoraie, has been identified by Aristide Beaugrand-Champagne, of the Antiquarian and Numismatic Society of Montreal, as the *bourgade* discovered by Jacques Cartier in 1535, and shown on the Harleian Map of 1536, and named "Agochonda" on that of Nicholas Vallard of 1547. The events of the rediscovery are described in two special articles in *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 1933, by the President of the Society, Dr. Victor Morin, F.R.S.C., and Monsieur Beaugrand-Champagne. The latter accompanies his account by a map and an excellent plan of the site. The first investigation of the site had been made by Mr. W. J. Wintenberg, F.R.S.C., on behalf of the Canadian National Museum, Ottawa, in 1927. He then found a skeleton and a few relics, and reported the place as "a small site". He and the present writer had previously corresponded on the desirability of searching for the places mentioned by Cartier above and below Quebec. The accidental rediscovery of the site and of his work there by certain members of the Society is so admirably described by Messrs. Beaugrand-Champagne and Morin as to require no repetition here. I was at once consulted by Mr. L. A. Renaud and lent him Wintenberg's Report, and his Plan of the Roebuck site, and gave all the information I had, from study of the Hochelagans and other Huron-Iroquois. He in consequence visited Wintenberg at Ottawa. Afterwards I, with my wife and daughter, had the privilege of two days' work at the excavations. Suffice it to say that very interesting remains of a village much older than 1535 were found, with a large quantity of the distinctive incised line pottery jars, pots, pipes and toys; cooking fire-holes, pot-holes, beads, bird-

BRFh-1

stones, a fine bone comb, other bone and shell objects, ornament stones, axes, knives, scrapers, arrowheads, etc. Most of these are now in the Chateau de Ramezay Museum.

Traces of an unexpectedly large population scattered over many miles were found. The village was built on a defensible part of a long sandy ridge (the ancient shore) about a mile back from the St. Lawrence between two branches of the small Rivière du Moulin. Great credit for intelligent and workmanlike organization and industry in the exploration, excavations, and reconstruction of specimens, is due to Messrs. Louis A. Renaud, Curator of the Museum, Mr. Beaugrand-Champagne, the late Pierre Odilon Tremblay, E. Z. Massicotte, Donald F. Angus, Lionel Judah, and others mentioned in the above articles. The knowledge of Hochelagan and Iroquoian life has been distinctly broadened.

III.—AN OKA SITE

BiFm-1

During several past years small fragments of Indian pottery have been found on the shore of the Lake of Two Mountains opposite the head of the Island of Montreal. Industrious special searches have been made during three or four summers by Noel Raven, a High School student, and more occasionally by some of his friends, including Francis Nobbs of Montreal. Good small collections have resulted, especially that of Noel Raven. The pottery is mainly Algonquian, but some is Hochelagan. It is being studied at the McCord Museum. Later, this August I visited the site, a long sandy shore, with the Raven family. We picked 162 pot fragments, mostly of ornamental patterns, now divided between the McCord and Ramezay Museums.

IV.—SITE NEAR HOWICK, P.Q.

Robert Sellar in his "History of Huntingdon, Chateauguay and Beaufort" mentions reports by old settlers of a quantity of Indian pottery and relics which were found at the confluence of the Chateauguay River with its branch the English River, within the limits of the present County of Chateauguay. It would seem probable that such a site was Hochelagan, and perhaps superimposed on an earlier Algonquian fishing station.

V.—A ST. REGIS SITE

Information leading to a possible site near St. Regis, on Lake St. Francis, is also to hand, but the objects thus far reported are few and require study.

VI.—LAKE CHAMPLAIN

The Hochelagans undoubtedly pushed their characteristic explorations and settlements into Lake Champlain. "Ticonderoga" was a very early site, and the rendering of the name as "(Between) two-lakes-village" is evidently the correct one. During the summer of 1933 a corps of expert American excavators from the Museum of The American Indian disclosed an Iroquoian site at the inner extremity of Ticonderoga Bay. It is too early to receive a detailed report, but I venture provisionally to place this site as Hochelagan! The same excavators also discovered, nearby, one of the most interesting of all Algonquian sites,—the floor of one of its graves was smeared with the sacred red iron-ochre paint, an indication of great antiquity. It was stated to be the only one of its kind hitherto discovered east of the Mississippi Valley. Can our Canadian archaeologists throw any light on this?

The Meaning of Katharsis in Aristotle's Definition of Tragedy

By NORMAN W. DEWITT, F.R.S.C.

(Read May Meeting, 1934)

In Chapter VI of the *Poetics* Aristotle writes of tragedy as "accomplishing through pity and fear the katharsis of such emotions". Some conception of the controversy aroused by these words may be gleaned from the fact that Ingram Bywater, in his scholarly edition of the *Poetics*, has thought it worth while to tabulate (pp. 361-365) no fewer than fifty-five interpretations offered by various scholars between the years 1527 and 1899. Since the latter date, it may be interjected, books and articles on the same theme have continued to appear. Bywater reduced his fifty-five interpretations to five, more or less incompatible with one another.

The two views that possess the best support in other works of Aristotle are these, (a) that katharsis is used in a pathological sense, implying a transfer from the field of medicine, and (b) that it is used in a therapeutic sense, involving a transfer from the sphere of music, certain varieties of which were employed for the correction of nervous disorders. Both of these theories involve the assumption that the spectators in the theatre are suffering from noxious affections, of which they must be relieved. This renders both theories improbable.

In view of this long continued and emphatic difference of opinion it would be presumptuous to aim at definitive conclusions, but it may be possible to interject an element into the discussion that may not be without value. We propose the idea that neither the medicinal nor the therapeutic use of the term katharsis is primary, and that its use in viticulture signifying "purge" in the sense of "prune" has played an essential part in building up its connotation, and furthermore, that the pruning of the vine may have furnished a formative conception in the development of Greek ethical theory in general and of the tragic drama in particular.

The problem of interpreting Aristotle regularly involves the equating of technical terms in Greek and English, which are rarely coextensive. This statement holds good for the fundamental concepts of the *Poetics*, namely, imitation, action, character, thought and so forth. Imitation, in English, is a depreciatory term, while in Greek it is expansive, leaving abundant room for the denotation of creative effort. Action, in Greek, signifies not only what the actor chooses to do of his

FIN DU DOCUMENT

Réservé à l'usage du Ministère

Date de réception (aaaa-mm-jj) :

Professionnel traitant le dossier :

Code Borden : ☐ Non ☐ Oui (précisez) :

Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministère de la Culture et des Communications la possibilité de protéger le patrimoine archéologique, notamment d'intervenir en cas de menace réelle ou appréhendée de dégradation de manière non négligeable de ce patrimoine.

« Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques » (article 74).

Le présent formulaire peut être utilisé pour aviser le ministre de la découverte d'un bien ou d'un site archéologique.

La Loi définit le bien archéologique et le site archéologique comme « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique » (article 2). Il peut s'agir de vestiges terrestres ou subaquatiques (épaves, quais, etc.), mobiliers (artéfacts, etc.) ou immobiliers (murs, fondations, etc.) ou d'un site où ces vestiges ont été trouvés.

Les renseignements recueillis dans le cadre du présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

« L'Administration requiert des personnes morales et des entreprises que les documents qui font partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un contrat, d'un permis, de toutes autres formes d'autorisations ou, plus généralement, en vue du respect d'une obligation découlant d'une loi ou d'un règlement, soient rédigés en français. » (Politique gouvernementale relativement à l'emploi et à la qualité du français dans l'Administration, article 21).

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification

*Nom de la personne qui a découvert le bien ou le site archéologique et donne avis de cette découverte :

Daniel Montreuil (gestionnaire de contrat Ville de Montréal)

*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

Code postal :

*Téléphone :

Télécopieur :

Cellulaire :

*Courriel :

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique

Type de découverte : ☒ Terrestre ☐ Semi-aquatique ☐ Subaquatique

*Date de la découverte (aaaa-mm-jj) : 2022-07-12

*Description de la découverte :

des rails avec dormants de bois ont été découverts sous la chaussée lors de travaux d'excavation le 12 juillet dernier sur la rue Ontario devant le 4120 Ontario Est.

*Endroit où se situe(nt) actuellement le(s) vestige(s) mobilier(s) (artéfacts)?

les rails d'acier et les dormants de bois ont été disposés par l'entrepreneur

*Description du lieu de la découverte (MRC, municipalité, etc.) :

Ville de Montréal, lot 1 882 612

Coordonnées géographiques de la découverte, si possible.

Latitude (GPS) :

Longitude (GPS) :

Précisez le type d'unité :

☐ Degré-minute-seconde

☐ Degré décimal

☐ Minute décimal

☐ UTM, Zone UTM (précisez) : _____

☐ Autres (précisez) : _____

Êtes-vous propriétaire du terrain sur lequel vous avez fait la découverte? ☐ Oui ☒ Non

D'après vous, le bien ou le site archéologique est-il menacé d'être dégradé? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, quelles menaces pèsent sur le bien ou sur le site archéologique (érosion, développement immobilier, etc.)?

la rue sera refaite

Y a-t-il d'autres informations pertinentes à fournir sur la découverte?

Section 3 – Appréciation par valeurs

La découverte présente-t-elle une valeur patrimoniale ou archéologique (recherche sur le terrain, recherche historique, unicité, rareté, représentativité, etc.)? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, veuillez préciser :

Section 4 - Documents pertinents

☐ Carte localisant la découverte (spatiocarte, carte topographique et son numéro de feuillet, etc.)

☒ Tout document visuel de la découverte archéologique

☒ Photographies du bien ou du site archéologique découvert ou du lieu de la découverte, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque image si possible.

photos prises le 12 juillet

☐ Vidéos, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque vidéo si possible.

☒ Autres, précisez :

plans de localisation

☐ Autres documents, précisez :

Section 5 – Signature

*Fait à Montréal, le 2022-07-29

Envoi du formulaire et informations

Les informations requises visées à ce formulaire ainsi que tout document pertinent doivent être fournis à votre direction régionale.

Bas-Saint-Laurent (région 01)

337, rue Moreault, RC, bureau 12
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Téléphone : 418 727-3650

Télécopieur : 418 727-3824

Courriel : drbslgim@mcc.gouv.qc.ca

Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)

202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8

Téléphone : 418 698-3500

Télécopieur : 418 698-3522

Courriel : drslstj@mcc.gouv.qc.ca

Capitale-Nationale (région 03)

225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2346

Télécopieur : 418 380-2347

Courriel : dcn@mcc.gouv.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec (régions 04 et 17)

100, rue Laviolette, bureau 315
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Téléphone : 819 371-6001

Télécopieur : 819 371-6984

Courriel : drmecq@mcc.gouv.qc.ca

Estrie (région 05)

225, rue Frontenac, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

Téléphone : 819 820-3007

Télécopieur : 819 820-3930

Courriel : drmecq@mcc.gouv.qc.ca

Montréal (région 06)

1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-2255

Télécopieur : 514 864-2448

Courriel : dm@mcc.gouv.qc.ca

Outaouais (région 07)

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4^e étage, bureau 4.140
Gatineau (Québec) J8X 4C2

Téléphone : 819 772-3002

Télécopieur : 819 772-3950

Courriel : dro@mcc.gouv.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (régions 08 et 10)

145, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8

Téléphone : 819 763-3517

Télécopieur : 819 763-3382

Courriel : dratnq@mcc.gouv.qc.ca

Côte-Nord (région 09)

625, boulevard Lafèche, bureau 1.806
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Téléphone : 418 295-4979

Télécopieur : 418 295-4070

Courriel : drcn@mcc.gouv.qc.ca

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)

146, avenue de Grand-Pré
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Téléphone : 418 534-4431

Télécopieur : 418 534-4564

Courriel : drbslgim@mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches (région 12)

51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3

Téléphone : 418 838-9886

Télécopieur : 418 838-1485

Courriel : drca@mcc.gouv.qc.ca

Laval, Lanaudière et Laurentides (régions 13, 14 et 15)

300, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : 450 430-3737

Télécopieur : 450 430-2475

Courriel : drlll@mcc.gouv.qc.ca

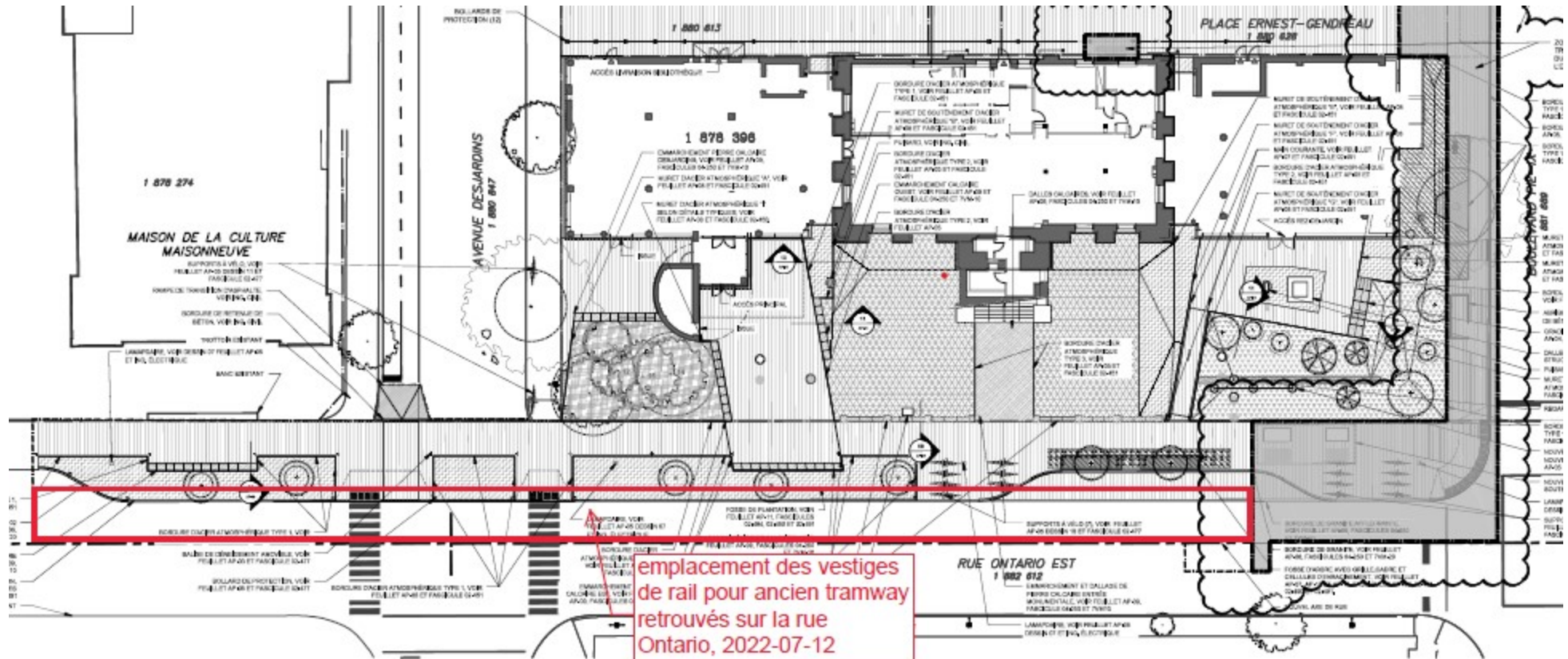
Montérégie (région 16)

2, boulevard Desaulniers, bureau 500
Saint-Lambert (Québec) J4P 1L2

Téléphone : 450 671-1231

Télécopieur : 450 671-3884

Courriel : drmonter@mcc.gouv.qc.ca



Nouveau lien routier vers l'avenue Souigny

Supervision archéologique





Nouveau lien routier vers l'avenue Souligny

Supervision archéologique



Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1034-2

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique réalisée au printemps 2022 dans le cadre du projet d'aménagement d'un nouveau lien routier entre le port de Montréal et l'avenue Souigny. Ces travaux ont été réalisés sous l'égide de l'Administration portuaire de Montréal (APM) qui a mandaté la firme Arkéos à cet effet. L'aire d'étude se trouve au nord de la rue Notre-Dame Est, entre la gare de triage du CN et le tournebride se trouvant à l'ouest de la rue Dickson. Dans ce secteur, l'essentiel des travaux concerne la construction d'un viaduc routier dont une des culées repose au nord de l'actuelle piste cyclable en marge nord de la rue Notre-Dame Ouest, et des travaux d'infrastructures visant à aménager un remblai d'approche au viaduc et une voie de circulation dont l'emprise occupe la portion centrale de l'aire d'étude.

Le but de l'intervention était de procéder à l'excavation de quatre tranchées exploratoires en divers points du site, et de réaliser des sondages manuels à l'intérieur des creusements advenant la découverte de sols d'intérêt archéologique. L'inventaire archéologique a été réalisé sur une période de trois jours, entre le 2 et le 4 mai 2022, à la suite de l'obtention du permis de recherche archéologique 22-ARKE-06, délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ). Le numéro temporaire fourni par la Ville de Montréal est le MTL22-12-1. L'intervention a mobilisé une équipe de quatre personnes (un chargé de projet, une archéologue-assistante et deux archéologues de terrain).

L'intervention n'a pas mené à de découvertes liées aux occupations préindustrielles du secteur, autochtone ou eurocanadienne. Les contextes archéologiques observés lors de l'intervention se rapportent à l'occupation de l'industrie lourde (fonderie) au cours du XX^e siècle et à certains traits de la topographie d'origine associée au *talweg* de l'ancien ruisseau de la Grande-Prairie (ruisseau Molson) dans son parcours final vers le fleuve Saint-Laurent.

À la suite des résultats obtenus, il a été recommandé que la bande riveraine accolée à la piste cyclable de la rue Notre-Dame Est fasse l'objet d'une intervention archéologique advenant d'éventuels projets d'infrastructures dans ce secteur. Cette bande limitrophe d'une trentaine de mètres de largeur pourrait receler d'éventuels témoins d'occupations autochtones ou encore des contextes agricoles pouvant remonter au XVII^e siècle. En revanche, l'aire des travaux directement touchée par l'aménagement du nouveau lien routier git sous des remblais industriels allant jusqu'à 5,00 m de profondeur et lesdits travaux n'auraient par conséquent aucun impact significatif sur les ressources archéologiques et la topographie d'origine de l'ancien parcellaire.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES.....	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES PARTICIPANTS	vi
 1 INTRODUCTION	 1
1.1 Mandat et objectifs du projet.....	1
1.2 Contenu du rapport	1
 2 MÉTHODOLOGIE	 7
2.1 Étapes préparatoires.....	7
2.2 Intervention archéologique	7
2.3 Unités de désignation.....	8
2.4 Analyse et rapport	11
 3 ÉTAT DES CONNAISSANCES	 13
3.1 Données géomorphologiques et phénomène d’émersion des terres.....	13
3.1.1 Émersion des terres et habitabilité de l’aire d’étude.....	14
3.1.2 Évolution du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie)	15
3.2 Occupations autochtones	16
3.3 Occupations eurocanadiennes.....	25
3.3.1 Occupation de la Longue-Pointe à partir de 1665	25
3.3.2 Potentiel archéologique eurocanadien	32
 4 RÉSULTATS	 43
4.1 Contexte.....	43
4.2 Inventaire archéologique des sous-opérations 1A à 1D (tranchées mécaniques)	51
4.2.1 Sous-opération 1A (tranchées 1A1 et 1A2, profils stratigraphiques C1 et C2) .	51
4.2.2 Sous-opération 1B.....	54
4.2.3 Sous-opération 1C.....	56
4.2.4 Sous-opération 1D.....	58
4.3 Culture matérielle	61
4.4 Vestiges de services d’utilités publiques	63
 5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	 65
 OUVRAGES CONSULTÉS.....	 69
PLANS	74
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	75
SITES INTERNET CONSULTÉS	76

ANNEXE 1 - Plans et coupes des aménagements prévus par l’Administration portuaire de Montréal

ANNEXE 2 - Inventaire de la culture matérielle

ANNEXE 3 - Plans, fiches d’enregistrement et relevés stratigraphiques

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisations des travaux : emprise de la future voie de transit	3
Figure 2 - Travaux projetés dans l'aire d'étude	5
Figure 3 - Plan de localisation des six tranchées exploratoires (T1 à T6) tel que proposé dans l'avis archéologique de 2021	9
Figure 4 - Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal	14
Figure 5 - Cartographie de la zone d'étude montrant l'emplacement du cours du ruisseau Molson avant le remblaiement	17
Figure 6 - Emprise du site à l'étude sur une photographie aérienne verticale de 1947	19
Figure 7 - Emprise de l'aire d'étude superposée au plan de Sitwell de 1868	21
Figure 8 - Copie numérique de l'œuvre <i>Longue-Pointe, site du combat de la grange</i> de Louise-Amélie Panet-Berczy en 1839.....	26
Figure 9 - Photo de la Maison Picard en 1965	27
Figure 10 - Déplacement de la maison Ethan Allen (Picard) sur la rue Notre-Dame en 1970	28
Figure 11 - Plan du parcellaire des paroisses de Longue-Pointe, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles	29
Figure 12 - Extrait de la <i>Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs</i> , réalisée par Jacques Nicolas Bellin en 1744	31
Figure 13 - <i>Canadian Steel Foundries</i> - Extrait d'une photographie aérienne de 1947	33
Figure 14 - Extrait d'un plan d'assurance incendie de 1954 montrant les installations de la <i>Canadian Steele Foundries</i> et le cours discontinu du ruisseau Molson.....	36
Figure 15 - Emprise des travaux sur un extrait d'une photographie aérienne verticale de 1968.....	39
Figure 16 - Plan de localisation des quatre sous-opérations et des profils stratigraphiques réalisés au terrain.....	45
Figure 17 - Sous-opération MTL22-12-1-1A1-C1 – Coupe C1, paroi ouest	53
Figure 18 - Sous-opération MTL22-12-1-1A2-C3 – Coupe C3, paroi sud-est.....	55
Figure 19 - Sous-opération MTL22-12-1-1B1-C2 – Coupe C2, paroi est.....	57
Figure 20 - Sous-opération MTL22-12-1-1C1 – Coupes C4, C5 et C6	59
Figure 21 - Sous-opération MTL22-12-1-1C1-C7 – Coupe C7, paroi sud	60
Figure 22 - Plan de localisation de la bande riveraine donnant sur la rue Notre-Dame Est, au sud de l'aire d'étude	67

LISTE DES PHOTOS

(1/2)

Page

Photo 1 -	Vue générale du terrain à l'étude à partir du tournebride en direction du nouveau viaduc en voie de réalisation – Vue vers l'ouest (MTL22-12-1-22-N1-67)	43
Photo 2 -	Vue de l'aire de travail autour du viaduc – Vue vers le sud-ouest (MTL22-12-1-22-N1-68)	43
Photo 3 -	Tranchée 1A1 – Début des travaux d'excavation – Vue vers le nord-ouest (MTL22-12-1-22-N1-1)	44
Photo 4 -	Tranchée 1A2 – Creusement oblique rejoignant la tranchée 1A1 – Vue vers le nord (MTL22-12-1-22-N1-31)	44
Photo 5 -	Tranchée 1B – Parois effondrées. La clôture marque la limite sud de l'aire d'étude – Vue vers le sud-ouest (MTL22-12-1-22-N1-20)	44
Photo 6 -	Tranchée 1C et terrain environnant – Vue vers l'est-sud-est (MTL22-12-1-22-N1-46) ...	51
Photo 7 -	Future tranchée 1D sous le nouveau viaduc routier, entre la piste cyclable et la culée nord – Vue vers l'est (MTL22-12-1-22-N1-70)	51
Photo 8 -	Plaque de métal ferreux aggloméré extrait de la tranchée 1A1 – Vue vers le nord-ouest (MTL22-12-1-22-N1-2)	52
Photo 9 -	«Croûte» de pierres amalgamées à des déchets de combustion (MTL22-12-1-22-N1-3) ..	52
Photo 10 -	Tranchée 1A1 – Accumulation d'eau – Vue vers le sud-sud-ouest (MTL22-12-1-22-N1-11)	52
Photo 11 -	Tranchée 1A2 – Niveau humique recouvrant l'argile marine dans la portion nord de la tranchée – Vue vers le nord (MTL22-12-1-22-N1-35)	54
Photo 12 -	Tranchée 1B – Portion sud de la tranchée 1B, niveau argileux atteint. Clôture en haut du talus – Vue vers le sud (MTL22-12-1-22-N1-14).....	56
Photo 13 -	Tranchée 1B – D'épais remblais sidérurgiques recouvrent l'argile marine – Vue vers le sud (MTL22-12-1-22-N1-10)	56
Photo 14 -	Tranchée 1C – Vue générale de la sous-opération en cours d'excavation – Segment sud-ouest inondé (MTL22-12-1-22-N1-48)	58
Photo 15 -	Tranchée 1C – Paroi nord-ouest – Profil stratigraphique C6 – Vue vers le nord-est (MTL22-12-1-22-N1-50)	58
Photo 16 -	Tranchée 1D – Niveau atteint dans la portion est de la sous-opération – Une canalisation de 0,90 m de diamètre git dans le sable argileux d'origine naturel (MTL22-12-1-22-N1-62).....	61

LISTE DES PHOTOS

(2/2)

	Page
Photo 17 - Tranchée 1D – Paroi sud et niveau atteint – Les remblais recouvrent le sol naturel sur plus de 4,00 m d'épaisseur (MTL22-12-1-22-N1-53).....	61
Photo 18 - Fragment de brique réfractaire à pâte jaune portant la marque estampée « Tyson » (ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1A01-échantillon 2).....	62
Photo 19 - Fragment de brique réfractaire à pâte chamois-beige portant la marque estampée « Dando » (ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1A02-échantillon 10)	62
Photo 20 - Brique réfractaire à pâte jaune en forme de prisme trapézoïdal portant la marque estampée « STAR / 3" (ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1C1-échantillon 12b)	62
Photo 21 - Brique réfractaire à pâte de couleur saumon portant la marque estampée « GLENBOI(G) » (ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1D01-échantillon 1)	63
Photo 22 - Tranchée 1D – Vestige ST-1 - Massif électrique en paroi sud (MTL22-12-1-22-N1-54_2274)	64
Photo 23 - Tranchée 1D – Câbles électriques triphasés tronquant les parois sud et nord de la sous-opération (MTL22-12-1-22-N1-61_2294)	64
Photo 24 - Vue en arrière-plan de la bande riveraine longeant la piste cyclable et comportant un potentiel archéologique élevé (MTL22-12-1-22-N1-70_2158).....	66

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Synthèse des activités archéologiques liées à la supervision (opération 1).....	11
Tableau 2 - Liste des profils stratigraphiques utilisés lors de l'intervention	11
Tableau 3 - Sites archéologiques connus et répertoriés dans un rayon de 5 km du secteur d'intervention.....	41
Tableau 4 - Séquence événementielle et descriptions des contextes	47

LISTE DES PARTICIPANTS

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

Claude Deschambault	Directeur en environnement
Carole Nuttall	Conseillère en environnement

ARKÉOS INC.

Davis Tessier	Archéologue, coordonnateur
Alain Chénier	Archéologue, chargé de projet
Justine Rioux	Archéologue, assistante
Andréanne Larocque	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Marie-Ève Thibodeau	Archéologue de terrain
Agnès Gelé	Spécialiste en culture matérielle - Volet eurocanadien
Mauricio Palacios	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectifs du projet

Dans le cadre de travaux d'aménagement d'un nouveau lien routier vers l'avenue Souigny, l'Administration portuaire de Montréal (APM) a mandaté la firme Arkéos pour réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux prévus sur la propriété du ministère des Transports du Québec (MTQ) sise au nord de la rue Notre-Dame Est, entre la gare de triage du CN et le tournebride à l'ouest de la rue Dickson (lots 1 560 077 et 1 360 268 du cadastre rénové du Québec). Le but de l'intervention était d'excaver six tranchées (T1 à T6), qui ont été subséquemment réduites à quatre tranchées exploratoires (T2 à T5), en des points précis de l'aire d'étude de manière à recouper des structures d'intérêt recensées dans l'avis archéologique déposé à l'APM (Arkéos, 2021). La figure 1 présente un plan de localisation de l'aire d'étude où s'est déroulée l'intervention, et la figure 2, tirée d'un plan produit pour l'APM par la firme de génie-conseil WSP, rend compte de l'emprise de la future voie d'accès à l'intérieur de l'aire d'étude.

Selon l'avis archéologique, le périmètre des travaux était susceptible de recéler des ressources archéologiques associées à l'occupation ancienne du secteur de Longue-Pointe, soit la persistance de niveaux de sols témoignant de l'occupation autochtone, et la présence de ressources archéologiques en lien avec l'occupation agricole du parcellaire, dont de possibles vestiges immobiliers relevés dans la cartographie ancienne. La recommandation d'un inventaire archéologique sous la forme de tranchées exploratoires permettrait de qualifier et quantifier le potentiel archéologique du secteur évalué dans l'avis. Advenant la découverte de contextes d'intérêt, des sondages manuels seraient réalisés en complément des tranchées mécaniques.

1.2 Contenu du rapport

Le chapitre 2 présente la méthodologie employée au terrain ainsi que pour le traitement des données. Le chapitre 3 présente un survol du cadre géographique, historique et archéologique du secteur à l'étude. L'information est tirée en grande partie de l'avis archéologique produit en 2021 (Arkéos, 2021) et rédigé en amont de l'inventaire archéologique du printemps 2022. Le chapitre 4 expose les résultats de l'inventaire archéologique mécanique, tandis que le chapitre 5 est consacré aux conclusions et fait état des recommandations. Le rapport est accompagné de cartes, plans, photographies et profils stratigraphiques qui localisent l'intervention et rendent compte des résultats. Les plans et coupes des aménagements prévus par l'APM sont présentés à l'annexe 1, tandis que l'inventaire de la culture matérielle est joint en annexe 2. L'annexe 3 regroupe l'ensemble des plans, fiches d'enregistrement et relevés stratigraphiques réalisés dans le cadre de cette intervention.

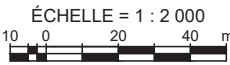


Figure 1

Localisations des travaux :
emprise du nouveau lien routier
vers l'avenue Souigny et du
secteur à l'étude

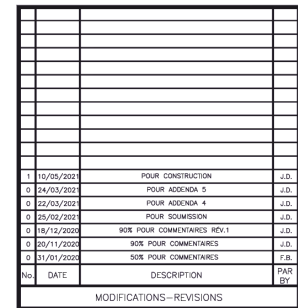
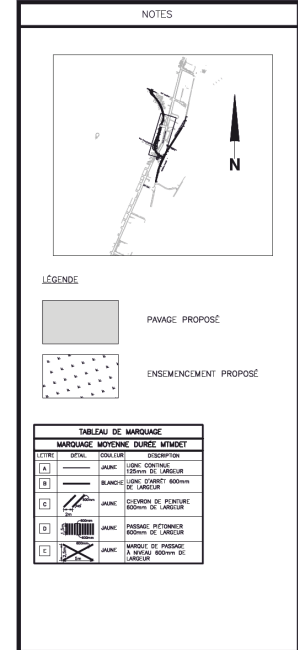
Légende

- Secteur à l'étude
- Emprise du futur lien routier



Date
Février 2023

Numéro de projet
850-1034-2



2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Étapes préparatoires

L'intervention au terrain a nécessité la mobilisation de quatre archéologues (un chargé de projet, une assistante-archéologue et deux archéologues de terrain) pour la réalisation de tranchées exploratoires à l'intérieur de l'aire d'étude. Les tranchées ont été préalablement implantées par un arpenteur à partir de points de référence prédéterminés.

La maîtrise d'œuvre du chantier était assurée par la firme Roxboro, l'entreprise retenue par l'APM pour la réalisation des travaux d'infrastructure et d'aménagement du nouveau lien routier. La surveillance du chantier était assurée par SNC-Lavalin. Outre les règles de sécurité obligatoires relatives aux chantiers de construction, aucune mesure de protection particulière n'a été mise en branle dans le cadre du présent projet. Le plan de santé et sécurité (PSS) de la firme Arkéos a été soumis à la responsable SST à l'arrivée au chantier.

2.2 Intervention archéologique

Le code temporaire MTL22-12-1 a été attribué par la Ville de Montréal pour la réalisation de cette intervention archéologique. La séquence alphanumérique de ce code réfère à la municipalité (MTL), à l'année de la demande (22), à l'arrondissement dans lequel les activités se déroulent (12 - Mercier-Hochelaga-Maisonneuve); le dernier chiffre correspond à l'ordre chronologique des interventions au terrain au cours de l'année dans ledit arrondissement (1). L'inventaire archéologique a été mené en continu, du 2 au 4 mai 2022. Six tranchées avaient été prévues dans le plan d'intervention (figure 3). Elles ont été réduites à quatre tranchées exploratoires et disséminées dans l'aire d'étude de manière à recouper les secteurs d'intérêt :

- Sous-opération 1A (segments 1A1 et 1A2) correspondant à la tranchée T5 du plan d'intervention, localisée à l'est de l'aire d'étude, à l'ouest du tournebride ;
- Sous-opération 1B correspondant à la tranchée T4 du plan d'intervention, localisée à l'est de l'aire d'étude, à l'ouest de 1A ;
- Sous-opération 1C correspondant à la tranchée T3 du plan d'intervention, localisée au sud-est du viaduc nouvellement érigé ;
- Sous-opération 1D correspondant à la tranchée T2 du plan d'intervention et localisée dans la portion ouest de l'aire d'étude, sous le tablier du viaduc nouvellement érigé.

Les tranchées planifiées T1 (emprise de la culée sud du viaduc, au sud de la rue Notre-Dame Est) et T6 (emprise du tournebride à l'ouest de la rue Dickson) n'ont pas fait l'objet d'excavation. Il ne subsistait plus de sol d'intérêt archéologique au niveau de T1 et la circulation active des véhicules dans le tournebride interdisait toute excavation dans ce périmètre.

L'emprise de la tranchée 1A (T5) a fait l'objet d'un repositionnement au terrain dans le but de sauvegarder les arbres matures et la végétation très dense qui obstruaient le passage de la machinerie dans le périmètre d'implantation de la tranchée. Elle a été scindée en deux segments (1A1 et 1A2) nord-est-sud-ouest et nord-sud, et sa portion sud a été raccourcie au niveau de la rupture de pente qui mène à la rue Notre-Dame.

L'emprise de la tranchée 1B (T4) a été réduite et interrompue également au niveau de la rupture de pente menant à la rue Notre-Dame. Une clôture de type *Frost* en marquait la limite au sud.

L'emprise de la tranchée 1C (T3) épouse exactement le périmètre implanté par l'arpenteur. Étant située dans l'aire de circulation du chantier, aucun obstacle n'entravait l'excavation.

L'emprise de la tranchée 1D (T2) a été légèrement repositionnée et mise en parallèle à la piste cyclable adjacente pour éviter tout empiètement sur la voie de transport actif. Elle a aussi été raccourcie à l'est, car le talus ferroviaire se poursuivait au-delà de la limite de propriété du CN, dans la direction de l'aire d'étude. Une fois la tranchée excavée, le périmètre immédiat a été sécurisé à l'aide de clôtures mobiles.

2.3 Unités de désignation

Les enregistrements au terrain ont été faits suivant le système d'enregistrement alphanumérique Tikal, d'usage commun en archéologie. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Dans le cas des opérations mécaniques, le lot englobe l'ensemble des sols excavés, mais peut également être attribué de façon arbitraire à un assemblage d'objets spécifiques recueillis hors contexte ou associé à un dépôt stratigraphique particulier. Lors des fouilles manuelles, les lots correspondent généralement à l'unité de fouille que constitue chacune des couches, ou encore d'autres éléments distincts, définis de façon arbitraire ou non et isolés en fouille. Le tableau 1 présente une synthèse des activités archéologiques réalisées au terrain, incluant les unités d'enregistrement utilisées lors de l'intervention. Le tableau 2 présente la liste des coupes stratigraphiques utilisées lors de l'intervention.

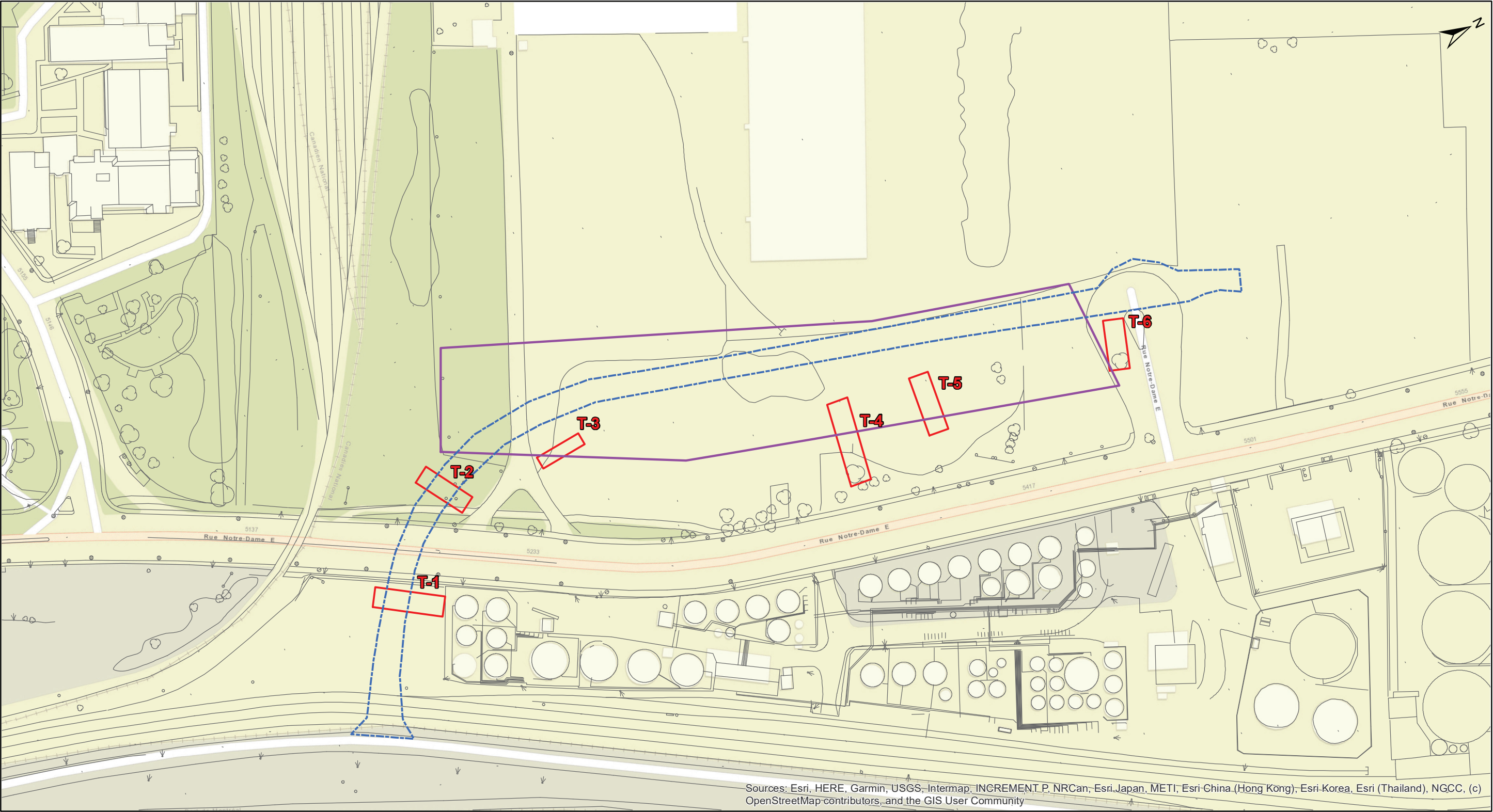


Figure 3 - Localisation des tranchées exploratoires T1 à T6, emprise du futur lien routier et du site à l'étude

-  Secteur à l'étude
-  Emprise du futur lien routier
-  Tranchée proposée
-  Numéro de tranchée

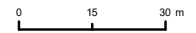
ÉCHELLE = 1 : 1 500	
	
Date Février 2023	Numéro de projet 850-1034-2



Tableau 1 - Synthèse des activités archéologiques liées à la supervision (opération 1)

P1-P5			Références	
Sous-opération	Superficie (m²)	Structures associées	Profil stratigraphique	Plan
1A1	23,30	AUCUNE	C1	P1
1A2	38,75		C3	P1
1B1	50,40		C2	P1
1C1	60,80		C4	P1
			C5	
			C6	
1D1	39,60	ST-1 et ST-2	C7	

Tableau 2 - Liste des profils stratigraphiques utilisés lors de l'intervention

Coupe	Sous-opération	Paroi	Photos
C1	1A1	Ouest	MTL22-12-1-N1-5 et 7
C2	1B1	Est	MTL22-12-1-N1-26
C3	1A2	Sud-est	MTL22-12-1-N1-34
C4	1C1	Nord	MTL22-12-1-N1-40
C5	1C1	Nord-ouest	MTL22-12-1-N1-44
C6	1C1	Nord-ouest	MTL22-12-1-N1-49, 50 et 51
C7	1D1	Sud	MTL22-12-1-N1-62

2.4 Analyse et rapport

Les objets-témoins mis au jour ont été lavés afin d'en faciliter l'examen, puis analysés par une spécialiste en culture matérielle. La codification par matériaux et fonctions mise au point par Parcs Canada a été employée pour l'inventaire des collections, qui a été effectué sur support informatique (annexe 2).

Les données récoltées lors de cet inventaire ont été réunies, analysées puis interprétées. Ce rapport présente une synthèse détaillée des résultats de cette intervention archéologique. Les plans, figures, photographies et coupes stratigraphiques les plus significatifs y sont intégrés, en plus du dossier technique qui comprend les fiches techniques ainsi qu'une copie des notes, relevés et croquis réalisés au terrain. Aucune analyse spécialisée n'a été réalisée dans le cadre de cette intervention.

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Données géomorphologiques et phénomène d'émersion des terres

L'aire d'étude appartient à la province géologique des basses-terres du Saint-Laurent. Localisées entre les Appalaches au sud/sud-est et le Bouclier canadien au nord/nord-ouest, les basses-terres du Saint-Laurent sont un bassin sédimentaire qui s'est comblé le long du continent Laurentia¹ en bordure de l'océan lapétus, durant la fin du Cambrien et de l'Ordovicien (environ 500 millions d'années AA²). Les épisodes d'ouverture océanique et de dérive continentale ont mené à plusieurs phases de sédimentation successives sur le Bouclier canadien. Celles-ci ont finalement abouti à la formation de différents types de roches sédimentaires se superposant horizontalement les unes aux autres (grès, shale, dolomie, calcaire...).

Dans la zone d'étude, le substrat rocheux est composé principalement de shale³ avec interlits de grès, siltstone et calcaire (Globensky, 1985). Quelques affleurements rocheux d'origine magmatique sont présents non loin du secteur. Le plus important est le mont Royal, à 7 km au sud-ouest, site connu pour abriter une carrière préhistorique d'exploitation de cornéenne (BjFj-97, voir Ethnoscop, 1998).

Le secteur est localisé à l'extrémité d'une basse terrasse dont l'altitude originale était d'environ 13,00 m. Taillée dans les sédiments argileux de la mer de Champlain pendant la baisse du niveau des eaux à l'Holocène récent, cette terrasse est recouverte çà et là de quelques limons et sables déposés pendant les périodes de haut niveau. Son altitude croît en pente douce vers l'ouest, jusqu'à la rupture de pente que représente le talus associé à la terrasse de la rue de Sherbrooke. Le secteur d'étude a été totalement artificialisé au XXe siècle. Il est difficile d'entrevoir l'image des paysages d'avant l'urbanisation : construction de polder sur les rives du Saint-Laurent, remblaiement et nivèlement du sol. L'altitude actuelle du secteur est d'une quinzaine de mètres, mais des sondages récents effectués par le MTQ révèlent une épaisseur de remblai variant de 1,00 m à 4 m, d'où une altitude originale d'environ 13,00 m NMM⁴.

Un cours d'eau méandreux, à faible débit et non navigable, le ruisseau de la Grande-Prairie ou ruisseau Molson, traversait le nord du secteur. Celui-ci a de fait disparu à la suite du remblaiement du site.

-
- 1 Ancien océan né de la séparation de deux continents, Laurentia et Gondwana, et dont la fermeture engendrera la formation de la chaîne de montagnes des Appalaches.
 - 2 AA; Avant aujourd'hui.
 - 3 Deux formations parcourent la zone d'étude : la formation d'Utica et celle de Nicolet, les deux étant principalement composées de shale.
 - 4 Niveau moyen de la mer (NMM). Il réfère au système de référence altimétrique en usage au Canada (CGVD2013).

3.1.1 Émersion des terres et habitabilité de l'aire d'étude

L'inlandsis laurentidien qui recouvrait une bonne partie de l'Amérique du Nord depuis 80 000 ans a commencé à libérer le sud du Québec il y a 13 500 ans (Occhietti et Richard, 2003). Jusqu'à 13 100 ans AA, la déglaciation s'opère en contexte fermé et un immense lac glaciaire, le lac à Candona recouvre toute la région montréalaise (Chapdelaine et Richard, 2017; Parent et Occhietti, 1999). À cette époque, au nord-est, un barrage de glace, qui contenait jusqu'alors les eaux de l'Atlantique, finit par céder et les eaux salées s'engouffrent dans la vallée du Saint-Laurent, donnant naissance à la mer de Champlain. Cette dernière, à son maximum d'extension, recouvre le territoire allant de Québec jusqu'aux Grands Lacs. La région de Montréal est quant à elle immergée sous plus de 200 m d'eau.

Libérées du poids du glacier, les terres s'élèvent rapidement, le niveau des eaux baisse. Il y a 10 600 ans AA, lorsque le niveau des eaux atteint 55 m, les eaux de la mer de Champlain sont repoussées jusqu'en aval de l'île d'Orléans, laissant la place aux eaux douces du lac à Lampsilis (figure 4).

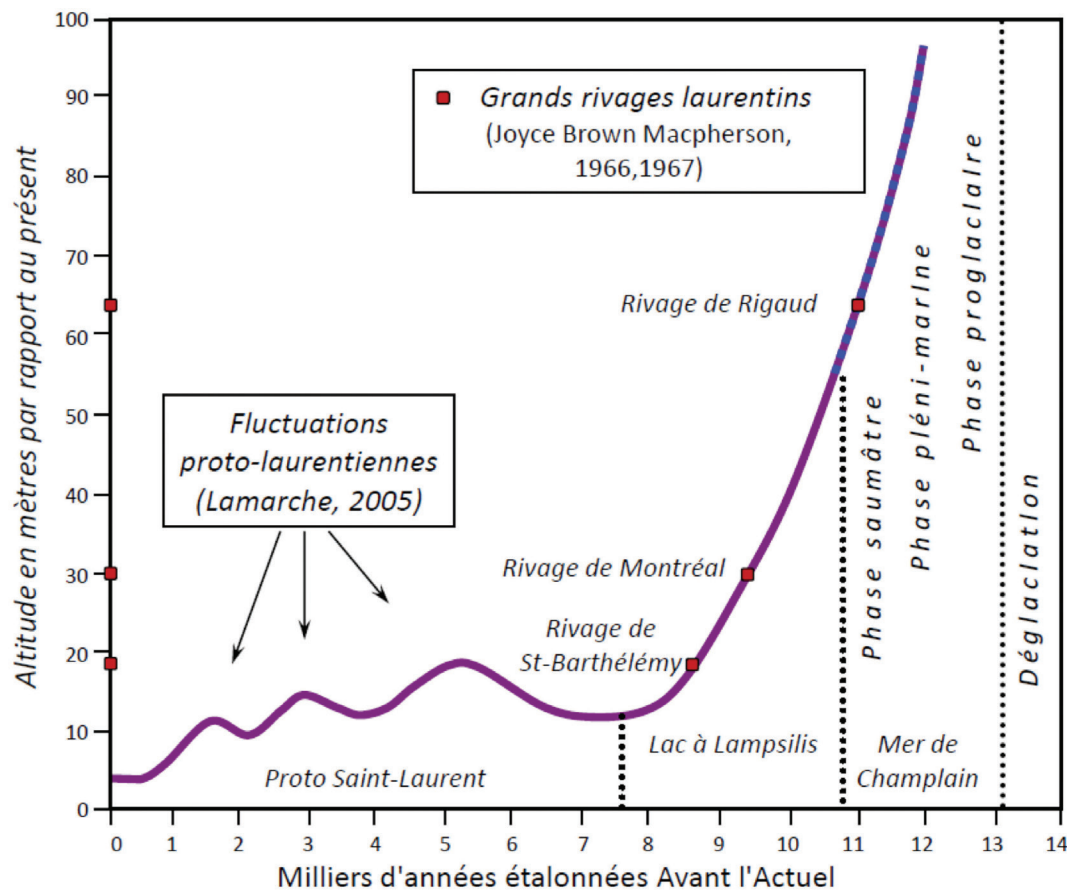


Figure 4 - Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal (P. J. H. Richard, comm. pers., 2017)

Les eaux poursuivent cependant leur retrait, les terres apparaissent peu à peu. Il y a 10 000 ans, la surface de l'île du mont Royal dépasse déjà 100 km² (contre 472 km² aujourd'hui).

La zone d'étude émerge il y a environ 7 500 ans, alors que le niveau des eaux s'abaisse sous les 13,00 m (figure 5). C'est à cette époque que prend fin l'épisode du lac à Lampsilis. Celui-ci cesse d'être alimenté par les eaux de fonte de l'inlandsis désormais dirigées vers la baie d'Hudson (Richard et Poirier, 2016). Le climat se réchauffe considérablement et se stabilise, ce qui favorise le développement des feuillus et la mise en place d'une forêt mixte dominée par l'érable et arpentée par une faune riche (Muller et Richard, 2001 ; Richard et Grondin, 2009 ; Richard, 2018).

Dans la zone d'étude, le niveau des eaux se stabilise à environ 12,00 m, soit 6,00 m de plus que le niveau actuel (Lamarche, 2006). Le secteur s'apparente à une plage argileuse, probablement recouverte localement d'un mince placage d'alluvion ou de tourbe, végétalisée et descendant en pente douce vers le lac. La faible altitude de cette plage (seulement 1,00 m supérieur au niveau du lac à Lampsilis) lui confère un caractère inondable à récurrence printanière. Un petit cours d'eau venant de l'ouest se jette dans le fleuve dans la partie nord du secteur. Ce dernier a donc pu être habité pendant cette période de manière éphémère.

Il y a 6 500 ans, le niveau des eaux commence à s'élever progressivement pour atteindre un maximum de 20,00 m il y a environ 5 000 ans. À cette époque, le secteur d'étude est à nouveau submergé. Par la suite, le niveau du fleuve s'abaisse en enregistrant trois fluctuations majeures (voir figure 4). Lors des hauts niveaux d'eau, surtout vers 3 000 et 1 600 ans AA, le secteur d'étude est tout ou en partie immergé. Plus généralement, depuis sa première émergence il y a 7 500 ans, le secteur a été régulièrement immergé et a minimalement subi des inondations printanières annuelles. Ses périodes d'habitabilité se concentrent donc pendant les périodes de bas niveaux d'eau : 7 500 à 6 500 ans AA, 4 000 à 3 500 ans AA, 2 200 à 2 000 ans AA. Par ailleurs, durant ces intervalles, le ruisseau s'incise dans la plaine argileuse et, par migration de méandres, élargie sa vallée au droit de la partie nord du secteur d'étude.

Ce n'est qu'à partir de 1 200 ans, lorsque le niveau des eaux passe sous la cote de 10,00 m que le secteur commence à être habitable de manière durable. Cette période coïncide avec un réchauffement du climat, l'optimum climatique médiéval (1 500 et 1 000 ans AA). Le paysage (végétation, niveau d'eau, climat) est alors similaire à celui d'avant son artificialisation.

3.1.2 Évolution du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie)

Le terrain du secteur d'étude a été totalement remblayé. Il est néanmoins possible grâce aux documents cartographiques et aux photographies aériennes dont nous disposons d'estimer la position du lit et des rives de l'ancien ruisseau Molson qui traversait le secteur dans sa partie nord.

Selon la cartographie de l'hydrographie ancienne de Mahaut (2016), le ruisseau Molson s'écoulait en provenance de l'ouest, le bras principal longeant le pied du talus de la terrasse de la rue Sherbrooke. Un des six affluents rejoignait le bras principal aux environs de l'intersection du boulevard de l'Assomption et de la route 138.

Le cours méandreux du ruisseau s'incisait ensuite dans la plaine argileuse du secteur d'étude au sein d'une étroite plaine inondable s'élargissant à une cinquantaine de mètres tout juste à l'ouest du tracé de la future route. Selon les sondages du MTQ, il existait une dénivellation de 3,00 m entre le lit du cours d'eau et le sommet des rives. La photographie aérienne de 1947 (figure 6) montre des berges abruptes, soumises à une érosion par le courant dans la concavité des méandres. Le ruisseau traversait ensuite le secteur d'étude dans sa partie nord, puis au sud de l'emplacement de la future route. D'après le plan de Sitwell datant de 1868 (figure 7), le ruisseau virait ensuite vers le sud sur 250 m pour finalement se jeter dans le fleuve, à la hauteur d'un chemin d'accès au terrain d'étude.

Selon les sondages du MTQ, sous le remblai, le lit du cours d'eau est fixé à 10,00 m et ses rives à 13,00 m. Par conséquent et dans tous les cas, jusqu'à 1 200 ans AA environ, période à partir de laquelle le niveau des eaux s'est abaissé sous la cote des 10,00 m, l'embouchure du ruisseau dans le fleuve Saint-Laurent était localisée à l'intérieur du secteur d'étude. Les eaux recouvraient alors la petite plaine alluviale au nord et à l'ouest du tracé et le secteur s'apparentait à une petite baie dont les rives (bordure de la terrasse de 13,00 m) étaient propices à l'installation humaine. La partie basse (10,00 m), même si elle a débuté son émergence il y a environ 1 200 ans, est depuis lors inondée chaque printemps ou presque (plaine inondable). À noter néanmoins que si des campements temporaires y ont été établis, des limons (alluvions) ont pu se déposer et recouvrir de potentiels vestiges archéologiques.

3.2 Occupations autochtones

Pour la région de l'archipel montréalais, Loewen (2019 : 20) mentionne que les données archéologiques actuelles suggèrent la présence de groupes humains de la période de l'Archaïque vers 6 660 ans AA à Coteau-du-Lac (BhFn-1). Il fait également remarquer que les pointes de projectile de la région montréalaise se présentent en une dizaine de matériaux principaux, dont trois sont d'origine locale (Loewen, 2019 : 30). Ces derniers sont la pierre cornéenne, issue des collines montérégiennes, et notamment d'une carrière située au flanc nord du mont Royal (BjFj-97), le chert de Kitchissippi sur l'Outaouais moyen et inférieur et la pierre pyroclastique, rencontrée sur l'Outaouais inférieur (Loewen, 2019 : 30 ; Cadieux, 2011 et 2005). Néanmoins, la majorité des matériaux semble provenir des Appalaches : cherts, rhyolites et quartzites. Le chert Onondaga, aussi très utilisé, provient des régions plus méridionales, de l'escarpement de Niagara.



Figure 5 - Cartographie de la zone d'étude montrant l'emplacement du cours du ruisseau Molson avant le remblaiement, la ligne de rivage avant poldérisation et une simulation du niveau d'eau à 15 m que l'on peut associer au niveau de 12-13 m avant remblaiement du secteur (sources : Photographie aérienne de 1947, plan de Sitwell de 1867). Malgré la faible résolution du modèle, on remarque que le secteur était au moins en partie inondé lorsque le niveau du fleuve Saint-Laurent était à 12 m ou plus (voir figure 4). L'embouchure du ruisseau devait alors se situer au niveau de l'élargissement de la vallée (noté « ancienne plaine d'inondation » sur la carte). Le secteur d'étude est figuré par un polygone rouge, la future route par un polygone blanc en transparence et les sondages du MTQ (ministère des Transports du Québec) par des points blancs.

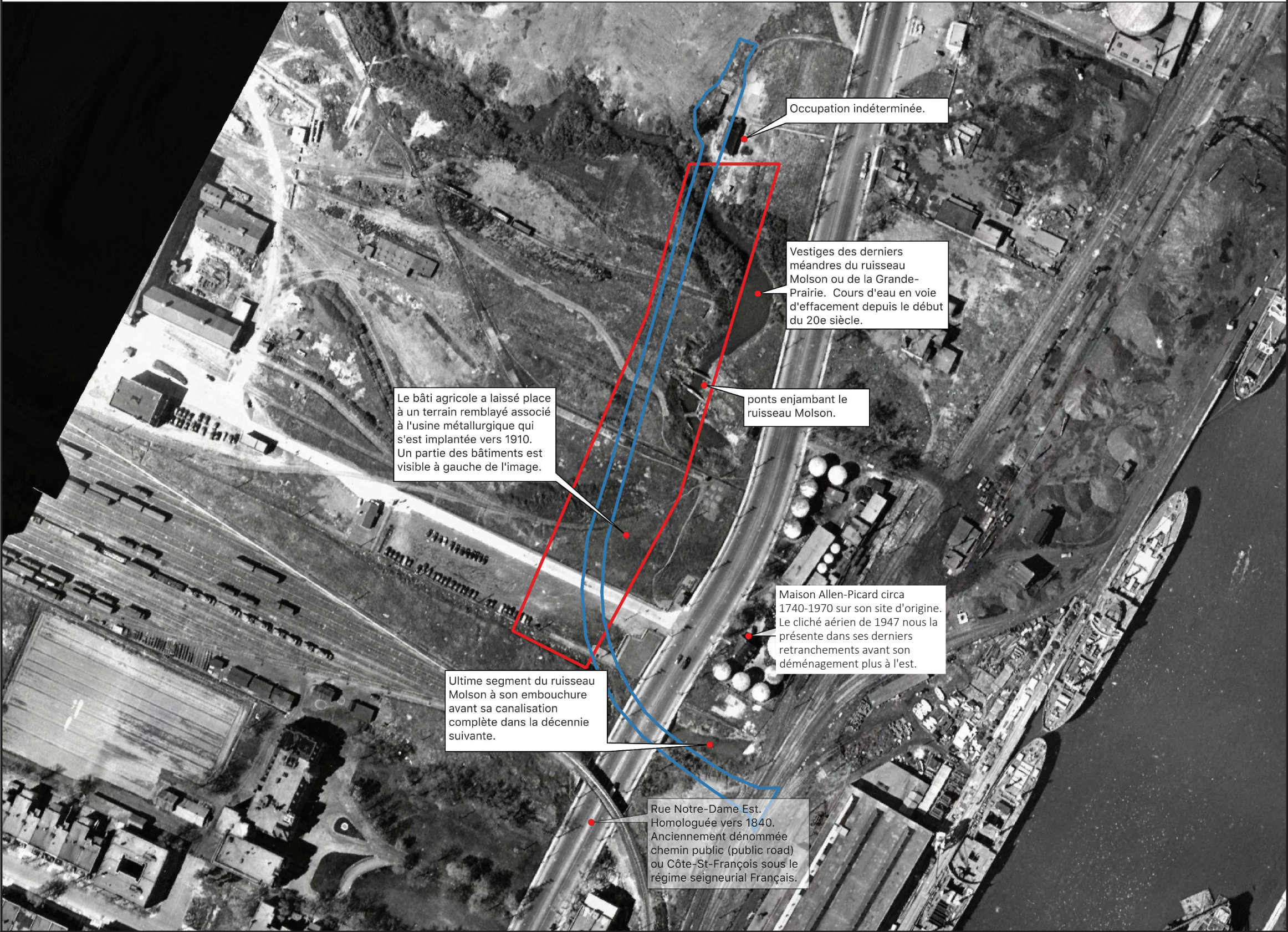
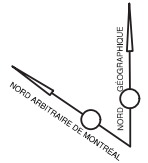


Figure - 6

Emprise du site à l'étude sur une photographie aérienne verticale de 1947

- Secteur à l'étude
- Emprise du futur lien routier



Arkēos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 2 000

Date
Février 2023

Numéro
de projet
850-1034-2

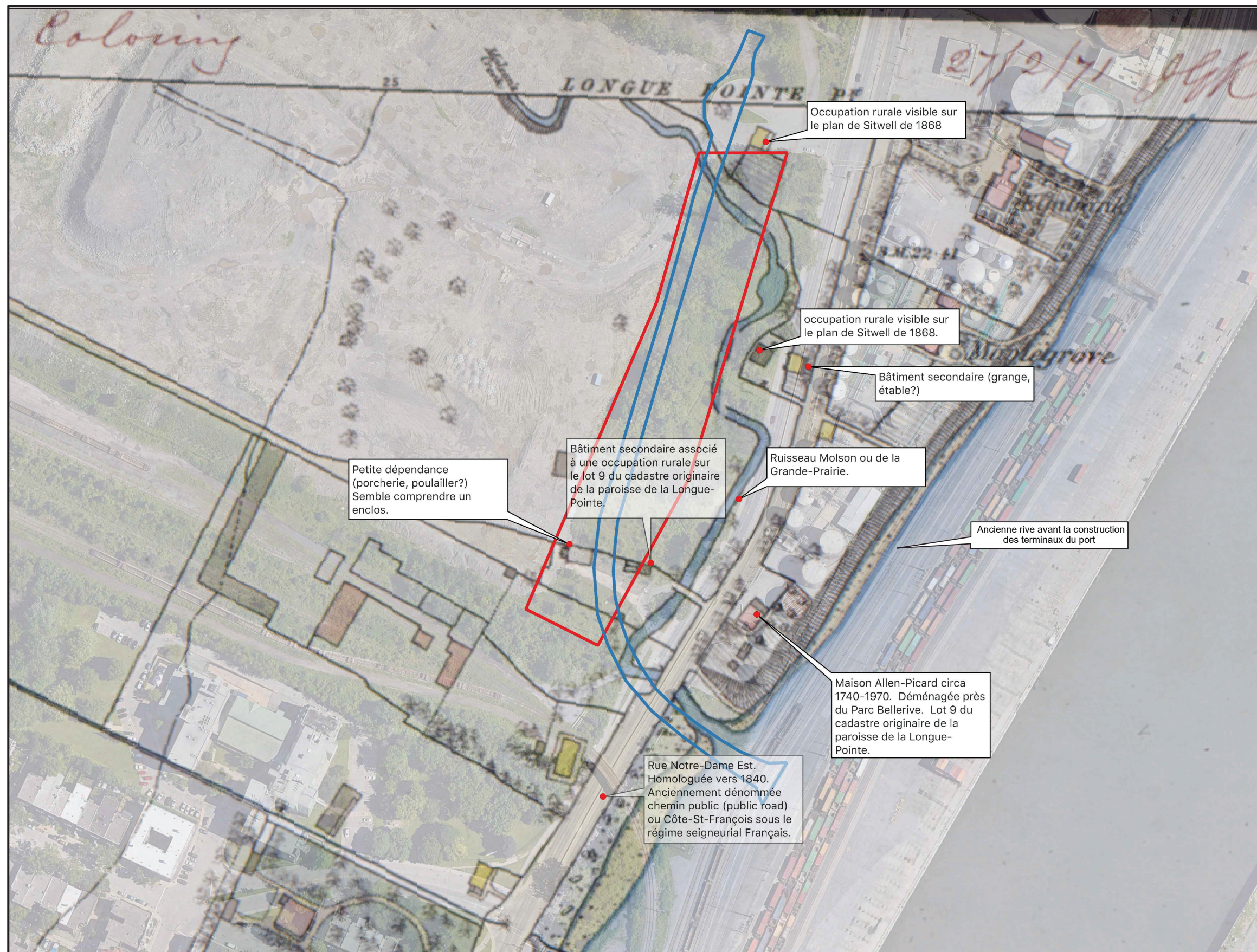
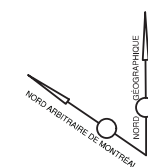


Figure 7 -
Emprise de l'aire d'étude superposée au plan de Sitwell de 1868

- Secteur à l'étude
- Emprise du futur lien routier



Arkēos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 2 000
0 20 40 m

Date
Février 2023

Numéro de projet
850-1034-2

D'importants lieux d'occupations humaines utilisés durant la période de l'Archaique moyen (8 800 à 6 800 ans AA) et de l'Archaique supérieur (6 800 à 3 000 ans AA) ont fait l'objet d'études assidues et soutenues. Par exemple, des emplacements comme sur la station 1/Hector-Trudel, la station 4 et le camp McKenzie de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois (Corbeil, 2004; Clermont et Chapdelaine, 1982), celui du Fort Coteau-du-Lac (BhFn-1) près des rapides de Soulanges (Marois, 1987; Piérard *et al.*, 1987; Archéotec, 1984), sur l'île Beaujeu (BhFn-7) située dans la portion aval du lac Saint-François (Pinel et Côté, 1988), l'île Morrison (BkGg-12) (Clermont et Chapdelaine, 1998) et l'île aux Allumettes (BkGg-11) dans le cours moyen de la rivière des Outaouais (Clermont et Chapdelaine, 2003) sont des emplacements qui ont été fortement fréquentés durant cette période. D'autres sites comme ceux de la maison Nivard-De-Saint-Dizier (BiFj-85) près des rapides de Lachine (Bélanger *et al.*, 2018; SACL, 2013), de la Pointe-du-Moulin de l'île Perrot (BiFl-1) (Archéotec, 2012a), de la maison Trestler (BiFm-11) dans la baie de Vaudreuil (Artéfactuel, 2018), de l'île aux Tourtes (BiFl-5) (Archéotec, 2004), de la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) sur le lac des Deux-Montagnes (Chapdelaine, 1990a) et le site BiFw-172 à l'embouchure de la rivière Gatineau (Ouellet, 2017; Archéotec, 2016) témoignent encore de l'importance qu'accordaient ces groupes à la confluence de la rivière des Outaouais et du Haut Saint-Laurent, à proximité des lacs Saint-Louis, Saint-François et Deux-Montagnes.

Par rapport à la période qui la précède, le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) est caractérisé par une exploitation encore plus intense de diverses ressources essentielles qui sont accessibles dans un territoire de moins en moins étendu. Graduellement, les groupes auront donc tendance à adopter un mode de vie nécessitant des déplacements sur des distances de plus en plus réduites, à mieux définir les limites et le contenu de leur territoire et à développer davantage des relations avec les groupes limitrophes. Dans la vallée du Saint-Laurent, le développement de la récolte opportuniste et éventuellement de la culture de plantes indigènes et exotiques bouleversera davantage les modes de vie ancestraux. Les structures sociales seront alors complexifiées (Birch, 2015; Creese, 2014; Milner *et al.*, 2013; Jordan, 2013; Hart & Engelbrecht, 2012; Sassaman, 2004), surtout en réponse à l'augmentation importante des populations vivant dans des territoires plus circonscrits géographiquement et socialement. Pour les archéologues, cette période nommée Sylvicole se subdivise en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA).

Dans la portion méridionale de la vallée laurentienne, les groupes rattachés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont notamment laissé des traces de leur passage dans les îles de Coteau-du-Lac (BhFn-1 et BhFn-7 en particulier), à la Pointe-des-Cascades, au parc d'Oka, à la Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982; Chapdelaine, 1990b) et au site de la Maison Nivard-De-Saint-Dizier (Balac *et al.*, 2019 : 32).

Les sites archéologiques de la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) sont nombreux dans la portion de la vallée laurentienne concernée par cette étude et tendent généralement à démontrer l'amorce d'un développement culturel plus régional (Balac *et al.*, 2019 : 33). Ces lieux d'occupation se situent principalement en marge riveraine ainsi que sur le pourtour de petites îles. Parmi les plus importants, on compte les sites de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois, de la plage d'Oka et du parc d'Oka (BiFm-1 et BiFm-8) (Bellavance, 2015; Arkéos, 2003; Chapdelaine, 1988; Clermont et Chapdelaine, 1982). À ces sites, peuvent être associée une trentaine d'autres manifestations répertoriées un peu partout dans l'archipel montréalais, notamment sur la Pointe du Moulin de l'Île Perrot (BiFl-1) (Archéotec, 2012a), dans le secteur de l'archipel des îles de Sainte-Rose sur la rivière des Prairies (BjFk-3 et BjFk-4) (Archéobec, 1996), sur le terrain de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier en bordure des rapides de Lachine (BiFj-85) (Bélanger *et al.*, 2018), ainsi que sur l'île de Montréal et sur les îles qui parsèment le cours du fleuve, notamment sur les sites BjFj-128 et 129 (Ethnoscop, 2005), le site BkFi-34 à Pointe-aux-Trembles (Arkéos, 1999) et les sites BkFi-4 et 25 sur la rive est de l'île Sainte-Thérèse (Proulx, 1984; Chevrier, 1980). Dans le Vieux-Montréal, des contextes du Sylvicole moyen ont également été retrouvés sur le site de Place-Royal (BjFj-3 et BjFj-47) (Ethnoscop, 2017; Arkéos, 1991), le site LeMoynes-LeBer (BjFj-49) (Ethnoscop, 2001), celui de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), le site de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96) et celui de l'accueil Bonneau (BjFj-100) (Ethnoscop, 2020a et 2020b).

Au cours du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), les modes d'occupation du territoire changent considérablement. Des villages semi-permanents sont établis dans des milieux bien drainés et localisés sur des surfaces légèrement surélevées ou dans des secteurs isolés. Un réseau de petits établissements utilisés de façon temporaire va permettre de tirer profit des ressources du territoire au rythme des saisons. De nombreux sites archéologiques attestent de l'occupation et de l'exploitation des rives de plus petits cours d'eau, en plus des grands axes fluviaux.

Progressivement, les populations ancestrales iroquoiennes du Saint-Laurent évoluent pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga que rencontrera Jacques Cartier en 1535 (Cartier, 1977). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivaient le sol de façon intensive, pêchaient durant les pics d'abondance et chassaient sporadiquement. Les récits de Cartier rapportent que les villages pouvaient contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils étaient, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve. Cependant, les groupes iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent désertèrent l'ensemble de leurs terres peu de temps après le passage de Cartier entre 1541 et 1603, et d'autres groupes autochtones utiliseront la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle lors de brefs passages.

3.3 Occupations eurocanadiennes

À la suite de la fondation de Ville-Marie en 1642, les seigneurs de l'Île doivent composer avec de nombreuses incursions iroquoises. Pour sécuriser le bourg, la Métropole envoie en Nouvelle-France le Régiment de Carignan-Sallière pour réduire la pression militaire qu'exercent les Cinq-Nations sur la jeune colonie. Jusqu'à la Grande Paix de 1701, plusieurs contingents viendront s'ajouter à cet apport militaire dans la défense de la colonie, dont la Compagnie Franche-de-la-Marine, qui arrivera au cours des années 1690. À l'instar des troupes installées dans l'archipel montréalais depuis une trentaine d'années, une partie de ses effectifs prendra position dans le secteur de la Longue-Pointe pour contrer les attaques dans ce secteur du fleuve. Dans le même élan, et dans le but de constituer de meilleures défenses du noyau villageois de Ville-Marie, de nouvelles concessions sont ouvertes en bordure du fleuve dans le but d'occuper l'aval et l'amont du bourg naissant.

Autour de ces nouveaux établissements essentiellement agricoles, des redoutes (de petits fortins) seront construites pour protéger les occupants des nouvelles concessions seigneuriales d'éventuelles incursions. Ce faisant, Montréal se dote ainsi d'une nouvelle ligne défensive avec l'apport de soldats dans ces établissements excentrés étalés au fil de l'eau. La population participe également à l'effort de défense en hébergeant les troupes stationnées en dehors de leur cantonnement (Maurault, 1924).

3.3.1 Occupation de la Longue-Pointe à partir de 1665

Les Sulpiciens concèdent les premières terres de la Longue-Pointe en 1665. On y ouvre 31 emplacements à des fins de peuplement et de protection de la colonie. Une chapelle est construite en 1719 et la paroisse Saint-François-d'Assise-de-la-Longue-Pointe est fondée en 1724. Auparavant, des missionnaires s'occupaient de la desserte de l'établissement rural où les habitants se dirigeaient vers la Pointe-aux-Trembles. La ferme Picard qui occupait l'actuel 5230, rue Notre-Dame faisait partie d'une concession établie dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Au tournant du XVIII^e siècle, Jacques Picard en est le dépositaire et la cèdera par voie de succession à son fils Pierre-Joseph Picard vers 1735. La maison de pierres sera érigée autour de 1740 (figures 8, 9, 10). Picard décèdera vers 1801. La vocation agricole du lot 997 du second terrier (lot 9 du cadastre originaire de 1874) demeurera tout au long du XIX^e siècle (figure 11). À l'époque, l'important ruisseau qui sillonnait sa terre avant qu'il ne termine sa course dans le fleuve Saint-Laurent était dénommé ruisseau de la Grande-Prairie. Le plan de Bellin de 1744, illustrant l'archipel montréalais quelque temps avant la Conquête, indique la position et confirme l'appellation du cours d'eau. On le rebaptise ruisseau Molson au troisième quart du XIX^e siècle, du nom de l'occupant de la terre où le ruisseau entame son dernier droit avant d'atteindre le fleuve (figure 12).



Figure 8 - Copie numérique de l'œuvre *Longue-Pointe, site du combat de la grange* de Louise-Amélie Panet-Berczy en 1839, illustrant le ruisseau de la Grande-Prairie (ruisseau Molson), la maison Picard, ses dépendances et les occupations voisines. Tiré de l'*Album Souvenirs Canadiens* de Jacques Viger, Archives de la Ville de Montréal



Figure 9 - Photo de la Maison Picard en 1965, Archives de la Ville de Montréal



Figure 10 - Déplacement de la maison Ethan Allen (Picard) sur la rue Notre-Dame en 1970. VM94-Ud061-003, Archives de la Ville de Montréal



Figure 11 - Plan du parcellaire des paroisses de Longue-Pointe, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles, tiré de l'Atlas of the City and island of Montréal, Henry Whitmer Hopkins 1879



Figure 12 - Extrait de la Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs, réalisée par Jacques Nicolas Bellin en 1744, et montrant certains affluents du fleuve St-Laurent, dont le ruisseau de la Grande-Prairie.

Le ruisseau se décharge dans le fleuve au niveau des lots 995-996 du deuxième terrier (lot 8 du cadastre de 1874). En 1665, les lots 995-996 avaient été concédés à un dénommé Jacques Béraud. Vers 1702, Pierre Trutteau (Trudeau) aurait été propriétaire du lot 998, sis sur le lot 15 du cadastre original. L'historien et ancien recteur de l'Université de Montréal, Olivier Maurault, mentionne pour sa part que la concession « N° 995, fut faite aux Sœurs de la Congrégation » et que le ruisseau aurait porté officieusement leur nom pour une certaine période. La carte de Hopkins de 1879 (voir figure 11) nous informe que les lots 8, 9, 10 et 15 sont occupés par les familles Molson, Grace, Lewis et Roy. À cette époque, la bourgeoisie montréalaise affectionnait particulièrement le secteur de la Longue-Pointe et de nombreuses résidences secondaires très cossues ont été construites sur des domaines de villégiatures hérités du parcellaire primitif. Les lots d'origine verront leur vocation muter avec le développement portuaire, la construction du chemin de fer et le développement de l'industrie lourde dans le futur quartier de Mercier.

La *Canadian Steel Foundries* (CSF) établit son site de production de Longue-Pointe en 1912 (figure 13). La construction débute en 1911. Les installations bordaient ce qui allait devenir la cour de triage du *Canadien National* et s'étendaient jusqu'à la rue Hochelaga. À son apogée, la fonderie de Montréal de la CSF était considérée parmi les plus importantes en Amérique du Nord. L'auteur du *Livre de la jungle*, l'écrivain Rudyard Kipling en fut l'un des principaux actionnaires. Les bâtiments occupaient près de 500 000 pi² (46 452 m²) sur 500,00 m de long. Le terrain s'étendait sur plus de 2 500 000 pi² (232 258 m²). L'usine de Longue-Pointe était spécialisée dans la production de pièces coulées en acier. On y produisait en autres des turbines destinées aux barrages hydroélectriques. Le complexe industriel de la rue Notre-Dame ferme ses portes en 2003. Le site a été entièrement démoli et la Ville de Montréal conserve une dizaine d'exemplaires des moules ayant servi à la production, dont certains produisaient des pièces pouvant peser jusqu'à 80 tonnes.

Depuis lors, hormis la frange sud, propriété du ministère des Transports du Québec, et qui présente à peu près la même élévation qu'au moment de l'abandon de l'occupation industrielle, le reste de l'ancienne propriété de la CSF vers la rue Hochelaga a subi un important rehaussement et nivellement de sa surface.

3.3.2 Potentiel archéologique eurocanadien

Le potentiel eurocanadien de l'aire d'étude prend ici la forme d'une analyse descriptive de l'évolution du cadre bâti et des éléments du paysage, en particulier à travers les modifications du cours du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie), de l'évolution du cadre bâti ancien issu du parcellaire agricole, et de sa supplantation par la fonction industrielle des lieux à partir de 1850. C'est le développement du port de Montréal qui en accélère le régime et, en plus grande intensité, à partir du début du XX^e siècle, avec l'installation du chantier maritime Vickers (sa cale sèche avoisine l'embouchure du ruisseau Molson) et de l'industrie lourde (fonderie et ateliers ferroviaires) dans le secteur ouest de la Longue-Pointe.



Figure 13 - *Canadian Steel Foundries* - Extrait d'une photographie aérienne de 1947 tirée des archives de la Ville de Montréal - Colorisée et annotée par François Plourde, sur le site Internet « Mémoire du ruisseau Molson »

Le plan de Sitwell de 1868 (voir figure 7) est découpé en plusieurs feuillets et planches. Les planches XII et XVI du feuillet 1 illustrent le secteur de la Longue-Pointe quelques années avant que le tissu rural ancien et les quelques domaines de villégiature qui s'y sont greffés ne soient engloutis sous les remblais industriels ou biffés du paysage riverain.

Le plan de 1868 a été réalisé par des ingénieurs militaires britanniques au moment de la promulgation de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (fondation du Canada moderne). Cette vue planimétrique de l'île de Montréal et des environs est réputée pour avoir été levée avec un grand souci de précision. La figure 7 illustre un extrait du plan de Sitwell superposé à la trame actuelle. On y observe la présence structurante du ruisseau Molson, à la fois obstacle et appui au déploiement du cadre bâti dans le paysage du parcellaire. L'embouchure du ruisseau Molson enserre la Maison Picard et les dépendances autour de la résidence située au sud de la rue Notre-Dame Est. Tout comme la plupart des occupations de l'ancienne Côte-St-François, cette résidence git près de la berge du fleuve. De l'autre côté du chemin public (rue Notre-Dame Est), un petit pont enjambe le cours d'eau pour rejoindre deux bâtiments secondaires vers le nord; et le chemin qui y mène poursuit sa route le long de la ligne de propriété. Un autre immeuble de plan quadrangulaire se trouve à l'est du pont, en retrait du ruisseau vers le haut de la côte. Un ensemble de bâtiments est visible au nord-est de la maison Picard. On le retrouve gisant dans le creux d'un des méandres du ruisseau. La rive gauche du cours d'eau semble moins abrupte que la rive droite. L'actuelle rue Notre-Dame traverse également le ruisseau. Pont ou ponceau, selon le plan il s'agirait d'un pont compte tenu des ailettes dessinées de part et d'autre de l'ouvrage d'art. Le lot 8 du cadastre original (le plus à l'ouest) comporte un cadre bâti plus élaboré que sur le lot 9 qui abrite la maison Picard. L'espace du lot 9 est plus ouvert, les crues printanières doivent le transformer périodiquement en plaine inondable. L'ajout de marnes annuelles à ce parcellaire pourrait avoir bonifié la qualité des terres agricoles, mais ralenti l'établissement de constructions autour du ruisseau. Le caractère plus humide des terres de la ferme sise au lot 9 aurait vraisemblablement contribué à la persistance de la surface d'origine et du bâti secondaire qui s'y rattachait.

En 1911, débute la construction de la *Canadian Steel Foundries* sur le lot 8 du cadastre de Longue-Pointe. Le complexe sidérurgique est implanté en arrière-lot, en retrait du ruisseau. La CSF est opérationnelle en 1912. Sur une photo aérienne verticale de 1947, tirée de la collection des Archives de Montréal (voir figure 6), on aperçoit des segments résiduels et discontinus du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie). Le dernier tronçon du cours d'eau à l'ouest de la maison Picard est encore visible, mais son lit est coupé en surface de son cours en amont. La maison Allen-Picard (voir figures 8, 9 et 10) fait face à un chemin d'accès qui mène à l'usine métallurgique. La maison sera déménagée en 1970 pour la sauver d'une démolition imminente. Le terrain dans l'emprise des travaux a été peu construit, mais a probablement été partiellement perturbé par la pose de canalisation d'égout visant à desservir le complexe industriel. Les eaux grises s'écoulent pour une part dans le ruisseau Molson avant qu'il ne soit canalisé. Trois petits ponts rudimentaires enjambent

le ruisseau dans les vestiges d'un de ses nombreux méandres. Plus à l'est, une maison de forme oblongue git en retrait de la rue Notre-Dame. On y voit également de petites dépendances près de la berge du ruisseau. Sur le plan de Sitwell la maison de forme oblongue se retrouvait à l'intérieur d'un méandre qui se trouve remblayé en 1947. Sur le cliché aérien, le cours du ruisseau bifurque à 90 degrés vers le sud après avoir longé la rue Notre-Dame. La portion ouest de l'aire d'étude semble avoir fait l'objet de multiples rehaussements pour en égaliser la surface. Ces dépôts secondaires proviendraient essentiellement de résidus associés aux activités industrielles. Sur la photo aérienne de 1947, la position de l'ancienne ligne de rivage, en deçà de la maison Allen-Picard, se retrouve sous l'emprise du chemin de fer de desserte du port qui s'étend parallèlement au rivage du Saint-Laurent. Au cœur de la propriété de la CSF, une autre voie de chemin de fer part du complexe industriel et s'interrompt abruptement contre le flanc nord d'un renflement du ruisseau. Au fil du temps, le cours d'eau a creusé une longue et fine crevasse dans le terrain, et son trait persiste dans le paysage. Le lot 9 correspond à la portion est de l'aire d'étude. Au tournant des années 50, le différentiel d'élévation entre le haut du talus riverain et le fond du ruisseau aurait été de près de 2,00 mètres, selon des témoins de l'époque. Sur la photo, la végétation arbustive résiduelle se concentre de chaque côté du ruisseau et présente une plus grande densité en bordure de la rue Sherbrooke. À la gauche du chemin d'accès menant à l'usine de la CSF, donnant sur la rue Sherbrooke, un bâtiment en forme de polygone irrégulier est surmonté d'un toit plat. Il s'agirait d'un édifice administratif associé au complexe industriel. De l'autre côté de l'entrée, un bâtiment aux proportions beaucoup plus réduites semble être celui qui règle le passage aux installations. Son carré de faible superficie est surmonté d'un toit à deux versants. Un long fossé de drainage longe la limite de propriété donnant sur la cour de triage ferroviaire du CN. Ce canal d'évacuation des eaux de surface marque la limite ouest de l'ancienne municipalité de la Longue-Pointe, devenue le quartier Mercier après son annexion à la Ville de Montréal. L'état général du site témoigne d'un terrain en voie de nivellement systématique.

L'extrait du plan d'assurance-incendie de 1954 (figure 14) dépeint le même espace que celui fixé par la photo aérienne de 1947. Les dépendances de la Maison Picard ont laissé place à des citernes de la *Canadian General Transit co Ltd*. La vieille demeure de 1740 est confinée à une portion congrue du terrain. L'embouchure du ruisseau Molson demeure, mais son cours semble interrompu au nord de la rue Sherbrooke. Un entrepôt comportant une toiture arrondie et appartenant à la *Canadian Car & foundry co Ltd* (autre appellation de la CSF) git dorénavant dans l'emprise du lot 9 du cadastre originaire (1874). Le chemin d'accès de l'usine métallurgique est gardé par un petit immeuble côté gauche de la voie. Ce bâtiment avait été pressenti sur la photo aérienne de 1947. Hormis l'entrepôt au profil arrondi, le terrain demeure peu construit. Le remblaiement du site s'intensifie, la sinuosité du ruisseau s'estompe au profit d'un espace rehaussé et nivelé. La vocation industrielle du secteur a pris entièrement le pas sur l'agriculture et la villégiature qui ont caractérisé l'occupation riveraine de la Longue-Pointe des années 1660 aux années 1900.

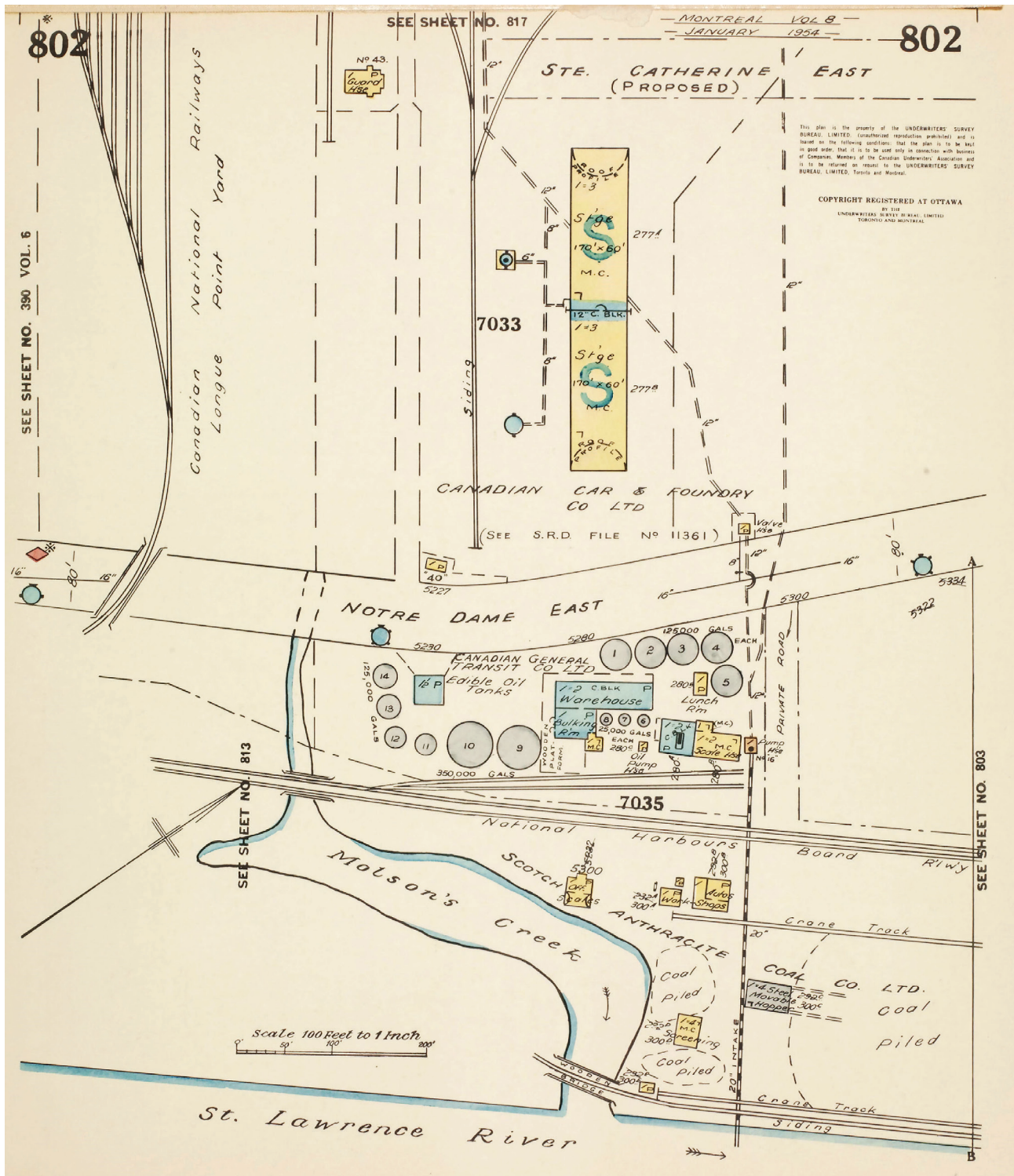


Figure 14 - Extrait d'un plan d'assurance incendie de 1954 montrant les installations de la Canadian Steele Foundries et le cours discontinu du ruisseau Molson

Le cliché vertical pris en 1968 (figure 15) nous renseigne sur la culmination de l'occupation du site par la CSF. Un vaste stationnement occupe les terrains à l'ouest de la cour de triage du CN; un second entrepôt a été construit en bordure de l'ancien lit du ruisseau Molson. Des bassins artificiels et fermés marquent les derniers reliquats du cours d'eau. L'embouchure a été complètement remblayée et probablement canalisée, ainsi que l'essentiel de son parcours dans l'espace à l'étude. Le carré de la maison Picard subsiste sur son site d'origine. Elle sera déménagée plus à l'est près du parc Bellerive et sera convertie en CPE. En bordure de la rue Sherbrooke, la broussaille occupe un segment disparu du ruisseau. Le cadre bâti industriel présent sur les anciens lots 8, 9, 10 et 15 disparaîtra graduellement au cours des années 1990 et 2000 pour laisser place à un important terrain en friche le long de la rue Sherbrooke, et tout récemment, à une aire de transbordement asphaltée dans la portion arrière du terrain couvrant la totalité de l'emprise des anciens ateliers sidérurgiques érigés au tout début du XX^e siècle. Le complexe sidérurgique ferme définitivement en 2003 puis les installations sont rasées au cours des années suivantes pour faire place à un projet de méga centre d'achat (*power center*) qui ne verra jamais le jour.

L'analyse des plans de 1868 (voir figure 7) et de 1954 (voir figure 14) et les photos aériennes de 1947 (voir figure 6) et 1968 (voir figure 15) rendent compte des grandes transformations qu'a subies le secteur de l'aire d'étude au cours du dernier siècle. La topographie d'origine a été recouverte d'épais remblais et le lit du ruisseau Molson a été graduellement comblé jusqu'à disparaître complètement. Ces dépôts pourraient avoir encapsulé des contextes anciens de l'occupation du site, tels des bâtiments et autres structures associés à l'occupation rurale du parcellaire, ou encore des vestiges d'origine autochtone dans l'environnement immédiat du ruisseau Molson.

Le tableau 3 fait état des sites archéologiques eurocanadiens et autochtones qui se trouvent dans un rayon de cinq kilomètres autour de l'aire d'étude.

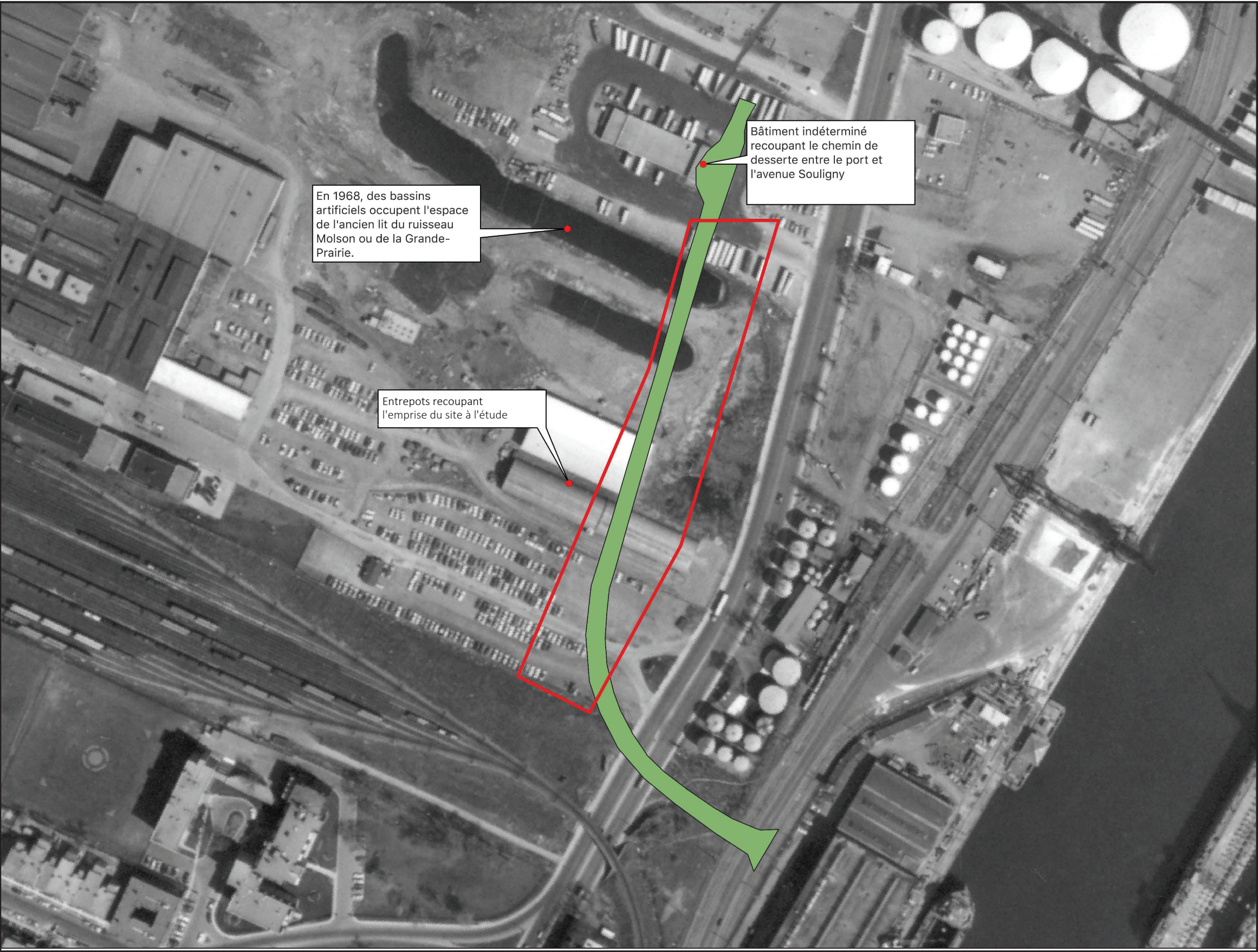
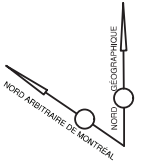


Figure 15 -

Emprise des travaux sur un extrait d'une photographie aérienne verticale de 1968

- Secteur à l'étude
- Emprise du futur lien routier



ÉCHELLE = 1 : 2 000
0 20 40 m

Date
Février 2023

Numéro
de projet
850-1034-2

Tableau 3 - Sites archéologiques connus et répertoriés dans un rayon de 5 km du secteur d'intervention

Nom du site archéologique	Bassin hydrographique	Identité culturelle	Code Borden	Localisation
Rue Notre-Dame Est	Saint-Laurent	Historique	BjFj-150	Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve-Montréal
Maison Cherrier	Richelieu	Historique	BjFj-7	Vieux-Longueuil
Maison Rollin (Vieux-Longueuil)	Richelieu	Historique	BjFj-83	Vieux-Longueuil
Site des Moulins de Longueuil	Richelieu	Historique	BjFj-75	Vieux-Longueuil
Ancien noyau religieux	Richelieu	Historique	BjFj-8	Vieux-Longueuil
Château-fort de Longueuil	Richelieu	Historique	BjFj-5	Vieux-Longueuil
Maison Rollin-Brais	Richelieu	Historique	BjFj-6	Vieux-Longueuil
Domaine Mont-de-La-Salle	Saint-Laurent	Historique	BjFj-122	Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, Montréal
Église St-Mark	Saint-Laurent	Historique	BjFj-106	Vieux-Longueuil
Hôpital des varioleux	Saint-Laurent	Historique	BjFj-120	Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, Montréal
Sépulture de Rosemont	Saint-Laurent	Autochtone historique ancien et sylvicole supérieur	BjFj-98	Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, Montréal
Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant	Des Prairies	Historique	BjFj-114	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Villa Woodbine	Saint-Laurent	Historique	BjFj-113	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Place des Patriotes	Saint-Laurent	Historique	BjFj-71	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Fabrique de pipes Henderson	Saint-Laurent	Historique	BjFj-135	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Ancien quartier Sainte-Marie	Saint-Laurent	Historique	BjFj-178	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Fabrique de pipes Bannerman	Saint-Laurent	Historique	BjFj-26	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Raffinerie de sucre et Malterie Molson	Saint-Laurent	Historique	BjFj-27	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Rue Dorion	Saint-Laurent	Historique	BjFj-40	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Rue de la Gauchetière	Saint-Laurent	Historique	BjFj-35	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Parc des vétérans	Saint-Laurent	Historique	BjFj-127	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Rue Cartier	Saint-Laurent	Historique	BjFj-36	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Rue de la Gauchetière	Saint-Laurent	Historique	BjFj-37	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Rue de la Gauchetière	Saint-Laurent	Historique	BjFj-38	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Faubourg à M'lasse	Saint-Laurent	Historique	BjFj-185	Arrondissement Ville-Marie, Montréal
Ile Sainte-Hélène ; site militaire	Saint-Laurent	Historique et Autochtone sylvicole supérieur	BjFj-84	Secteur au sud du pont Jacques-Cartier

4 RÉSULTATS

4.1 Contexte

Ce chapitre rend compte des résultats de l'intervention archéologique qui visait la réalisation d'un inventaire à partir de tranchées exploratoires excavées mécaniquement en divers point de l'aire d'étude. L'intervention s'est déroulée durant les travaux d'aménagement d'un nouveau lien routier vers l'avenue Souigny. Lorsque les tranchées ont été implantées, le viaduc enjambant la rue Notre-Dame Est était en voie d'achèvement, le couvert végétal dans l'emprise des travaux avait été retiré, une aire de circulation des véhicules lourds avait été aménagée et la surface dans la portion ouest du site avait fait l'objet d'un apport important en matière granulaire (photos 1 et 2).

Quatre sous-opérations (correspondant à cinq tranchées mécaniques) ont été ouvertes dans l'aire des travaux, soient les tranchées 1A (1A1, 1A2), 1B, 1C et 1D (figure 16). Le travail consistait à relever la stratification en paroi, d'enregistrer les vestiges mobiliers, immobiliers, ainsi que les utilités publiques désaffectées, et d'établir la présence éventuelle de sols d'intérêt (couches d'occupations préindustrielles). Les résultats ont été rapportés dans le tableau 4, séquence événementielle et descriptions des contextes.

Les tranchées 1A1 et 1A2 – respectivement de 2,00 m sur 11,65 m et 2,50 m sur 15,50 m – ont été positionnées dans un espace susceptible de révéler le flanc nord du talus naturel du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) et d'éventuels sols d'occupations précédant le remblaiement massif du secteur. Cette sous-opération correspond à l'emplacement approximatif de la tranchée T5, tel



Photo 1 - Vue générale du terrain à l'étude à partir du tournebride en direction du nouveau viaduc en voie de réalisation – Vue vers l'ouest (MTL22-12-1-22-N1-67)



Photo 2 - Vue de l'aire de travail autour du viaduc – Vue vers le sud-ouest (MTL22-12-1-22-N1-68)



Photo 3 - Tranchée 1A1 – Début des travaux d’excavation – Vue vers le nord-ouest (MTL22-12-1-22-N1-1)



Photo 4 - Tranchée 1A2 – Creusement oblique rejoignant la tranchée 1A1 – Vue vers le nord (MTL22-12-1-22-N1-31)

qu’illustré par les figures 3 et 16. Initialement, le creusement devait se dérouler d’un seul tenant, mais la configuration du terrain n’était pas favorable à une seule tranchée rectiligne. Elle a donc été reportée sur deux segments dans le périmètre immédiat de la tranchée initiale T5. L’axe de la tranchée 1A1 a été légèrement décalé vers l’ouest du périmètre prévu pour préserver autant que possible le couvert végétal qui obstruait le parcours initial (photo 3). La tranchée 1A2 s’appose à la paroi nord de la tranchée 1A1 et poursuit sa course en diagonale vers le nord-est dans la direction du tracé primitif de la tranchée T5 (photo 4).

La sous-opération 1B - 3,55 m sur 14,20 m – visait à pratiquer une coupe transversale dans le lit et les berges de l’ancien ruisseau Molson et d’atteindre ultimement les vestiges présumés d’une occupation agricole en front de l’ancienne Côte Saint-François (rue Notre-Dame Est). Cette sous-opération correspond à l’emplacement approximatif de la tranchée T4 (voir figure 16). La présence de broussailles très denses et d’une importante rupture de pente dans la portion sud du périmètre de T4 a forcé à confiner l’excavatrice à la moitié nord du tracé initial (photo 5).



Photo 5 - Tranchée 1B – Parois effondrées. La clôture marque la limite sud de l’aire d’étude – Vue vers le sud-ouest (MTL22-12-1-22-N1-20)

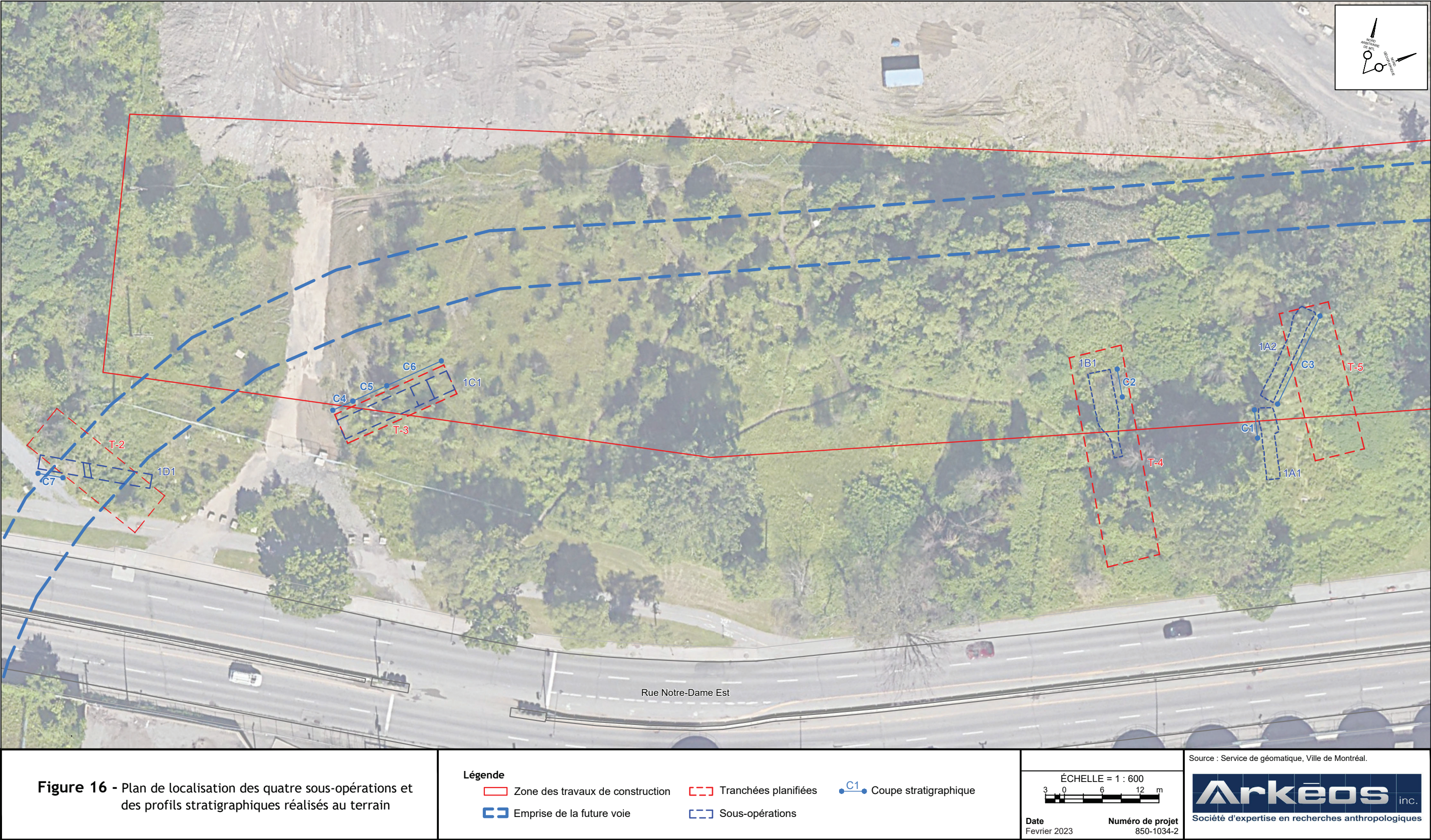


Tableau 4 - Séquence événementielle et descriptions des contextes

Événement	Couches	Tranchée mécanique	Altitudes (m NMM)		Type / Nature	Description de la matrice
			Sommet	Base		
11	C4-1	1C1	12,50	12,00	Fondation de l'aire des travaux	Concassé 0-3/4 (MG20)
	C5-1		12,95	12,15		
	C6-1		13,15	12,65		
	C7-1	1D1	12,80	12,50		
10	C3-1	1A2	14,50	13,90	Rehaussement / Nivellement	Remblai caillouteux, brun gris, hétérogène, racines
	C4-2	1C1	12,00	11,80		Sable grossier, brun foncé à noir, légèrement limoneux, meuble et hétérogène, inclusions de gravier, scories, charbon minéral, déchets minéraux, racines
	C4-3		11,90	11,50		Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres
	C4-4		11,75	11,40		Sable grossier, limoneux, brun rouille, plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, petites pierres
	C5-2		12,35	12,05		Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres
	C7-2	1D1	12,60	12,20		Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres
	C7-4		12,40	12,05		Sable grossier à caillouteux, limoneux, brun foncé plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres
9	C7-3	1D1	12,40	11,50	Implantation de ST-1 (massif électrique)	Mélange de sable et mortier, friable, peu compact, plutôt hétérogène, contenant dans sa portion supérieure de gros fragments de canalisation en terre cuite beige
	C7-5		12,20	11,70	Implantation de ST-2 (conduits électriques)	Dépôt très hétérogène, mélanges des couches tronquées par le creusement de la tranchée du vestige ST-2
8	C1-1, C1-2	1A1	14,50	13,50	Rehaussement	Remblai caillouteux, grisâtre, racines
	C7-6	1D1	12,30	12,05		Sable gris, légèrement limoneux, caillouteux
7	C7-7		12,40	11,90	Démolition ?	Mortier et sable blanchâtre, friable, contenant des pierres anguleuses, nodules de charbon minéral, fragment de brique commune épars
6	C1-3	1A1	14,50	12,50	Rejets fonderie, sable de fosse de moulage	Sable noirâtre à grisâtre, homogène, friable, sable de fonderie destinée aux fosses de moulage.
	C1-4		13,00	10,50		Litage de couches de sable jaune et noir, pas d'inclusions apparentes, recouvert d'une croute faite d'un amalgame de matières chauffées.
	C1-6		13,75	10,75		Sable noir. La portion supérieure contient beaucoup d'inclusions diverses alors que vers le bas, la couche devient plus homogène et sans inclusions.
	C1-7		13,50	12,45		Sable gris, noir à brun, contenant de nombreuses inclusions diverses
	C2-1	1B1	14,50	10,00		Sable gris-noir avec inclusions
	C3-2	1A2	14,25	13,25		Sable gris-noir avec inclusions
	C3-3		13,75	12,75		Sable noir homogène
	C3-4		13,50	12,50		Sable rouille homogène
	C7-8	1D1	11,90	11,40		Sable gris, friable, peu compact et homogène. Inclusions de particules de mortier, petits cailloux
	C7-9		12,10	11,65		Sable noir, meuble, plutôt homogène, lentille e sable et mortier à la base

Événement	Couches	Tranchée mécanique	Altitudes (m NMM)		Type / Nature	Description de la matrice
			Sommet	Base		
5	C1-5	1A	14,50	11,50	Débris de combustion, scories	Remblai sableux, très hétérogène, contient beaucoup de débris divers et d'éléments associés aux activités sidérurgiques, tels que briques réfractaires, métal informe, grosses scories, objets de métal tels acier tréfilé sous forme de gros brins de 0,01 m de diamètre, plaquettes de tôle, laitier, pneu
	C4-5	1C1	11,40	11,20		Sable grossier limoneux, brun rouille, peu compacte, hétérogène, contenant des mottes d'argile grise. Inclusions de déchets minéraux, scories, charbon minéral en poudre et en particules, gravillons, métal. Lentilles de résidus de combustion (mélange de sable grossier et charbon minéral)
	C4-6		11,20	11,15		Sable grossier, limoneux, noir, moyennement compact, homogène, inclusions de chaux, petits nodules de charbon minéral, métal ferreux
	C5-5		12,15	11,30 atteint		Sable grossier limoneux, brun rouille, peu compacte, hétérogène, contenant des mottes d'argile grise. Inclusions de déchets minéraux, scories, charbon minéral en poudre et en particules, gravillons, métal. Lentilles de résidus de combustion (mélange de sable grossier et charbon minéral)
	C6-6		12,85	12,25		Mince couche de charbon minéral sous forme de poudre, particules et fragments
	C6-7		12,85	12,45		Sable grossier, beige rosé, friable, plutôt hétérogène, contenant des fragments et de la poussière de brique réfractaire, résidus de combustion, mortier
	C6-8		12,45	11,50 atteint		Sable grossier, limoneux, brun rouille, plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres, lentille d'argile gris-vert, gros fragment de béton et petits fragments de brique orangée
	C7-10	1D1	12,00	11,40		Sable grossier limoneux, brun rouille, peu compacte, hétérogène, contenant des mottes d'argile grise. Inclusions de résidus de fonderie, scories, charbon minéral, mortier, fragments de brique réfractaire, comporte dans sa portion est une très grosse concentration de sable et mortier rubéfiés
	4	C1-8	1A1	12,00		10,00
C4-7		1C1	11,15	10,75	Argile limoneuse, mouchetée beige-jaune à gris, plutôt compacte, homogène, inclusions de pierres anguleuses, fragments de brique orangée. Mince couche de bois partiellement décomposé à l'interface inférieure	
3	C7-11	1D1	11,40	9,00	Comblement ruisseau Molson	Couche de sable grossier, homogène, alternant de brun foncé, à brun rouille, à brun
	C1-9	1A1	12,00	9,50 atteint		Remblai argileux brunâtre, hétérogène
	C1-10		10,25			Remblai argileux grisâtre, hétérogène
	C2-2	1B1	10,00	8,75		Remblai brun noir, plus argileux, très hétérogène, contenant un câble en acier, briques communes cailloux
	C3-5	1A2	14,00	11,50		Remblai argileux, gris, plutôt homogène, sans inclusions
	C3-6		13,50	9,50 atteint		Remblai gris foncé, contenant de nombreuses pierres
2	C3-7	1A2	12,50	11,75	Sédiments organiques ruisseau Molson	Matrice argilo-limoneuse, brun noir, boue organique remaniée, jonchée de débris sidérurgique à l'interface supérieure
1	C2-3	1B1	9,75	8,50	Sol naturel, épisode marin profond, mer de Champlain	Argile grise ou gris-bleu, compacte et homogène (argile à Léda)
	C3-8	1A2	11,75	9,00 atteint		
	C4-8	1C1	10,75	10,30		
	C7-12	1D1	9,00 atteint	Indéterminé	Sol naturel, épisode peu profond, mer de Champlain	Sable argileux très fin ou silt, gris clair, homogène, compact mais friable



Photo 6 - Tranchée 1C et terrain environnant – Vue vers l'est-sud-est (MTL22-12-1-22-N1-46)



Photo 7 - Future tranchée 1D sous le nouveau viaduc routier, entre la piste cyclable et la culée nord – Vue vers l'est (MTL22-12-1-22-N1-70)

La sous-opération 1C - 3,20 m sur 19,00 m – a été positionnée pour occuper une partie de l'emprise d'un bâtiment secondaire tel qu'illustré sur le plan de Sitwell de 1868 (voir figure 7). Cette structure serait associée à l'occupation du parcellaire agricole. Sa construction remontrait au deuxième tiers du XIX^e siècle au plus tard. La documentation colligée n'a pas permis de faire reculer plus loin dans le temps l'apparition du cadre bâti ancien. La sous-opération correspond à la tranchée T3. Elle occupe le même périmètre que celui proposé initialement (photo 6). La tranchée se trouve en marge sud-est de l'extrémité nord du nouveau viaduc routier qui traverse la rue Notre-Dame Est en direction du port de Montréal (voir figures 3 et 16).

La sous-opération 1D (2,20 m sur 18,00 m) a été placée sous le viaduc en construction, entre la piste cyclable et la culée de l'ouvrage d'art. Elle a été légèrement décalée et réduite pour l'éloigner de la surface bitumée qu'empruntent les vélos (photo 7). La tranchée 1D correspond à la tranchée T2 et visait à documenter la topographie d'origine du talus de la basse terrasse près de l'embouchure du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) (voir figures 7 et 16). Des contextes associés à des occupations autochtones de la période du sylvicole moyen et supérieur pourraient se trouver séquestrés dans les alluvions de part et d'autre du cours d'eau.

4.2 Inventaire archéologique des sous-opérations 1A à 1D (tranchées mécaniques)

4.2.1 Sous-opération 1A (tranchées 1A1 et 1A2, profils stratigraphiques C1 et C2)

À l'issue des excavations mécaniques à l'emplacement de la sous-opération 1A (1A1 et 1A2, tranchée 5), le tiers sud de la tranchée exploratoire 1A1 affichait un épais dépôt homogène de sable grisâtre à noirâtre (photo 8 et figure 17). Cette couche allait en s'amenuisant vers le sud et était bordée de remblais hétérogènes comportant de nombreux débris associés aux activités



Photo 8 - Plaque de métal ferreux aggloméré extrait de la tranchée 1A1 — Vue vers le nord-ouest (MTL22-12-1-22-N1-2)

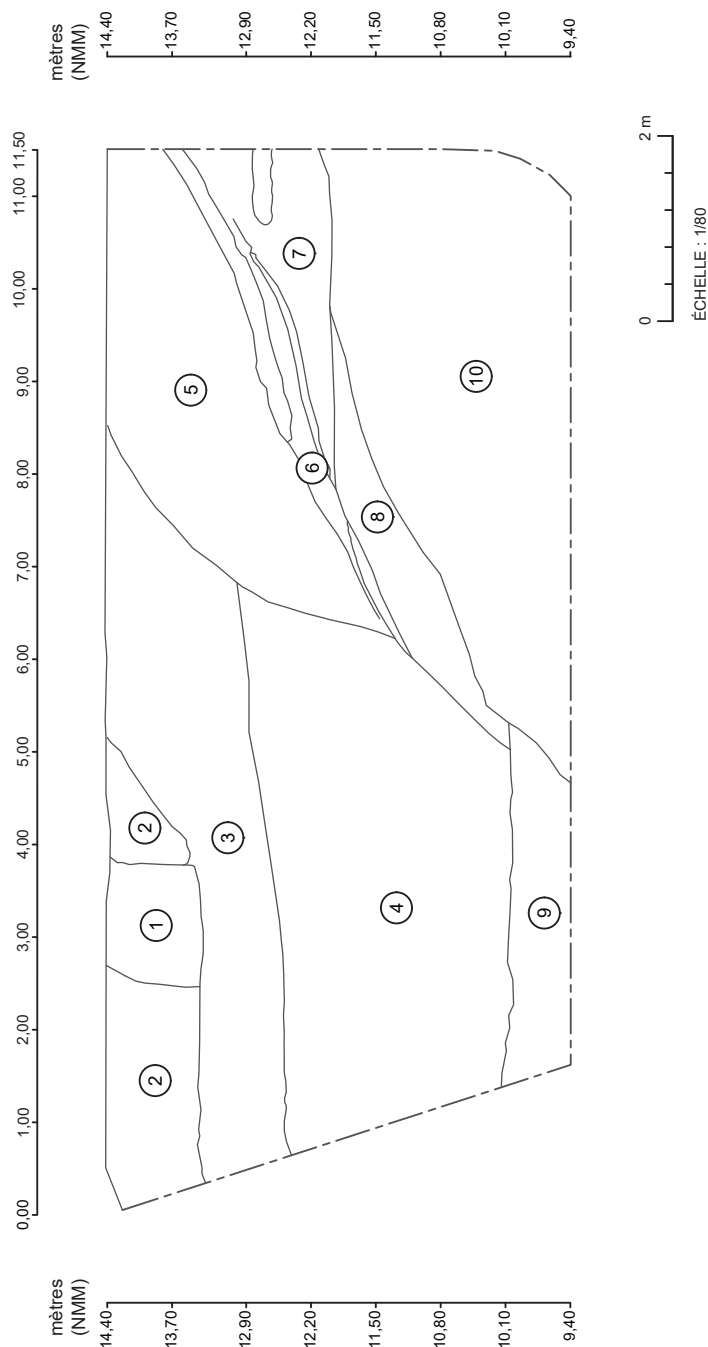


Photo 9 - « Croûte » de pierres amalgamées à des déchets de combustion (MTL22-12-1-22-N1-3)

du complexe sidérurgique qui a été actif jusqu'au seuil des années 2000 : briques réfractaires, acier tréfilé, laitier, scories et concrétions de métal ferreux (photo 9). Des rebuts, tels des pneus de camion et des chutes de bois d'œuvre, ont été également retrouvés dans les déblais de la tranchée 1A1. Le niveau atteint par la pelle mécanique a été de près de 5,00 m de profondeur, soit environ 9,50 m NMM. L'eau s'infiltrait à la base du creusement (photo 10). Cette tranchée ne recelait ni vestiges immobiliers ni objets-témoins des phases d'occupations autochtone et agricole. Des fragments de brique réfractaire et une bouteille en verre ont été tirés des déblais pour analyse. Tout comme pour les tranchées suivantes, ils seront discutés plus avant dans la section 4.3, traitant des éléments de la culture matérielle échantillonnés en cours d'inventaire.



Photo 10 - Tranchée 1A1 — Accumulation d'eau — Vue vers le sud-sud-ouest (MTL22-12-1-22-N1-11)



Description

1. Remblai caillouteux, grisâtre
2. Remblai caillouteux, grisâtre, racines
3. Sable noirâtre, homogène, friable, sable de fonderie
4. Sable gris foncé, homogène, friable, sable de fonderie
5. Remblai sableux, très hétérogène, contient beaucoup de débris divers et d'éléments associés aux activités sidérurgiques, tels que briques réfractaires, métal informe, grosses scories, objets de métal tels acier tréfilé sous forme de gros brins de 0,01 m de diamètre, plaquettes de tôle, laitier, pneu
6. Litage de couches de sable jaune et noir, pas d'inclusions apparentes, recouvertes d'une croute faite d'un amalgame de matières chauffées
7. Sable noir. La portion supérieure contient beaucoup d'inclusions diverses alors que vers le bas, la couche devient plus homogène et sans inclusions
8. Remblai sableux hétérogène
9. Remblai argileux
10. Remblai argileux grisâtre

Figure 17 - Sous-opération MTL22-12-1-1A1-C1 – Coupe C1, paroi ouest



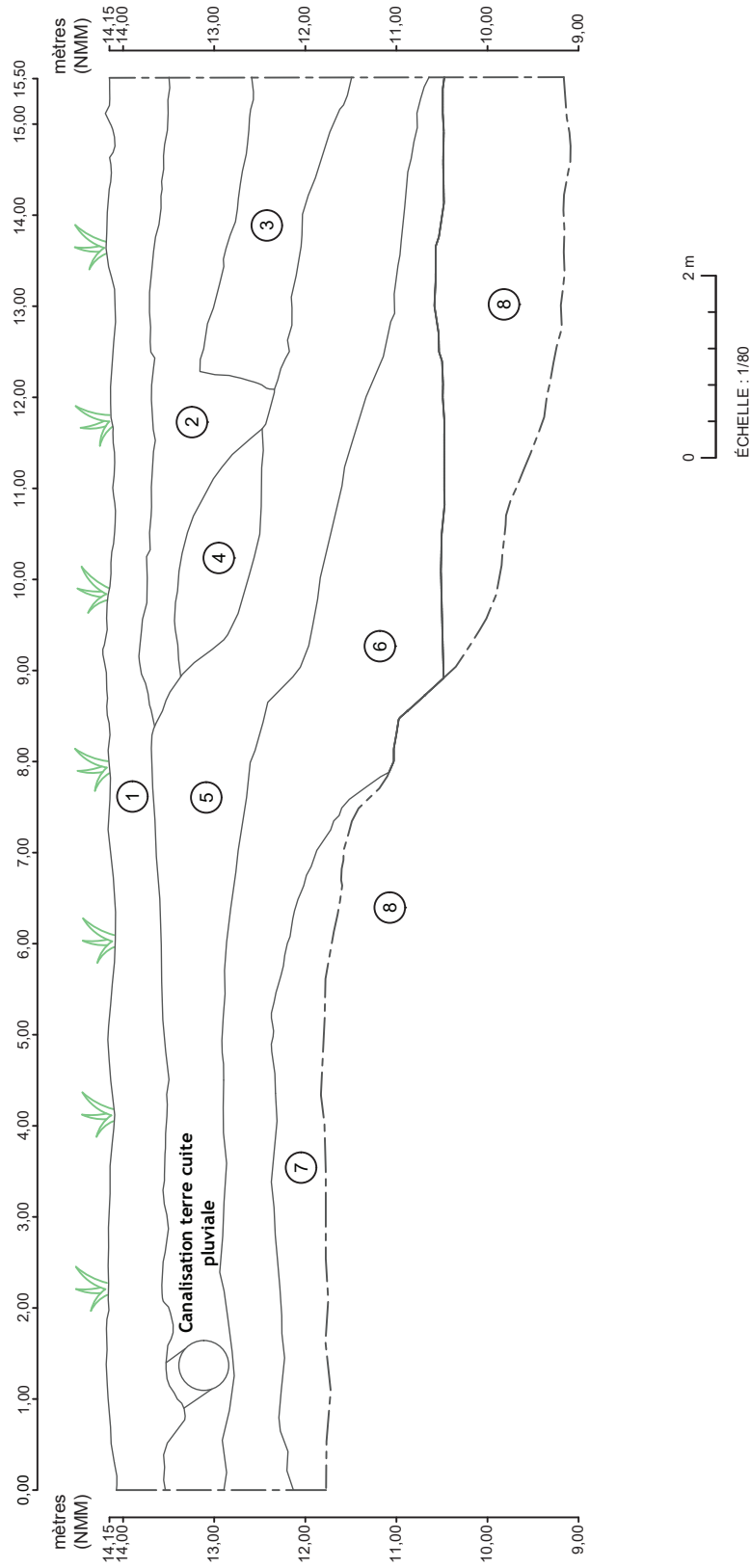
Photo 11 - Tranchée 1A2 – Niveau humique recouvrant l’argile marine dans la portion nord de la tranchée – Vue vers le nord
(MTL22-12-1-22-N1-35)

Dans la tranchée 1A2, outre la présence de sable de fonderie rejeté par la *Canadian Steel Foundries*, matière essentielle à une des chaînes opératoires de produits de la sidérurgie, on note la présence d’un horizon humique dans le tiers sud du creusement et qui serait associé à un environnement marécageux ou humide (figure 18). Des débris de fonderie jonchent le sommet de cette couche d’origine naturelle. Elle repose sur l’argile marine (photo 11). Cette boue organique pourrait correspondre au lit du ruisseau Molson ou encore à une ancienne plaine d’inondation dans le creux d’un méandre du même cours d’eau. L’infiltration d’eau a vite fait d’inonder la tranchée. Le niveau atteint par la pelle était d’environ 4,50 m sous la surface actuelle, à une altitude moyenne de 9,00 m NMM.

Les profils stratigraphiques des tranchées 1A1 et 1A2 (voir figures 17 et 18) ont été dressés à partir du sommet des excavations. Les parois, très friables, étaient plutôt instables et les points d’altitudes des couches ont été relevés à la mire et rapportés au dessin. Le relevé approximatif des profils était compensé par le caractère massif des dépôts secondaires et le peu de complexité de la stratification. Les unités stratigraphiques observées en paroi rendent compte d’un rehaussement de grande amplitude et le sommet des tranchées exploratoires surplombe de plusieurs mètres la rue Notre-Dame Est qui se trouve à quelques dizaines de mètres plus au sud.

4.2.2 Sous-opération 1B

La sous-opération 1B est située à l’ouest de la sous-opération 1A (voir figure 16). La présence d’une clôture *Frost* au niveau de la rupture de pente vers le sud interdisait la poursuite de la tranchée plus avant. La tranchée 1B recélait principalement des sols rapportés qui recouvraient une large dépression dans la topographie d’origine (photo 12). À l’extrémité sud de la tranchée, on a noté la présence d’une bande d’argile naturelle qui se poursuit sous la paroi sud de la sous-opération 1B. L’horizon supérieur du sol naturel y a été complètement décapé. Les efforts de canalisation du ruisseau Molson au cours du XX^e siècle ont vraisemblablement contribué à masquer les dépôts de surface associés à la topographie d’origine. Les remblais contenaient essentiellement des résidus de forge et du sable de moulage, témoins des anciennes activités industrielles du site. Le niveau atteint par la pelle mécanique a été d’environ 6,00 m au sud du creusement, pour une altitude approximative de 8,50 m NMM.



Description

1. Remblai caillouteux, brun gris, hétérogène, racines
2. Sable gris, noir à brun, contenant de nombreuses inclusions diverses de petite taille
3. Sable noir de fonderie, homogène, sans inclusions
4. Grosse lentille de sable brun rouille, homogène
5. Remblai argileux, gris, plutôt homogène, sans inclusions
6. Remblai gris foncé, contenant de nombreuses pierres
7. Matrice argilo-limoneuse, brun noir, remaniée (sédiments du ruisseau ?)
8. Argile bleu-gris, compacte et homogène, sol naturel stérile, épisode marin profond, mer de Champlain

Figure 18 - Sous-opération MTL22-12-1-1A2-C3 – Coupe C3, paroi sud-est



Photo 12 - Tranchée 1B – Portion sud de la tranchée 1B, niveau argileux atteint. Clôture en haut du talus – Vue vers le sud (MTL22-12-1-22-N1-14)

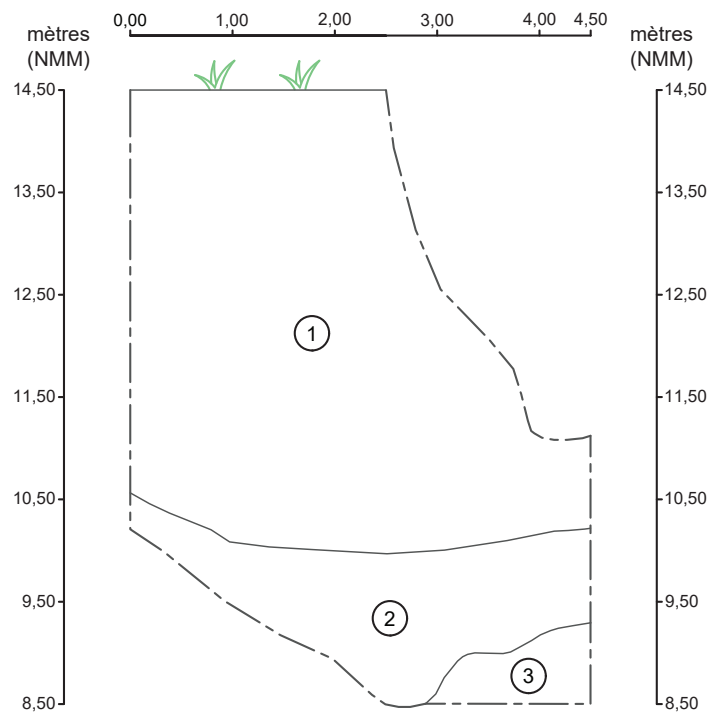


Photo 13 - Tranchée 1B – D'épais remblais sidérurgiques recouvrent l'argile marine – Vue vers le sud (MTL22-12-1-22-N1-10)

À l'instar des sous-opérations précédentes, le profil stratigraphique de la tranchée 1B (figure 19) a été relevé à partir du sommet de l'excavation. La stratification peu complexe affichait trois couches distinctes composées respectivement de sable de fonderie comportant des inclusions de chutes de bois, et des résidus de forge, un remblai argileux et hétérogène parsemé de briques communes et d'un câble d'acier, et d'un horizon marin (naturel) composé d'argile grise homogène (photo 13).

4.2.3 Sous-opération 1C

La sous-opération 1C était située aux abords du viaduc routier en construction (voir photo 6). Un remblai de pierre concassée 0-3/4 (MG20) occupait les premiers 0,50 m du creusement. Il semble associé à un nivellement/redressement des pentes en vue des travaux d'aménagement du nouveau lien routier. Les couches suivantes témoignent de dépôts successifs associés aux rejets industriels produits dans la chaîne opératoire des activités sidérurgiques (figure 20). Contrairement aux sous-opérations 1A et 1B, la tranchée 1C est située en retrait de l'ancien cours d'eau et le remblai correspond à un rehaussement général plutôt qu'au comblement d'une dépression comme le talweg d'un ruisseau. À partir de 1,20 m sous la surface de la tranchée 1C, une couche d'argile jaunâtre à grisâtre contenant des inclusions anthropiques apparaît sous les horizons hétérogènes de sable grossier et de déchets de combustion. L'eau souterraine a surgi à environ 2,00 m sous la surface du creusement (photo 14).



Description

1. Remblai sableux, noir, contenant pierres, croûtes de métal, plutôt homogène, planchettes de bois à la base sur 1,50 m linéaire
2. Remblai brun noir, plus argileux, très hétérogène, contenant un câble en acier, briques communes, cailloux
3. Argile grise, compacte et homogène, sol naturel stérile, épisode marin profond, mer de Champlain

Figure 19 - Sous-opération MTL22-12-1-1B1-C2 — Coupe C2, paroi est



Photo 14 - Tranchée 1C — Vue générale de la sous-opération en cours d'excavation — Segment sud-ouest inondé (MTL22-12-1-22-N1-48)

L'infiltration correspond à l'interface de l'argile grise homogène qui git sous la couche argileuse jaunâtre. L'argile homogène mutait en un horizon gris-bleuté de même consistance à la base de l'excavation. L'objectif de la tranchée exploratoire visait à mettre au jour d'éventuels vestiges associés à la phase d'occupation agricole de l'aire d'étude. Aucun contexte antérieur à la phase industrielle des lieux n'a été dégagé dans la tranchée 1C.

Afin de contenir l'eau qui jaillissait du creusement, la tranchée a été excavée d'ouest en est en trois sections fermées. Il s'agissait de ralentir la progression de l'inondation et permettre l'enregistrement stratigraphique de la paroi ouest les pieds au sec.

Les profils stratigraphiques C4, C5 et C6 (voir figure 20) rendent compte des trois relevés effectués dans la sous-opération et qui étaient séparés par des bermes. On a pu observer une continuité stratigraphique entre les profils avec certaines distinctions dans la composition des couches recouvrant l'argile naturelle. Elles se rapportent

sans exception aux activités sidérurgiques et aux travaux de rehaussement du terrain à cette même période. L'horizon d'argile naturelle a été atteint dans la portion ouest de la tranchée 1C tel que relevé dans le profil C4 à l'extrémité ouest du creusement (voir figure 20). Les profils C5 et C6 (voir figure 20) concernent une excavation moins profonde s'interrompant à la surface du sol naturel (photo 15). L'eau ruisselait en abondance à l'interface de l'argile et des remblais industriels.

4.2.4 Sous-opération 1D

La sous-opération 1D se trouvait sous le viaduc. De nombreuses perturbations ont affecté la stratification en paroi : massifs électriques, câbles triphasés de gros calibre, comblements divers (figure 21). À environ 4,00 m sous le sommet de la tranchée 1D, une importante canalisation de béton de 0,90 m de diamètre gisait dans le sable argileux gris



Photo 15 - Tranchée 1C — Paroi nord-ouest — Profil stratigraphique C6 — Vue vers le nord-est (MTL22-12-1-22-N1-50)

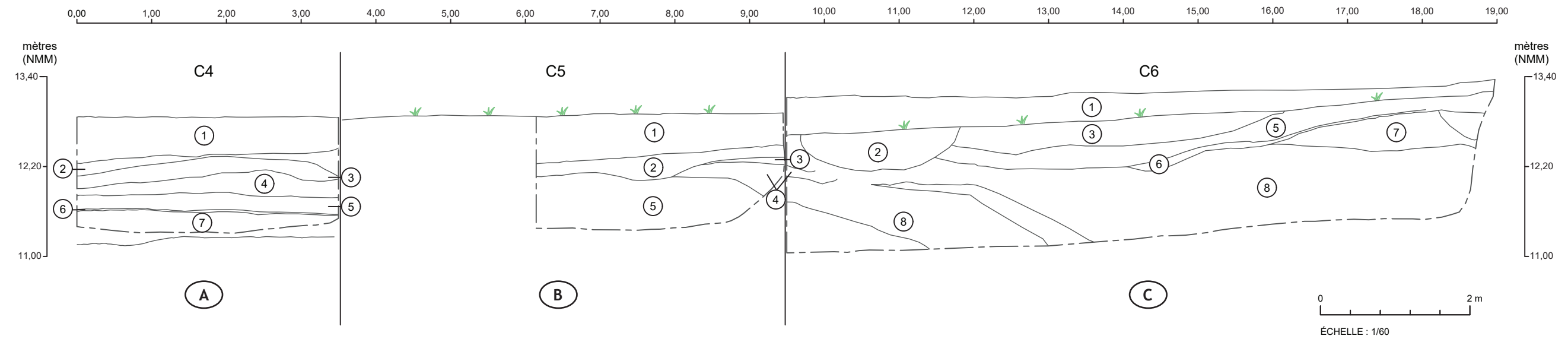


Figure 20 - Sous-opération MTL22-12-1-1C1 – Coupes C4, C5 et C6

A. Description – Sous-opération MTL22-12-1-1C1-C4 – Coupe C4, paroi nord-ouest

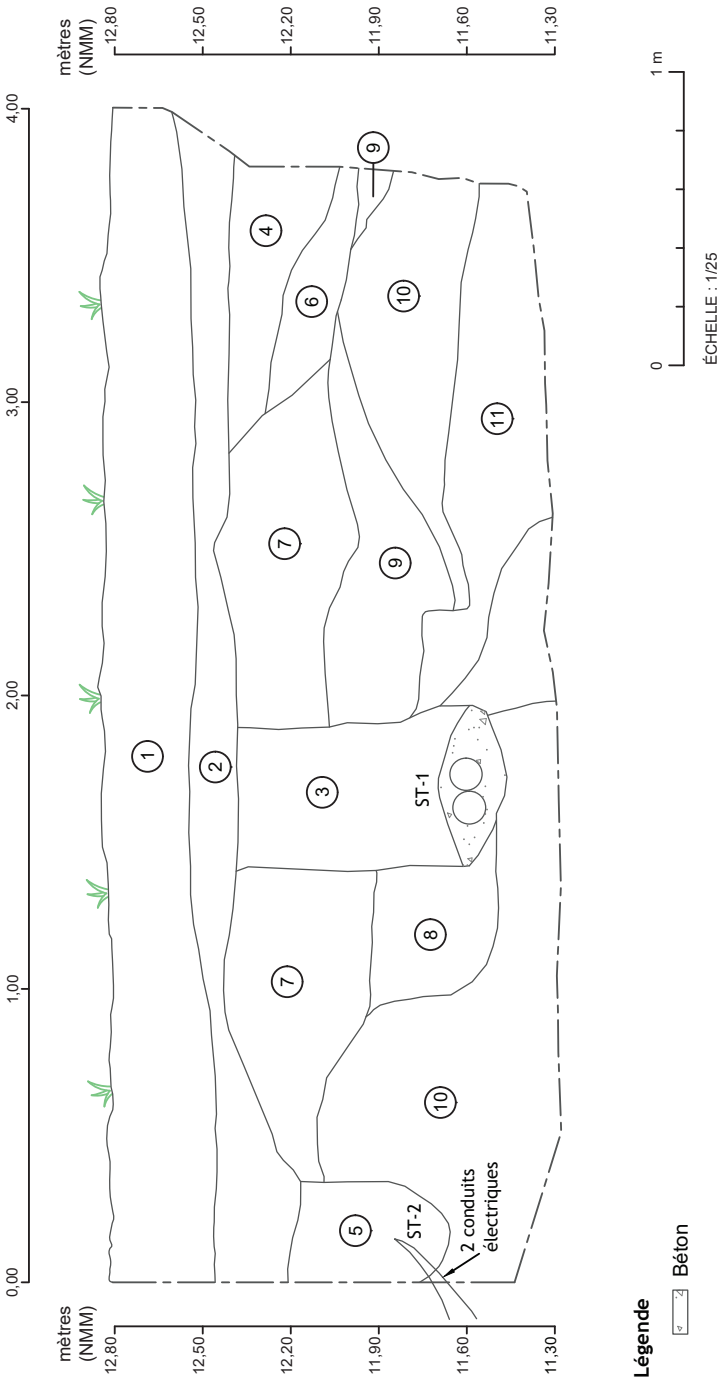
1. Concassé 0-3/4 (MG20)
2. Sable grossier, brun foncé à noir, légèrement limoneux, meuble et hétérogène, inclusions de gravier, scories, charbon minéral, déchets minéraux, racines
3. Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres
4. Idem C4-3 mais de couleur brun rouille
5. Sable grossier limoneux, brun rouille, peu compacte, hétérogène, contenant des mottes d'argile grise. Inclusions de déchets minéraux, scories, charbon minéral en poudre et en particules, gravillons, métal. Lentilles de résidus de combustion (mélange de sable grossier et charbon minéral)
6. Sable grossier, limoneux, noir, moyennement compact, homogène, inclusions de chaux, petits nodules de charbon minéral, métal ferreux
7. Argile limoneuse, mouchetée beige-jaune à gris, plutôt compacte, homogène, inclusions de pierres anguleuses, fragments de brique orangée. Mince couche de bois partiellement décomposé à l'interface inférieure.
8. Argile grise passant au gris-bleu

B. Description – Sous-opération MTL22-12-1-1C1-C5 – Coupe C5, paroi nord-ouest

1. Concassé 0-3/4 (MG20)
2. Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres (idem C4-3)
3. Lentille de sable jaune intercalé de sable noir et de poudre de charbon minéral
4. Sable fin rubéfié mêlé de cendre d'anthracite (charbon minéral)
5. Sable grossier limoneux, brun rouille, peu compacte, hétérogène, contenant des mottes d'argile grise. Inclusions de déchets minéraux, scories, charbon minéral en poudre et en particules, gravillons, métal. Lentilles de résidus de combustion (mélange de sable grossier et charbon minéral (idem C4-5))

C. Description – Sous-opération MTL22-12-1-1C1-C6 – Coupe C6, paroi nord-ouest

1. Concassé 0-3/4 (MG20)
2. Lentille composée d'un mélange de concassé brun-grisâtre et argile
3. Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres (idem C4-3 et C5-2)
4. Sable fin rubéfié mêlé de cendre d'anthracite (charbon minéral)
5. Sable brun-gris, plutôt homogène mais comportant quelques petites lentilles de sable jaune
6. Mince couche de charbon minéral sous forme de poudre, particules et fragments
7. Sable grossier, beige rosé, friable, plutôt hétérogène, contenant des fragments et de la poussière de brique réfractaire, résidus de combustion, mortier
8. Sable grossier, limoneux, brun rouille, plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres, lentille d'argile gris-vert, gros fragment de béton et petits fragments de brique orangée



Description

- 1. Concassé 0-3/4 (MG20) (idem C4-1, C5-1, C6-1)
- 2. Sable grossier, limoneux, brun plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres (idem C4-3)
- 3. Mélange de sable et mortier, friable, peu compact, plutôt hétérogène, contenant dans sa portion supérieure de gros fragments de canalisation en terre cuite beige. Comblement de la tranchée du vestige ST-1 (massif électrique 2 conduits)
- 4. Sable grossier à caillouteux, limoneux, brun foncé plutôt meuble et friable, homogène, charbon minéral en poudre et en particules, fragments de brique, racines, petites pierres
- 5. Dépôt très hétérogène, mélanges des couches tronquées par le creusement de la tranchée du vestige ST-2 (conduits électriques)
- 6. Sable gris, légèrement limoneux, caillouteux
- 7. Mortier et sable blanchâtre friable, contenant des pierres anguleuses, nodules de charbon minéral, fragment de brique commune épars
- 8. Sable gris, friable, peu compact et homogène. Inclusions de particules de mortier, petits cailloux. Comblement d’une tranchée antérieure à celle de ST-1
- 9. Sable noir, meuble, plutôt homogène, lentille e sable et mortier à la base
- 10. Sable grossier limoneux, brun rouille, peu compact, hétérogène, contenant des mottes d’argile grise. Inclusions de résidus de fonderie, scories, charbon minéral, mortier, fragments de brique réfractaire, comporte dans sa portion est une très grosse concentration de sable et mortier rubéfiés
- 11. Couche de sable grossier, homogène, alternant de brun foncé, à brun rouille, à brun
- 12. Sable argileux, gris clair, homogène, compact mais friable

Figure 21 - Sous-opération MTL22-12-1-1C1-C7 – Coupe C7, paroi sud

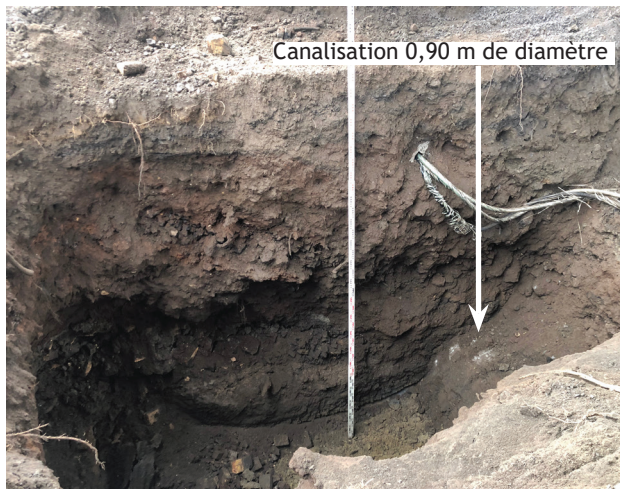


Photo 16 - Tranchée 1D – Niveau atteint dans la portion est de la sous-opération – Une canalisation de 0,90 m de diamètre git dans le sable argileux d'origine naturel (MTI22-12-1-22-N1-62)



Photo 17 - Tranchée 1D – Paroi sud et niveau atteint – Les remblais recouvrent le sol naturel sur plus de 4,00 m d'épaisseur (MTI22-12-1-22-N1-53)

d'origine naturelle. Il s'agirait du collecteur Molson qui traverse la rue Notre-Dame Sud de part en part et poursuit sa course en direction de la culée nord du viaduc routier. La canalisation repose dans un sable naturel grisâtre et très fin qui affiche une pente ascendante vers l'est (photo 16). La stratigraphie à la base des remblais industriels affiche une pente ascendante du sol naturel (stérile) vers l'est. Il s'agirait de l'ancien lit du ruisseau Molson. Aucune trace d'occupations anciennes précédant la phase industrielle lourde n'a été dégagée dans la tranchée 1D.

Les remblais couvrant la canalisation d'orientation nord-sud rendent compte du comblement du lit du ruisseau et de rehaussements subséquents (photo 17). Ces remblais sont tronqués par les tranchées d'implantation de conduits électriques (ST-1 et ST-2) et d'autres câbles électriques. Un épais dépôt de sable grossier, hétérogène et peu compact occupe la partie médiane des parois de la tranchée. Il comporte de nombreuses inclusions de résidus de fonderie et une grosse lentille de sable et mortier rubéfiée. Le sable argileux gris clair et homogène constitue un horizon naturel précédant l'émersion des terres de cette partie de l'île de Montréal.

4.3 Culture matérielle

Les contextes stratigraphiques des objets-témoins tirés de l'inventaire (annexe 2) se rapportent exclusivement à des épisodes de remblaiement et de rehaussement associés aux activités de la *Canadian Steel Foundries* (1912-2003). Pour l'essentiel, il s'agit de briques et fragments de briques réfractaires utilisées dans les processus de fabrication métallurgique, de tiges de métal ferreux à corps de section circulaire à usage indéterminé, de fragments d'outils manuels et de verre à bouteilles. Tous les objets ont été élagués après traitement et analyse.



Photo 18 - Fragment de brique réfractaire à pâte jaune portant la marque estampée « Tyson »
(ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1A01-échantillon 2)



Photo 19 - Fragment de brique réfractaire à pâte chamois-beige portant la marque estampée « Dando »
(ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1A02-échantillon 10)



Photo 20 - Brique réfractaire à pâte jaune en forme de prisme trapézoïdal portant la marque estampée « STAR / 3 » (ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1C1-échantillon 12b)

La sous-opération 1A a livré quelques fragments de brique réfractaire portant les marques estampées « TYSON » et « DANDO » (photos 18 et 19). La brique à pâte jaune « DANDO » aurait été fabriquée à Dando, Beaver County, en Pennsylvanie. D'autres briques réfractaires retirées des remblais portaient des inscriptions illisibles. Toutes les briques des lots 1A1 et 1A2 portaient des résidus de combustion et des traces de chauffage. Le lot 1A1 comptait également une bouteille de bière Labatt 50 de type Stubbie à corps de section circulaire, à épaule arrondie, à col court et à ouverture de type Crown. Fabriquée par *Consumers Glass* (vraisemblablement à l'usine de Pointe-Saint-Charles), cette bouteille aurait été produite à partir de 1937. En revanche, le type de logo sur l'étiquette aurait commencé à être utilisé dans les années 1960.

À l'ouest de la tranchée 1A, mais dans son périmètre immédiat, la sous-opération 1B compte également des briques réfractaires à pâte jaune, dont une « DANDO » (voir photo 19) et d'autres dont la marque estampillée est illisible. Les fragments de brique portent des résidus de combustion et des traces de chauffage.

La sous-opération 1C, qui se trouvait au sud-ouest du nouveau viaduc routier, a livré une seule brique réfractaire à pâte jaune en forme de prisme trapézoïdal, portant la marque estampée « - STAR / 3 » (photo 20). Les autres objets-témoins sont constitués respectivement de métal ferreux indéterminé, de fonte, et d'alliage métallique indéterminé. On retrouve un fragment de couteau comportant la lame et la soie et présentant une concrétion importante, des clous fortement corrodés, des fragments de tiges à corps de section circulaire, une pièce en fonte de forme rectangulaire, comportant deux faces bombées



Photo 21 - Brique réfractaire à pâte de couleur saumon portant la marque estampée «GLENBOIG(G)» (ECM-850-1034-2-MTL-22-12-1-1D01-échantillon 1)

et deux faces plates, et un fragment de bande en alliage métallique de couleur grise avec des concrétions blanches.

Dans la tranchée 1D, deux fragments de pelles ont été retirés des remblais composés de résidus d'origine sidérurgiques. Dans le premier cas, il s'agit d'un fragment de pelle à godet peu profond et probablement carré et présentant une concrétion importante. Le second item est un fragment de godet de pelle avec une partie de son manche en bois et qui présente également une concrétion importante. Ce type d'outil manuel était sans

doute d'usage courant dans une fonderie. Une pièce de machinerie à fonction indéterminée provient également de la sous-opération 1D. Il s'agit d'un fragment de métal ferreux de forme conique, creux, caréné en son centre, avec une extrémité fermée concave comportant 2 trous ou perforations, et une extrémité ouverte ou cassée. On a finalement retrouvé une brique réfractaire à pâte de couleur saumon, portant la marque estampée «GLENBOIG[G]», dont une face présente des résidus de combustion. Cette brique aurait été fabriquée à Glenboig, en Écosse (photo 21).

Aucune céramique destinée à un usage domestique ou agricole n'a été découverte durant l'intervention. Les vestiges mobiliers se rapportent essentiellement à l'occupation industrielle de l'aire d'étude.

4.4 Vestiges de services d'utilités publiques

Deux structures ont été documentées dans la sous-opération 1D, située sous le viaduc routier enjambant la rue Notre-Dame Ouest (voir figure 16). Il s'agit des vestiges ST-1 et ST-2, respectivement un massif désaffecté de deux conduits, et de deux câbles enfouis dans des tubes de carton bitumé. Ce sont des éléments plutôt récents, associés à la dernière phase d'occupation du site industriel dont les tranchées d'implantation coupent les couches de remblais sidérurgiques recouvrant l'ancien cours du ruisseau Molson (de la Grande Prairie). Dans les autres tranchées exploratoires (1A à 1C), aucun vestige immobilier ou d'utilité publique n'a été dégagé au cours des excavations.

Le vestige ST-1 se rapporte à un massif électrique ou téléphonique comportant deux tubes de terre cuite enduits d'un béton grossier coulé en tranchée (photo 22). Les tubes sont octogonaux et striés à l'extérieur, et circulaires à l'intérieur. Les sections de tubes sont posées à plat, accolées les unes aux autres, sans liant autre que le béton les enrobant. Le diamètre intérieur des tubes est de 0,08 m et extérieur de 0,12 m. Le sommet du massif git à 12,00 m NMM, tandis que sa base repose à 11,54 m NMM. Les tubes étaient vides au moment de la découverte. Le profil stratigraphique C7 illustre la position du massif dans la masse de remblais (voir figure 21).



Photo 22 - Tranchée 1D – Vestige ST-1 - Massif électrique en paroi sud (MTL22-12-1-22-N1-54_2274)



Photo 23 - Tranchée 1D – Câbles électriques triphasés tronquant les parois sud et nord de la sous-opération (MTL22-12-1-22-N1-61_2294)

Le vestige ST-2 consiste en deux tubes de carton bitumé de 0,12 m de diamètre contenant des câbles électriques destinés à l'électrification d'un bâtiment du complexe sidérurgique en marge de la rue Notre-Dame Est. Le sommet des conduits culmine à 11,92 m NMM et la base du vestige repose à 11,80 m NMM. Ces câbles auraient été enfouis après 1970 (voir figure 21).

D'autres câbles électriques ont été mis au jour dans la tranchée 1D, mais n'ont pas fait l'objet d'enregistrement. Il s'agissait de câbles triphasés de gros calibre (photo 23). Ils reposaient dans la portion supérieure du remblai de comblement du collecteur Molson. Le collecteur est une canalisation d'égout active de 0,90 m de diamètre, d'orientation nord-sud et gisant à près de 4,00 m de profondeur sous le niveau de circulation actuelle.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique dans l'emprise du projet du nouveau lien routier vers l'avenue Souigny visait à qualifier et quantifier les ressources archéologiques en lien avec le potentiel archéologique eurocanadien associé à l'occupation rurale du parcellaire, ainsi qu'avec le potentiel autochtone, tels que présentés dans l'avis archéologique soumis à l'APM (Arkéos, 2021). Aucun contexte archéologique associé à ces deux périodes n'a été relevé dans les espaces inventoriés lors de cette intervention. Les contextes dégagés concernent les activités industrielles qui se sont déroulées de 1912 à 2003.

L'excavation des tranchées exploratoires 1A et 1B s'est déroulée dans la portion est de l'aire d'étude. Le creusement a permis la mise au jour en parois d'une stratification peu complexe sur près de 5,00 m de profondeur. L'argile marine gisait à la base des tranchées 1A2 et 1B1. Dans la tranchée 1A2, l'horizon naturel était recouvert dans sa moitié sud d'épais dépôts de résidus et débris de fonderie associés à la *Canadian Steel Foundries*. Sa portion nord comportait une couche riche en matières organiques partiellement décomposées (horizon humique) à l'interface de l'argile. Cet horizon correspondrait probablement à une plaine d'inondation associée aux débordements de l'ancien ruisseau Molson, ou à une zone humide occupant une cuvette en bordure des derniers méandres du cours d'eau avant qu'il n'atteigne le fleuve Saint-Laurent.

Le creusement de la tranchée 1C témoigne des rehaussements successifs du terrain lors de l'occupation du complexe sidérurgique. Il s'agissait de la tranchée exploratoire la plus éloignée du cours présumé de l'ancien ruisseau Molson. L'argile marine a été atteinte à environ 2,00 m sous la surface de l'aire de circulation de la zone de travaux. Elle était recouverte de remblais composés de résidus de forge et de débris métalliques issus des ateliers de la *Canadian Steel*.

La tranchée 1D retrouve l'emplacement du cours d'eau juste avant son embouchure, en bordure de l'actuelle piste cyclable, à l'ombre du nouveau viaduc au niveau de la culée nord. La base du creusement atteint 4,00 m sous la surface de circulation actuelle. Le collecteur Molson occupe l'ancien lit du ruisseau Molson dans son dernier droit vers le fleuve, et se poursuit sous la rue Notre-Dame Est.

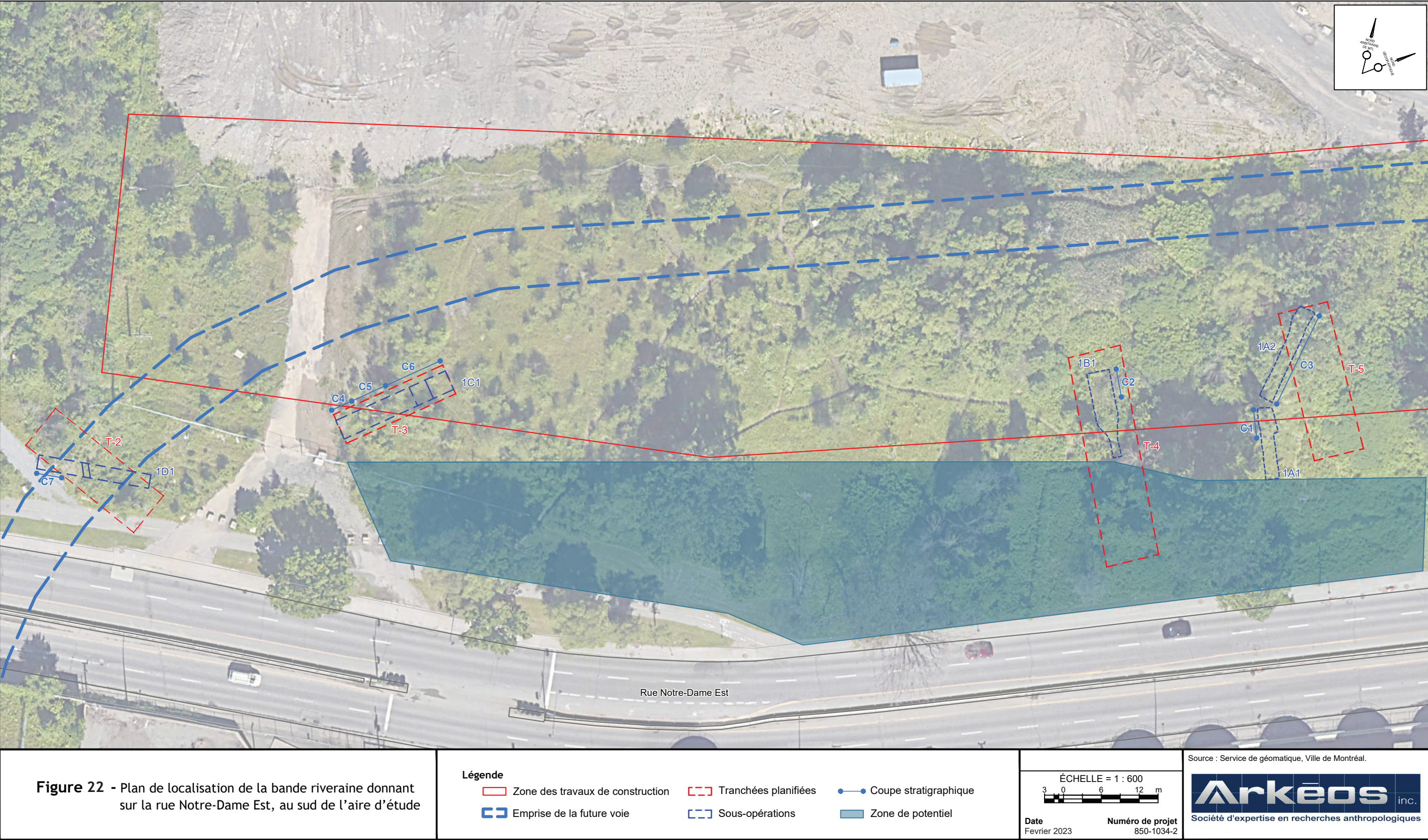
L'espace vacant entre la piste cyclable de la rue Notre-Dame Est et la clôture *Frost* qui délimite l'extrémité sud de l'aire d'étude, pourrait receler des vestiges antérieurs aux occupations liées aux activités industrielles. Cette bande riveraine s'étend du nouveau viaduc routier à l'ouest au tournebride à l'est (figure 22). Plus large à l'est qu'à l'ouest, cette bande de terrain occupe la base du talus qui mène à la zone des travaux (photo 24). De ce fait, elle pourrait receler des contextes archéologiques qui auraient été moins affectés par les perturbations occasionnées par les activités de l'industrie lourde dans le secteur. À ce jour, cette bande d'une quinzaine de mètres de largeur et d'un peu moins de 150,00 m de longueur n'a fait l'objet d'aucune intervention. La base du



Photo 24 - Vue en arrière-plan de la bande riveraine longeant la piste cyclable et comportant un potentiel archéologique élevé (MTL22-12-1-22-N1-70_2158)

talus au sud des tranchées exploratoires 1A et 1B et le flanc nord de la rue Notre-Dame Est présentent un potentiel archéologique élevé qu'il faudra considérer dans l'éventualité de futurs travaux d'infrastructures dans ce secteur.

Dans l'aire d'étude, l'épaisseur des remblais industriels est telle que la pose d'infrastructures souterraines ou l'aménagement de fossés de drainage dans l'emprise de la nouvelle voie n'auront pas d'impact significatif sur les ressources archéologiques qui pourraient se trouver sous les rehaussements et comblements de la topographie d'origine.



OUVRAGES CONSULTÉS

- ARCHÉOBEC (1996) *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval.* Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- ARCHÉOTEC (1984) *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-lac pendant la préhistoire. Rapport de recherche archéologique.* Parcs Canada.
- ARCHÉOTEC (2004) *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003.* Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.
- ARCHÉOTEC (2012a) *Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012.* SODEC.
- ARCHÉOTEC (2012b) *Musée de Lachine, Montréal. Maison LeBer-LeMoynes, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010.* Ville de Montréal.
- ARCHÉOTEC (2016) *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau Site BiFw-172, interventions archéologiques 2015.* Ville de Gatineau, Montréal.
- ARKÉOS (1991) *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites, Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990.* Collection PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE de Montréal, n° 2, 173 p.
- ARKÉOS (1999) *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire.* Urgel Delisle & associés.
- ARKÉOS (2002) *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal en 2000. Rues de la Commune et Peel (MTL00-06-4); quadrilatère des rues Wellington, Nazareth, Ann, Brennan (BiFj-48); quadrilatère des rues Duke, Wellington, Nazareth, Brennan (BiFj-67); rue Wellington (MTL00-06-13) et rue Oak (MTL00-08-2).* Ville de Montréal.
- ARTEFACTUEL (2018) *BiFm-11. Le site de la Maison Trestler. Inventaire archéologique 2017 dans le cadre des travaux de stabilisation des berges.* Fondation de la Maison Trestler.
- ATELIER D'HISTOIRE DE LA LONGUE-POINTE (2009) *Boussole pour Mercier : un parcours à travers l'histoire du quartier.* Montréal, Éditions Histoire Québec, 64 p.

- BALAC, A. -M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019) *TERRE - L'empreinte humaine - Archéologie du Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal. 199 p.
- BÉLANGER, C., BRACEWELL, J., CHMURA, G., GATES ST-PIERRE, C., PENDEA, I. F. et É. RAGUIN (2018) *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal*. Ville de Montréal.
- BELLAVANCE, F. (2015) *Archéologie publique dans le parc national d'Oka. Août 2014*. Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
- BENOIT, M. et R. GRATTON (1985) *Vers le bout de l'île : le patrimoine de Montréal : quartiers Mercier, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des- Prairies*. Montréal, CIDEM-Communications, 24 p.
- BIRCH, J. (2015) «Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies», dans *Journal of Archaeological Research*, Vol. 23 : 263-323. <https://doi.org/10.1007/s10814-015-9082-3>.
- BRETON, M. (2000) *Mercier : un quartier à explorer*. Centre des lettres et des mots, 63 p.
- CADIEUX, N. (2005) *La pyroclastique du site BiFw-20 à Kabeshinàn, Parc du Lac-Leamy, Gatineau*. Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal.
- CADIEUX, N. (2011) «L'énigmatique pyroclastique!», dans *Archéologiques* 24 : 115-143.
- CCFC (1911-1912) *Long Pointe Plant*, Album photo de la Canadian Car and Foundry Company (CSF). McGill Rare Books and Special Collections, CA RBD MSG 1080-1-1, <http://digitalarchives.library.mcgill.ca/RBSC/MSG1080/rbcs-canadian-car-RBDMSG1080-1-1.pdf>
- CARTIER, J. (1977) *Voyage en Nouvelle-France*. Montréal : HMH.
- CARRIÈRE, R. (2006) *Mon histoire, mes trouvailles du quartier (Longue-Pointe) : articles de journaux et copies de documents originaux de 1724 à 1980*, 5 vol.
- CHAPDELAINE, C., et P. J. RICHARD (2017) «Middle and Late Paleoindian adaptation to the landscapes of Southeastern Québec», dans *PaleoAmerica*, 3(4) : 299-312.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003) «La place de l'Archaique supérieur de l'Outaouais dans le Nord-Est de l'Amérique de Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement», dans N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars (dir.), *Île aux Allumettes : L'Archaique supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec, n° 30, Montréal, p. 309 - 334.

- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1998) « Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque », dans l'Outaouais. *Paléo-Québec* n° 28. Recherches amérindiennes au Québec. Musée canadien des civilisations, Montréal et Hull.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec. 170 p.
- CORBEIL, P. (2004) « Pointe-du-Buisson 1977-2000 - Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles », dans *Un traducteur du passé - Mélanges en hommage à Norman Clermont*. Sous la direction de Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil. *Paléo-Québec* 31. Recherches amérindiennes au Québec. Montréal. p. 47-86.
- CREESE, J. L. (2014) Village Layout and Social Experience: A Comparative Study from the Northeast Woodlands. *Midcontinental journal of archaeology* 39(1) : 1-29.
- LE DEVOIR (1951) Ruisseaux, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2781768>.
- ETHNOSCOPE (1998) *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 80 p.
- ETHNOSCOPE (2020a) *Inventaire archéologique dans la cour de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal - BjFj-96. Version préliminaire*. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, Musée Marguerite-Bourgeoys.
- ETHNOSCOPE (2020b) *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul - Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04). Version préliminaire*. Ville de Montréal.
- ETHNOSCOPE (2017) *Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Maison-des-Marins, 165, place D'Youville. (BjFj-163-Maison-des-Marins et BjFj-47-Corridor Ouest). Étude de potentiel et interventions archéologiques*. Ville de Montréal.
- ETHNOSCOPE (2001) *Site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal*. Le Saint-Sulpice.
- FLUZIN, P., A. PLOQUIN et V. SERNEELS (2000) « Archéométrie des déchets de production sidérurgique: Moyens et méthodes d'identification des différents éléments de la chaîne opératoire directe », dans *Gallia*, 57 : 101-121. <http://www.jstor.org/stable/43608164>
- FONDS JURIDICTION ROYALE DE MONTRÉAL (1735) *Règlement des successions des défunts Jacques Picard et Marie-Anne Lefebvre de Longue-Pointe*. 16 avril 1735-15 juillet 1735, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3381889>

- GLOBENSKY, Y. (1985) *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère de l'énergie et des ressources-Direction générale de l'exploration géologique et minérale. MM-85-02.
- HART, J. P. et W. ENGELBRECHT (2012) « Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis », dans *Journal of Archaeological Method and Theory*, Vol. 19 : 322-349.
- JORDAN, K. (2013) « Incorporation and Colonization: Postcolumbian Iroquois Satellite Communities and Processes of Indigenous Autonomy », dans *American Anthropologist* 115 : 29-43. 10.1111/j.1548-1433.2012.01533.x.
- LAMARCHE L., M. GARNEAU, M. LAMOTHE, M. LAROQUE, J. LOISELLE, S. PELLERIN, P. RICHARD, É. ROSA et S. VAN BELLEN (2006) « Histoire Holocène de la région Lanoraie-Lac Saint-Pierre », dans *Association Québécoise pour l'Étude du Quaternaire. Réunion annuelle de l'AQQUA. Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, 8 juin 2006*.
- LE NATIONALISTE (1915) <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2662425>.
- LOEWEN, B. (2019) « Montréal de l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique », dans *Archéologiques*, n° 32 : 14-52.
- MAHAUT, V. (2016) *Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal*. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, École d'architecture. <http://hdl.handle.net/1866/16314>
- MAROIS, R. (1987) « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, n° 1-2 : 7-35.
- MILNER, G. R., G. CHAPLIN et E. ZAVODNY (2013) « Conflict and societal change in late Prehistoric eastern North America », dans *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews*, vol. 22, n° 3 : 96-102.
- MAURALT, O. (1924) *Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, Abrégé Historique*. Imprimerie des sourds et muets, 102 p.
- MULLER, S. D., et P. J. RICHARD (2001) « Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec », dans *Journal of Biogeography*, 28 (10) : 1169-1193.
- OCCHIETTI, S., et P. RICHARD (2003) « Effet réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène: révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 57(2-3) : 115-138.

- PARENT, M., et S. OCCHIETTI (1999) Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Quebec, dans *Géographie physique et Quaternaire*, 53(1) : 117-135.
- OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaique à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », dans *Paléo-Québec* 36, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal : 115-149.
- PIÉRARD, J., M. CÔTÉ et L. PINEL (1987) « Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XVII (1-2) : 47-62.
- PINEL, L. et M. CÔTÉ (1988) *Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, municipalité de Coteau-du-Lac*. Municipalité de Coteau-du-Lac.
- PROULX, A. (1984) *Île Sainte-Thérèse (Verchères), inventaire et expertise archéologiques*. MAC.
- RICHARD, P. (2018) « Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps », version longue d'un manuscrit paru dans *Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal*. Version du 19 mai 2018.
- RICHARD P. J. et P. GRONDIN (2009) « Histoire postglaciaire de la végétation », extrait du *Manuel de foresterie*, 2009. © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.
- RICHARD P. et J. POIRIER (2016) *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.
- SASSAMAN, K. E. (2004) Complex hunter-gatherers in evolution and history: a North American perspective, dans *Journal of archaeological research*, vol. 12, n° 3 : 227-280.
- SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (SACL) (2013) *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Ville de Montréal.
- SNC LAVALIN (2021) *Caractérisation environnementale de site Phase II, Rapport de puits d'exploration, puits : 21-PE-01*. Dossier 683106
- SNC LAVALIN ENVIRONNEMENT (2007) *Revue environnementale historique de site, Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, Québec*, produit pour le ministère des Transports du Québec, dossier 604926, 67 pages et annexes.

- SNC LAVALIN ENVIRONNEMENT (2009) *Évaluation environnementale Phase II de l'emprise du MTQ sur Notre-Dame - Secteur Valois à L'Assomption, Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, Québec*, produit pour le ministère des Transports du Québec, dossier 605627- 1000, 70 pages et annexes.
- WSP (2021) *Nouveau lien routier vers l'avenue Souigny, (version finale), Montréal, Québec*. Rapport produit pour Administration portuaire de Montréal. Réf. WSP : 181-12702-00. 212 pages et annexes.

PLANS

- 1744 Bellin, Jacques Nicolas et Dheulland, Guillaume. *Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs*, 1 carte ; 25 x 31 cm, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244776>
- 1868-1869 Sitwell, H. S. *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*, Southampton, [England] : Ordnance Survey Office, 1 carte en plusieurs coupures : certaines en coul. ; formats divers, Échelle : 1: 2500, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244441>
- 1879 Hopkins, H.W. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*, atlas (107 p.): cartes en coul. ; 45 cm. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244120>
- 1898 Department of Colonisation & Mines; Charles-Édouard Gauvin. *Plan showing Montreal's port*, 12 octobre 1898, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142372>
- 1909 *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360*. 31-H-12, Laval. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2245937>
- 1914 Chas E. Goad Co. *Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume VIII*, 1 carte en 74 coupures : coul. ; 63 x 53 cm, Échelle : 1: 1200, Bibliothèque et Archives Canada, R6990-398-6-E, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246891>
- 1916 Le Soleil. *Une cale sèche*, mardi 14 juin 1916, BANQ
- 1917 Chas E. Goad Co., Montreal, Vol. VIII Longue Pointe Ward, 1917, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246753>
- 1949 Ville de Montréal. *Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal*, novembre 1949, 69 cartes : coul. ; 76 x 92 cm, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246860>
- 1958-1976 Ville de Montréal. *Utilisation du sol, Montréal, échelle 1:2 400*, 1 carte en plusieurs coupures : copie diazo papier ; chacune 67 x 79 cm, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2436797>

- 1959** Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal, volume 8* / Toronto ; Montreal : the Bureau, 1954-1959, 1 atlas ([1] f., [49] p. de cartes (certaines pliées)) : en coul. ; 33 cm, «Plan dated January, 1954», Comprend des cartes mises à jour en 1959, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244485>
- 1975** Ville de Montréal. *Registre des propriétés*, volume 5, feuillet 1. https://depot.ville.montreal.qc.ca/registres-proprietes-ville/VM004-01_009_Volume05.pdf
- 2020** Administration portuaire de Montréal. *Plans et profils, Nouveaux liens routiers vers l'avenue Souigny*
- 2021** SNC-Lavalin. Terrain vacant sur Notre-Dame Est en face du 5378 Notre Dame, *Localisation des sondages*, pour l'Administration portuaire de Montréal

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

- 1925-1935** Ville de Montréal. *Vues aériennes de l'île de Montréal*, VM97,S3,D01,P030
- 1930-2003** Photothèque de la Ville de Montréal. *Clichés verticaux entre 1930 et 2003*. <https://donnees.montreal.ca/ville-de-montreal/phototheque>
- 1947** *Canadian Steel Foundries* - photographie aérienne de 1947 tirée des archives de la Ville de Montréal - Colorisée et annotée par François Plourde, Mémoire du ruisseau Molson. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEMOIRE_RUISSEAU_MOLSON.PDF
- 1954** BAnQ. *Vue aérienne sur la Canadian Steel Foundries en 1954, rue Notre-Dame Est à Montréal*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3232808>

SITES INTERNET CONSULTÉS

Archives de Montréal

Chronique Montréalité n° 23 : Longue-Pointe, publié le 8 décembre 2014 par Mario Robert
<http://archivesdemontreal.com/2014/12/08/chronique-montrealite-no-23-longue-pointe/>

Conseil du Patrimoine de Montréal

Avis concernant la *Canadian Steel Foundries*

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A04-MHM-01.PDF

Le monde en images

Maison Allen-Picard : fiche de bâtiment

<https://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=33048>

L'Encyclopédie canadienne

Sidérurgie

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/siderurgie>

Patrimoine naturel de l'est de Montréal

Le ruisseau Molson au début de la colonisation de la Longue-Pointe, première et deuxième parties

<https://ruisseaumolsonreferences.blogspot.com/2018/>

Portail MSP

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Album (Souvenirs canadiens)

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=115366&type=bien>

Ville de Montréal

Le ruisseau Molson, par François Plourde

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEMOIRE_RUISSEAU_MOLSON.PDF

Wikipedia

Canadian Steel Foundries

https://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_Steel_Foundries

1

Annexe

Plans et coupes des aménagements prévus par
l'Administration portuaire de Montréal



PORT **M** MONTRÉAL

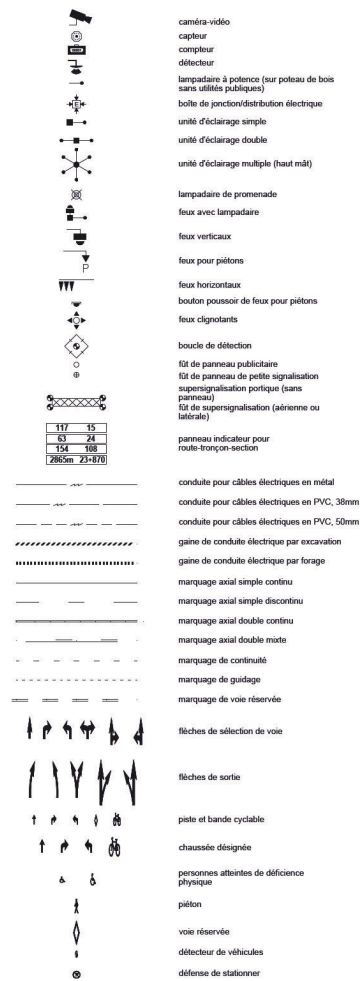
TÉLÉCOMMUNICATION

PLANS 18031-40055-T-A0-000-00

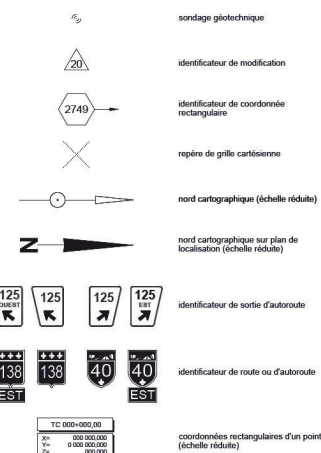
NOTES



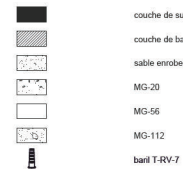
SIGNALISATION ET ÉCLAIRAGE



GÉNÉRALITÉS



	niveau du terrain naturel
	profil projeté (ligne de référence)
	conduite fermée (typiquement égout pluvial)
	drain filtre perforé ou porous
	fond du fossé gauche
	fond du fossé droit
	fond des fossés gauche et droit
	couche de surface
	couche de base
	sable enrobement classe A
	MG-20
	MG-56
	MG-112
	baril T-RV-7

[illegible]

Administration portuaire de Montréal
Montreal Port Authority
Canada

PROJET/PROJECT:
ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL
NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS
L'AVENUE SOULIGNY

TITRE/TITLE: LÉGENDE

SOUS-TITRE/SUB-TITLE

CONSULTANTS



DESSINÉ/DRAWN:
ISABELLE BOULANGER
PATRICK RICHER
CLAUDE GUERRIER
PROJETÉ/DESIGNED:
JOCELYN DROUIN, INC.
VÉRIFIÉ/CHECKED:

APPROUVÉ/APPROVED:

CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD
ÉCHELLE/SCALE:
AUCUNE ÉCHELLE

DESSIN No.	1 8 0 3 1	4 0 0 5 5	C	AO	1 0 3	MOD.1
------------	-----------	-----------	---	----	-------	-------

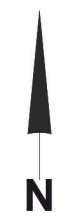
CEAU/SEA

PATRICK RICHER
CLAUDE CUERRIER
PROJETÉ/DESIGNED:
JOCELYN DROUIN, INC.
VÉRIFIÉ/CHECKED:

APPROUVÉ/APPROVED:

CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD
ÉCHELLE/SCALE:
AUCUNE ÉCHELLE

DESSIN No.	1 8 0 3 1	4 0 0 5 5	C	AO	1 0 3	MOD.1
------------	-----------	-----------	---	----	-------	-------



LÉGENDE

 PHASE DES TRAVAUX 2022

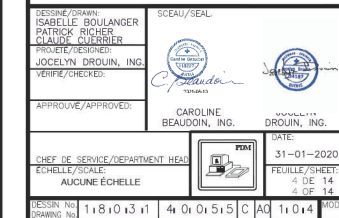
 PHASE DES TRAVAUX 2021

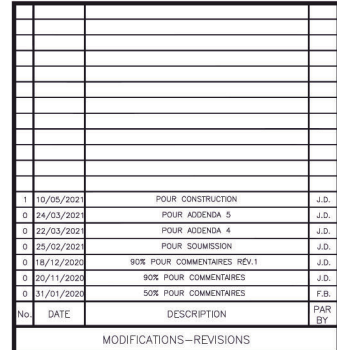
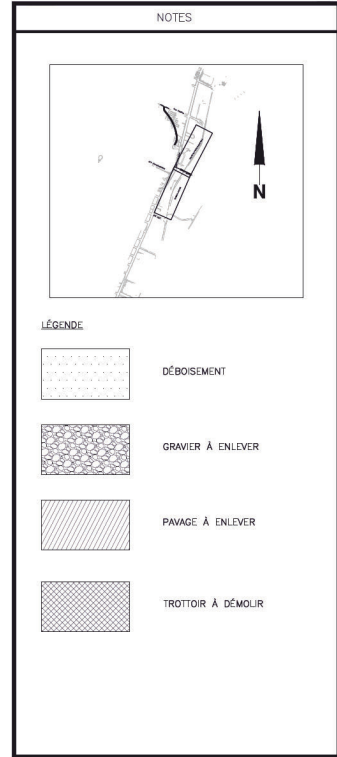
 Port de Montréal Port of Montreal

Administration portuaire de Montréal
Montreal Port Authority

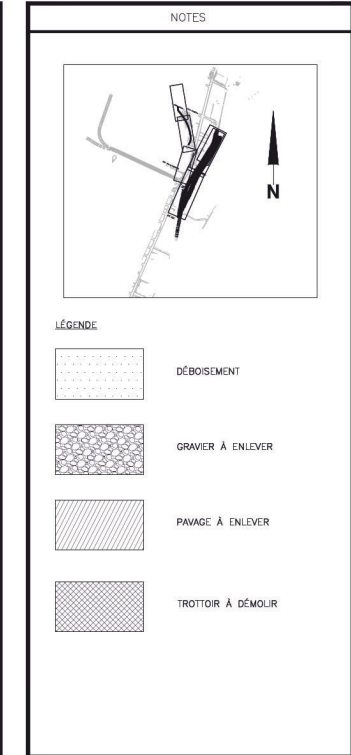
Canada

CONSULTANTS:

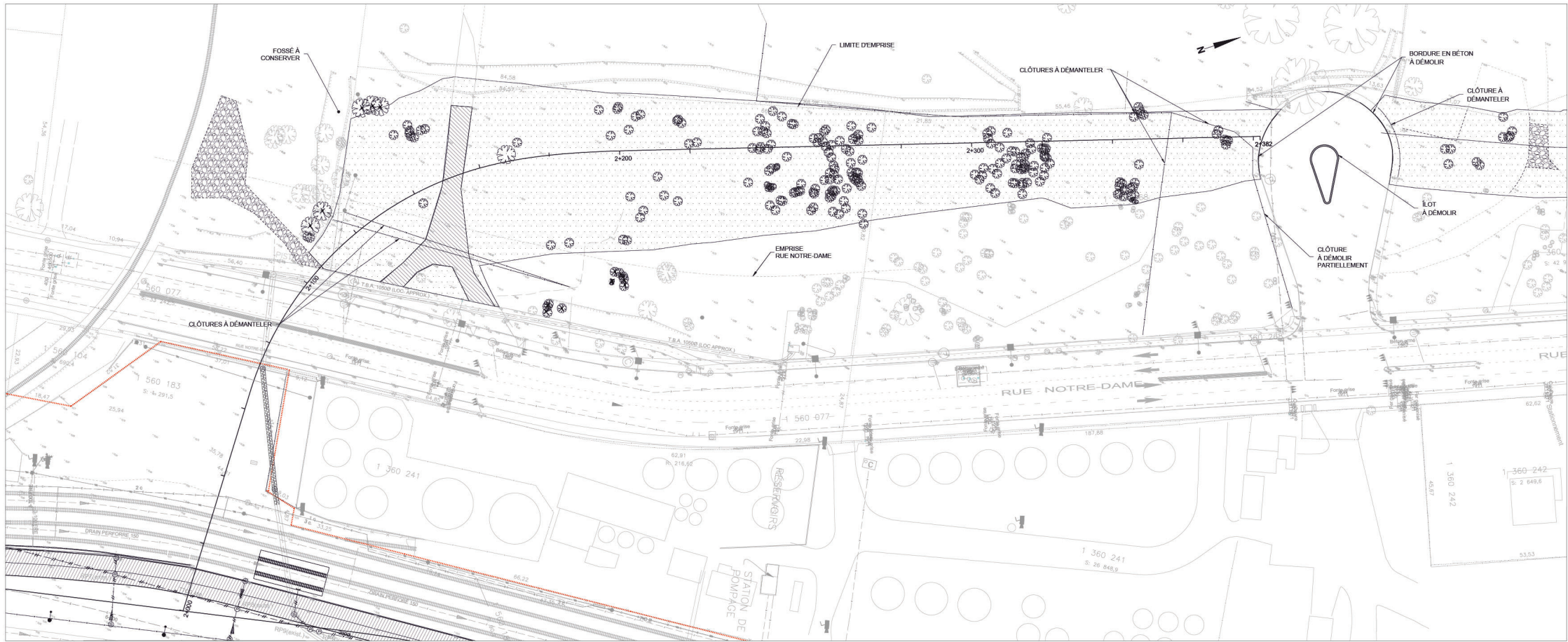




	Port de Montréal	Port of Montreal
Administration portuaire de Montréal Montréal Port Authority Canada		
PROJET/PROJECT: ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY TITRE/TITLE: ÉTAT DES LIEUX ET PLAN DE DÉMOLITION ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL C-11+000 @ C-11+400 SOUS-TITRE/SUB-TITLE: CONSULTANTS: wsp		
DESIGN/DRAWN: ISABELLE BOUANGER PATRICK RICHER CHLOÉE GUÉBÉRIER PROJETÉ/DESIGNED: JOCELYN ROUBIN, ING. VÉRIFIÉ/CHECKED: APPROUVÉ/APPROVED: 		SCAÏL/SEAL:   CAROLINE BEAUDIN, ING.
CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD: CHELLEL/SCALE: 		DATE: 31-01-2020 FEUILLE/SHEET: DE 14 OF 14
Dessin No 118101311		PROJ  4 0 0 5 1 5 C AC 1 0 1 5 000

[illegible]

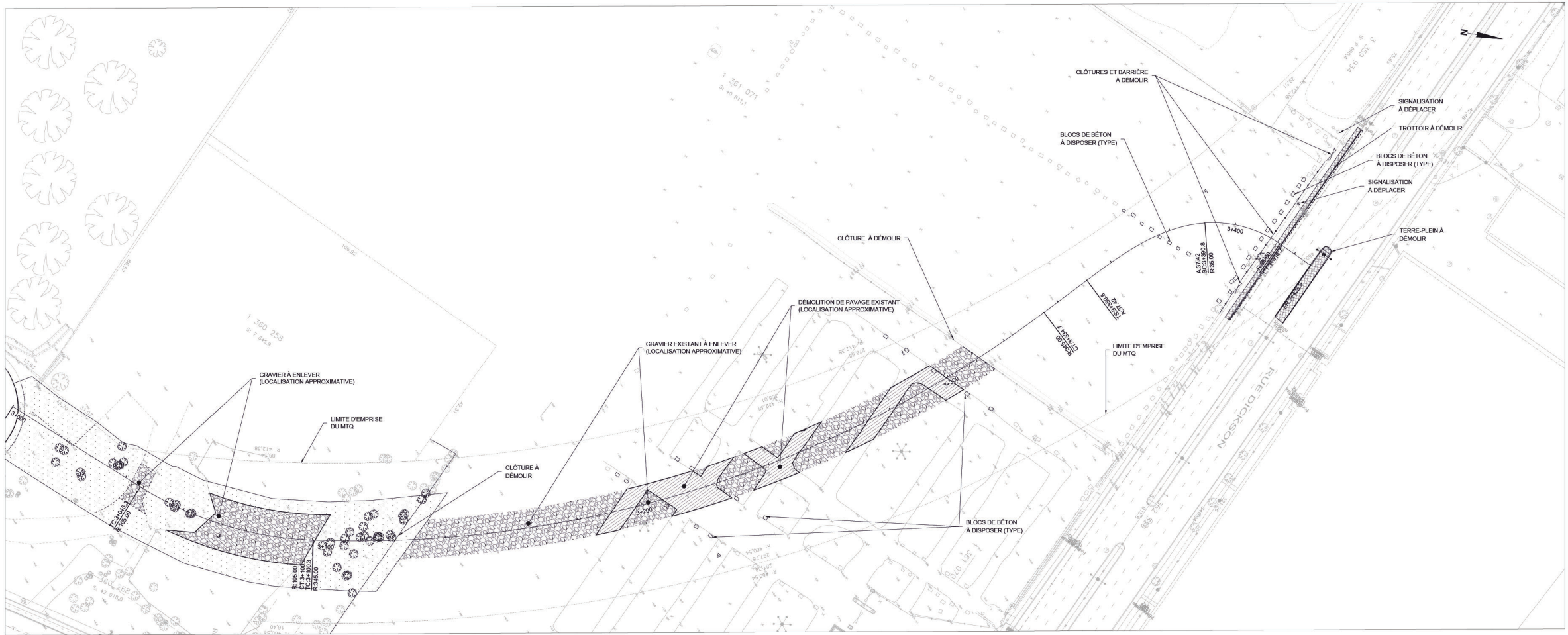
	Port of Montréal Port of Montreal	
Administration portuaire de Montréal Montreal Port Authority Canada		
PROJET/PROJECT:		
ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY		
TITRE/TITLE:		
ÉTAT DES LIEUX ET PLAN DE DÉMOLITION ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL CH-1-400 @ CH-1-640		
SOUS-TITRE/SUB-TITLE:		
CONSULTANTS:		
		
DESIGNED/DRAWN: ISABELLE BOULANGER PATRICK RICHÉ CLAUDE GIBERTIN PROJECT/DESIGNED: JOCELYN DROUIN, INC. VERVE/PROJECTED:	S/SCALE/SEAL 	
APPROUVE/APPVED:		
CAROLINE BEAUDOIN, INC.		
JOCELYN DROUIN, INC.		
CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD ÉCHELLE/SCALE: 1" = 10'		DATE: 2010-01-19 FEUILLE/SHEET: 1 DE 14 1 OF 14
LESSON NO. 1 8 0 1 3 1 4 0 1 5 1 5 C A Q 1 0 1 6 1 0 0 1		



NOTES

LÉGENDE

- DÉBOISEMENT
- GRAVIER À ENLEVER
- PAVAGE À ENLEVER
- TROTTOIR À DÉMOLIR



No.	DATE	DESCRIPTION	PAR	BY
1	10/05/2021	POUR CONSTRUCTION	J.D.	
0	25/02/2021	POUR SOUMISSION	J.D.	
0	18/12/2020	90% POUR COMMENTAIRES REV.1	J.D.	
0	20/11/2020	90% POUR COMMENTAIRES	J.D.	
0	31/01/2020	50% POUR COMMENTAIRES	F.B.	
MODIFICATIONS-REVISIONS				

Port de Montréal Port of Montreal

Administration portuaire de Montréal
Montreal Port Authority
Canada

PROJET/PROJECT: ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL
NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS
L'AVENUE SOULIGNY

TITRE/TITLE: ÉTAT DES LIEUX ET PLAN DE DÉMOLITION
ACCÈS AU PORT DE MONTRÉAL ET LIEN TEMPORAIRE

SOUS-TITRE/SUB-TITLE:

CONSULTANTS:

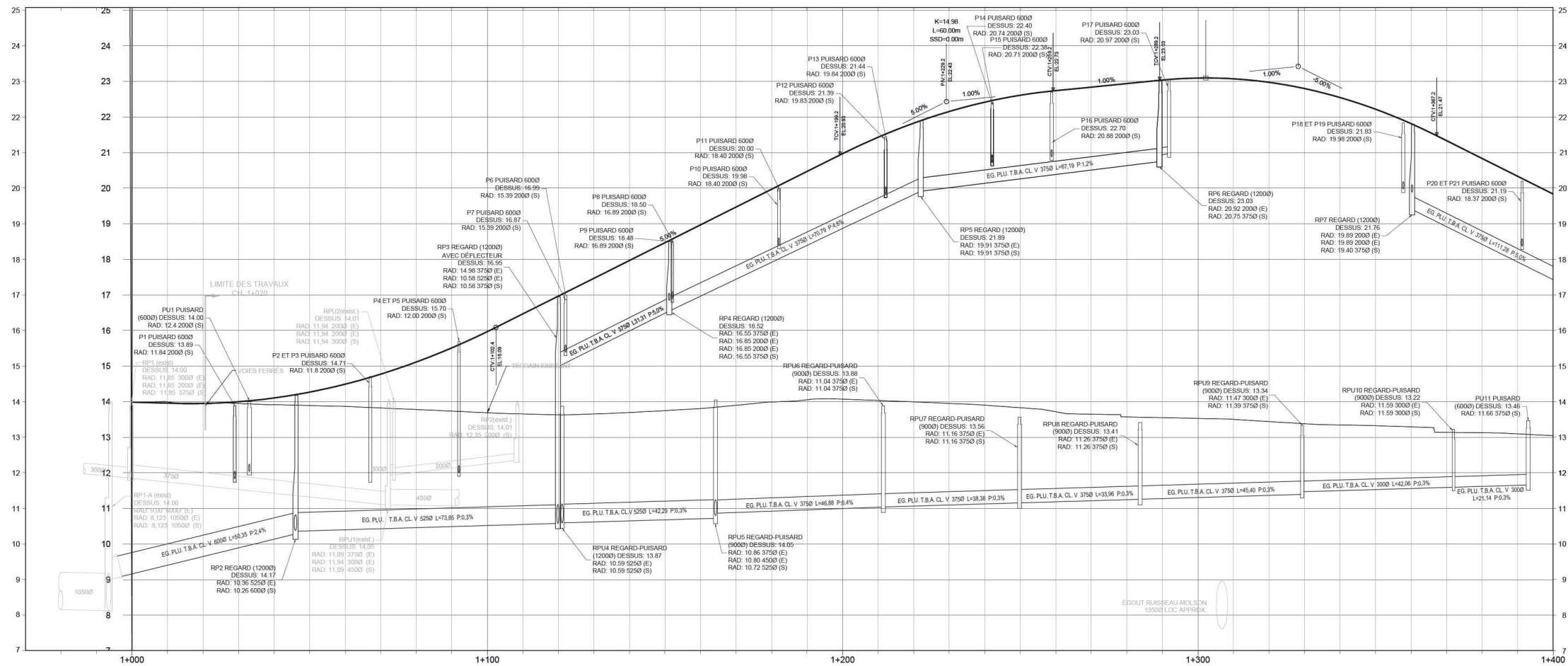
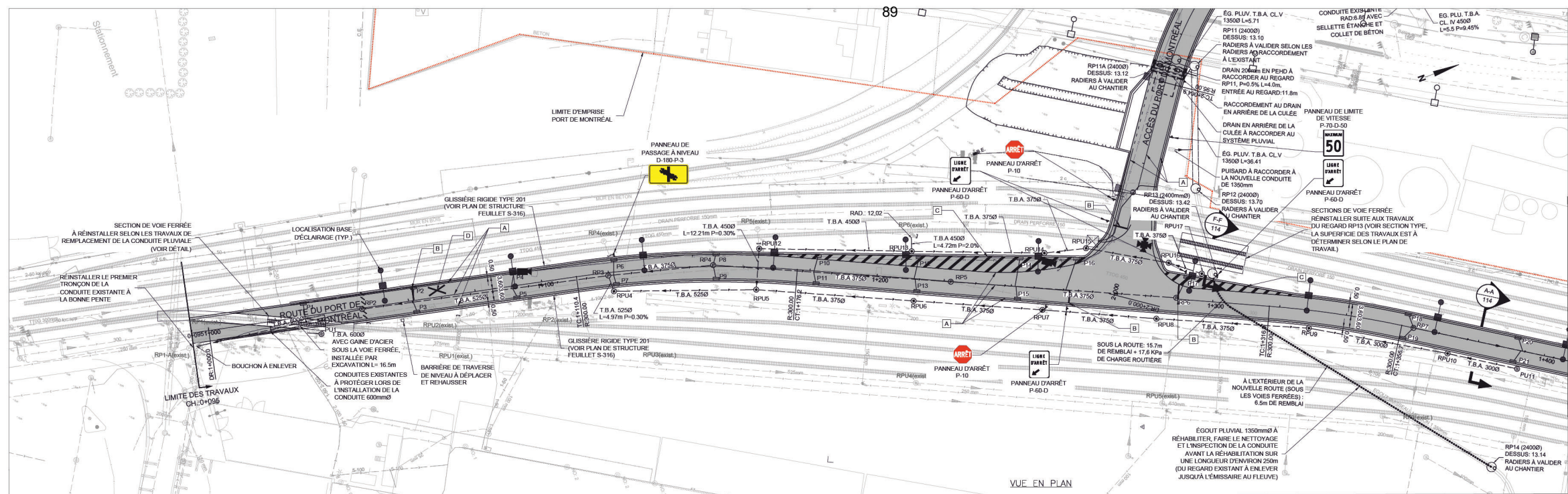
DESIGNER/ARCHITECT: ISABELLE BOULANGER
PATRICK RICHES
CLAUDE COURBIER
PROJECT ENGINEER: JOCELYN DROUIN, ING.
VERIFIER/CHECKED: CAROLINE BEAUDOIN, ING.

APPROVE/APPROVED: CAROLINE BEAUDOIN, ING.

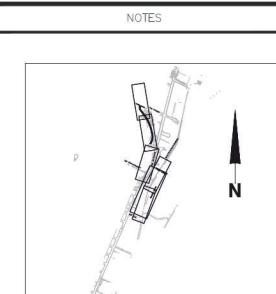
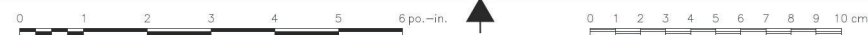
DATE: 31-01-2020

FEUILLE/SHEET: 7 DE 14

DESIGN NO 118101311 4 01 515 C AC 11017 100.1



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PROFIL COTÉ EST

LÉGENDE

PAVAGE PROPOSÉ

ENSEMENCEMENT PROPOSÉ

LETTRE	DÉTAIL	COULEUR	DESCRIPTION
A		JAUNE	LIGNE CONTINUE 125mm DE LARGEUR
B		BLANCHE	LIGNE D'ARRÊT 600mm DE LARGEUR
C		JAUNE	CHEVRON DE PEINTURE 600mm DE LARGEUR
D		JAUNE	PASSAGE PIÉTONNIER 600mm DE LARGEUR
E		JAUNE	MARQUE DE PASSAGE À NIVEAU 600mm DE

[illegible]

	Port of Montréal	Port of Montreal
Administration portuaire de Montréal Montreal Port Authority 		
PROJET/PROJECT:		
ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY		
TITRE/TITLE:		
PLAN, PROFIL ET GÉOMÉTRIE ROUTE DU PORT CH. 1-000 @ 1+400 COTE: EST		
SOUS-TITRE/SUB-TITLE:		
CONSULTANTS:		
		
SÉRIE/DRAWING: ISABELLE BOULANGER PATRICK RICHÉ CLAUDE GUBERGER PROJETÉ/DESIGNED: JOCELYN DROUIN, INC. VÉRIFIÉ/CHECKED: APPROUVÉ/APPROVED:	SCÉAU/SEAL:  	31-01-2020 FEUILLE/SHEET: B DE 14 B CF 14
CHIEF DE SERVICE/DÉPARTAMENT HEAD		
ÉCHELLE/SCALE:		
Dessin No / Drawing No:	1 8 0 1 3 1 1	4 1 0 1 5 1 5 C A C 1 0 1 8

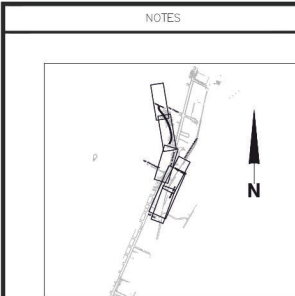
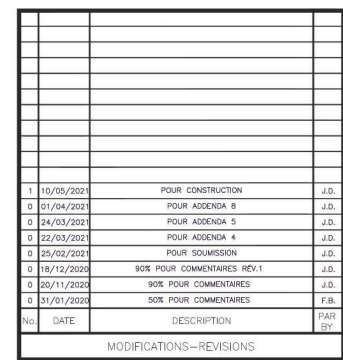


TABLEAU DE MARQUAGE			
MARQUAGE MOYENNE DURÉE MITMODET			
LETTRE	DETAIL	CODAGE	DESCRIPTION
A		JALINE	LIGNE CONTINUE 125mm de LARGEUR
B		JALINE	CHEVON D'ENTREE 600mm de LARGEUR
C		JALINE	CHEVON DE PEINTURE 600mm de LARGEUR
D		JALINE	PASSAGE PYLONNIER 600mm de LARGEUR
E		JALINE	MARQUE DE PASSAGE A VEAUX 600mm de LARGEUR



	Port de Montréal	Port of Montreal
Administration portuaire de Montréal Ministry of Transport Canada		
PROJET/PROJECT: ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE LOULIGNY TITRE/TITLE: PLAN, PROFIL ET GÉOMÉTRIE ROUTE DU PORT CH. 1+000 @ 1+400 CÔTÉ OUEST SOUS-TITRE/SUB-TITLE:		
CONSULTANTS: 		
L'ESQUISSE/DRAWING: ISABELLE BOULANGER PATRICK RICHES CLAUDE GUÉRINER MODÉLISATION/DESIGN: JOCELYN DROUIN, ING.	SCÉAU/SEAL: 	
APPROUVÉ/APPROVED:	 JOCELYN DROUIN, ING.	
CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD		31-01-2020
ÉCHELLE/SCALE:		FEUILLE/SHEET: 9 DE 14 9 OF 14
DESIGN NO DRAWING NO	1 8 1 0 1 3 1 1 4 0 0 5 5 C AC	1 0 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9



ERRAIN

NE D'C



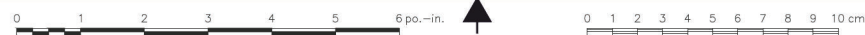
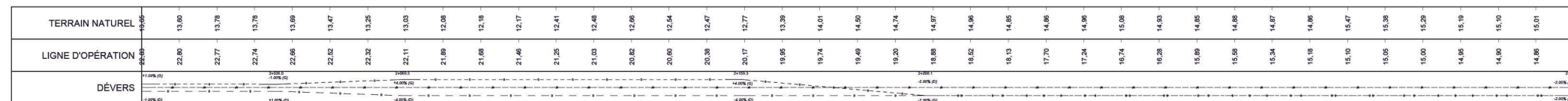
PAVAGE PROPOSÉ

ENSEMENCEMENT PROPOSÉ

TABLEAU DE MARQUAGE				
MARQUAGE		MOYENNE	DURÉE	MTMDET
LETTR	DÉTAIL	COULEUR	DESCRIPTION	
A		JAUNE	LIGNE CONTINUE 125mm DE LARGEUR	
B		BLANCHE	LIGNE D'ARRÊT 600mm DE LARGEUR	
C		JAUNE	CHEVRON DE PONTURE 600mm DE LARGEUR	
D		JAUNE	PASSAGE PIÉTONNIER 600mm DE LARGEUR	
E		JAUNE	MARQUE DE PASSAGE À NIVEAU 600mm DE LARGEUR	

1	10/05/2021	POUR CONSTRUCTION	J.D.
0	22/03/2021	POUR ADDENDA 4	J.D.
0	25/02/2021	POUR SOUMISSION	J.D.
0	18/12/2020	90% POUR COMMENTAIRES REV.1	J.D.
0	20/11/2020	90% POUR COMMENTAIRES	J.D.
0	31/01/2020	50% POUR COMMENTAIRES	F.B.
No.	DATE	DESCRIPTION	PAR BY
MODIFICATIONS—REVISIONS			

	Port of Montréal Port of Montreal
Administration portuaire de Montréal Montreal Port Authority Canada	
PROJET/PROJECT: ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY	
TITRE/TITLE: PLAN, PROFIL ET GÉOMÉTRIE ROUTE DU PORT Q4, 1+400 ➡ 1+640 CÔTÉ EST	
SOUS-TITRE/SUB-TITLE:	
CONSULTANTS: 	
DESIGN/DRAWN: ISABELLE BOULANGER PATRICK RICHÉ JULIANE KUBERER PROJET/DESIGN: JOCELYN DROUIN, ING.	SCAU/SEAL:  JOCELYN DROUIN, ING.  PATRICK RICHÉ, ING.
APPROUVÉ/APPROVED:	
CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD ECHELLE/SCALE: 1:500 Vertical: 1:500 Horizontal: 1:500 	31-01-2020 FEUILLE/SHEET: 10 DE 14 10 DE 14 
Dessin No. / Drawing No. 11810.013.11 4 0 0 1 5 1 5 C A 0 1 1 1 0 MOD. 0	

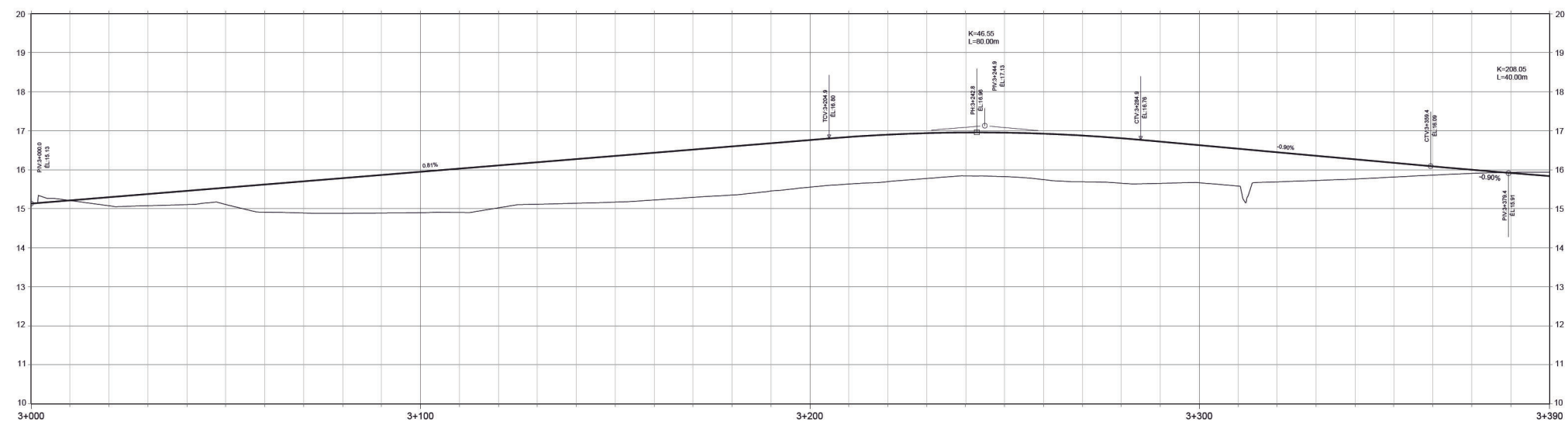
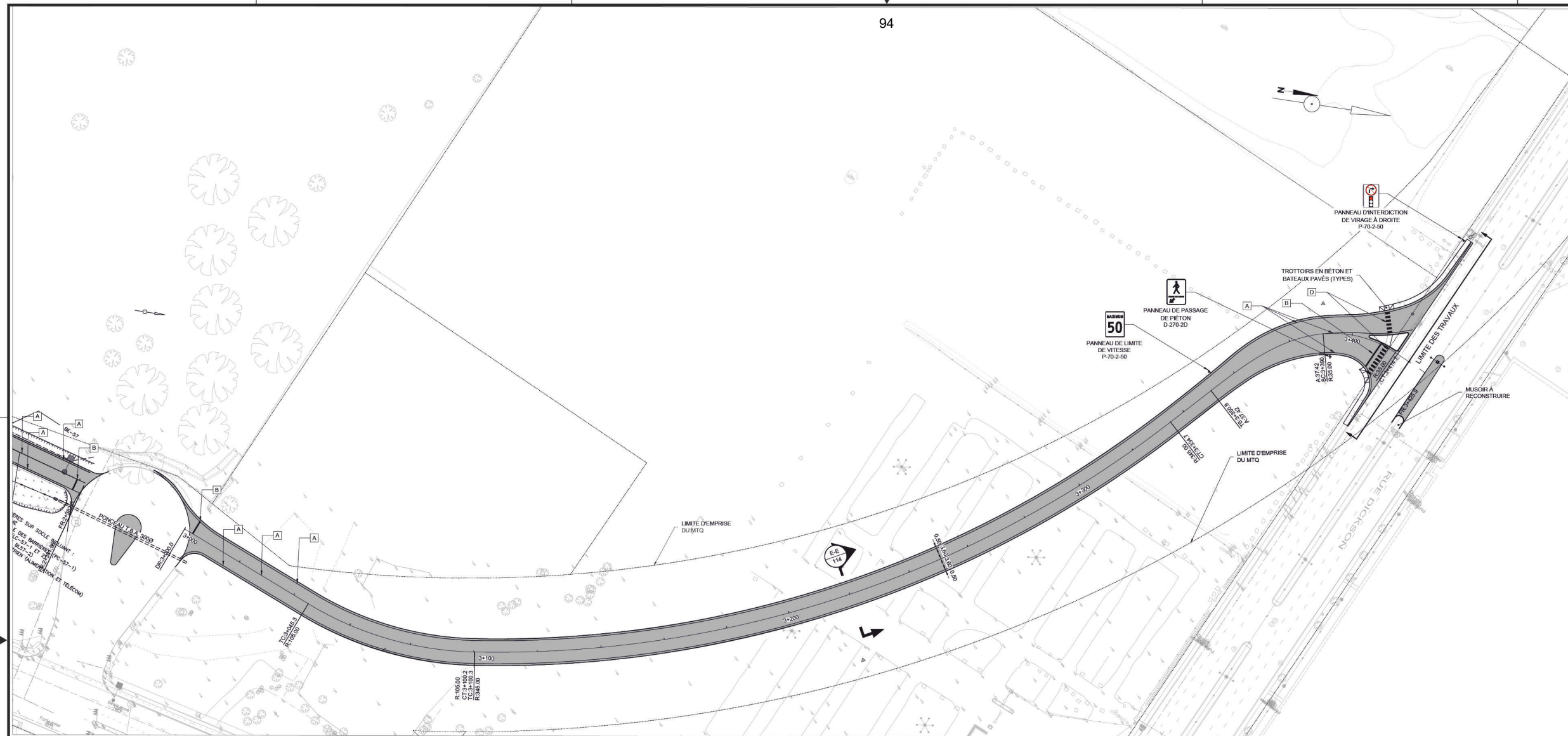
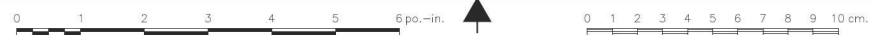


	ENSEMENCEMENT PROPOSÉ
---	-----------------------

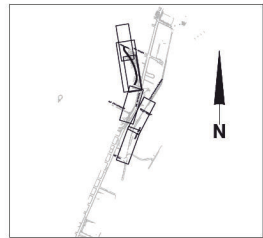
MARQUAGE MOYENNE DUREE MTMET			
LETTRE	DÉTAIL	COULEUR	DESCRIPTION
A		JAUNE	LIGNE CONTINUE 125mm DE LARGEUR
B		BLANCHE	LIGNE D'ARRÊT 600mm DE LARGEUR
C		JAUNE	CHEVRON DE PEINTURE 600mm DE LARGEUR
D		JAUNE	PASSAGE PIÉTONNIER 600mm DE LARGEUR
E		JAUNE	MARQUE DE PASSAGE A NIVEAU 600mm DE LARGEUR

[illegible]

	Port de Montréal Port of Montreal	
Administration portuaire de Montréal Montreal Port Authority		
Canada		
PROJET/PROJECT: ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY		
TITRE/TITLE: PLAN, PROFIL ET GÉOMÉTRIE ACCÈS ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL CH. 2+000 @ 2+380		
SOUS-TITRE/SUB-TITLE:		
CONSULTANTS:		
		
DESIGN/DRAWING: ISABELLE BOULANGER PATRICK ROCHER CLAUDE CHÉRIER PROJET/DESIGNER: JOCELYN DROUIN, INC. VÉRIFIÉ/CHECKED:	SCAÛ/SEAL:   APPROUVE/CHECKED:   CAROLINE BEAUDOIN, INC.	
CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD		31-01-2020
ÉCHELLE/SCALE:	FUTELLE/SHEET:	12 DE 14
DESIGN NO.	1 8 1 0 1 3 1	12 OF 14
DESIGN NO.	4 0 0 1 5 1 5 C AC	1 1 1 2
DESIGN NO.	1 8 1 0 1 3 1	12 OF 14

[illegible]

NOTES:



LÉGENDE



PAVAGE PROPOSÉ



ENSEMENCEMENT PROPOSÉ

LETTRE	DÉTAIL	COULEUR	DESCRIPTION
A		JAUNE	LIGNE CONTINUE 125mm DE LARGEUR
B		BLANCHE	LIGNE D'ARRÊT 600mm DE LARGEUR
C		JAUNE	CHEVRON DE PENTURE 600mm DE LARGEUR
D		JAUNE	PASSAGE PICTONNER 600mm DE LARGEUR
E		JAUNE	MARQUE DE PASSAGE A NIVEAU 600mm DE LARGEUR

[illegible]

Port de Montréal Port of Montreal

Administration portuaire de Montréal
Montreal Port Authority
Canada

PROJECT/PROJECT:

ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL
NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS
L'AVENUE SOULIGNY

TITRE/TITLE:

PLAN, PROFIL ET GEOMETRIE
LIEN TEMPORAIRE
CH. 3+ 000 @ 3+390

SOUS-TITRE/SUB-TITLE

CONSULTANTS:



CESSINÉ/DRAWN: ISABELLE DOULANGER

DESSINE/DRAWN:
ISABELLE BOULANGER
PATRICK RICHER
CLAUDE CUERRIER

PROJETE/DESIGNED:
JOCelyn DROUIN, ING.

VERIFIED/CHECKED _____

APPROUVÉ/APP

CHEF DE SERVICE/DEPARTMENT HEAD
SCHEULE (CONT.)

ÉCHELLE/SCALE: 1 10 25m

Horizontal 1:500
Vertical 1:50
0 0.5 1 2.5m

DESSIN No.	1,8,0,3,1	4, 0, 0
DRAWING No.		

HEAD

4, 0, 0, 5, 5

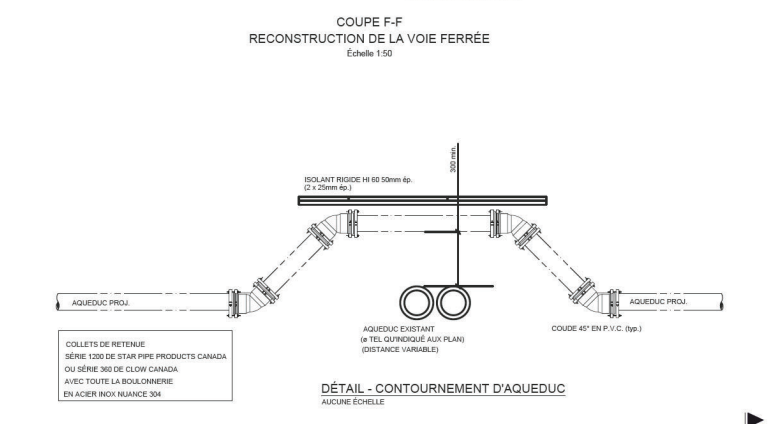
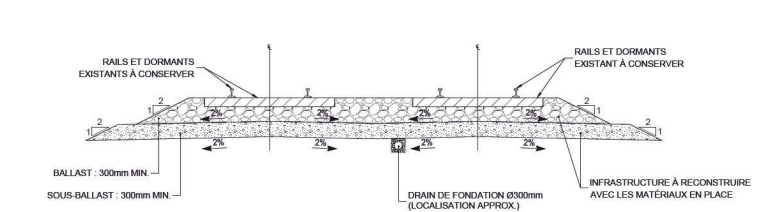
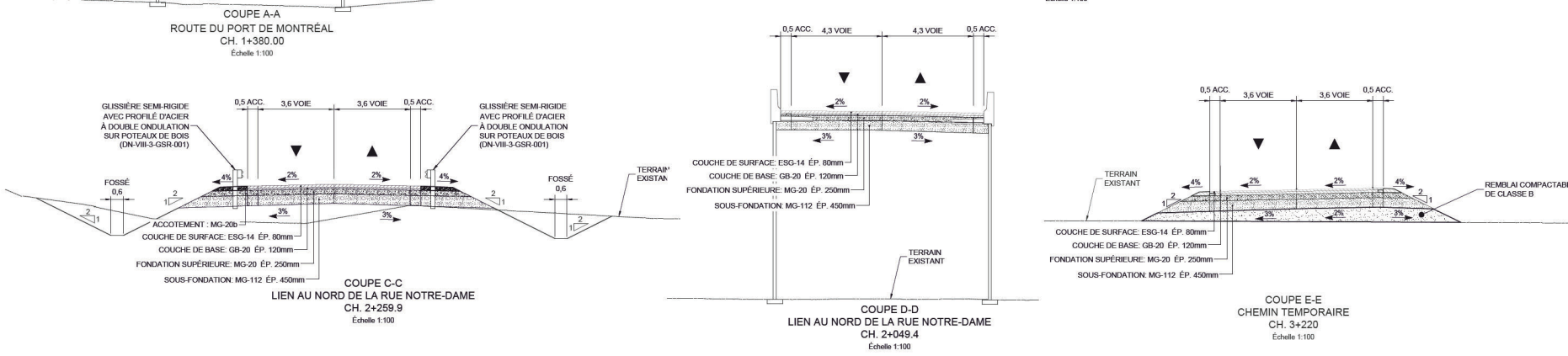
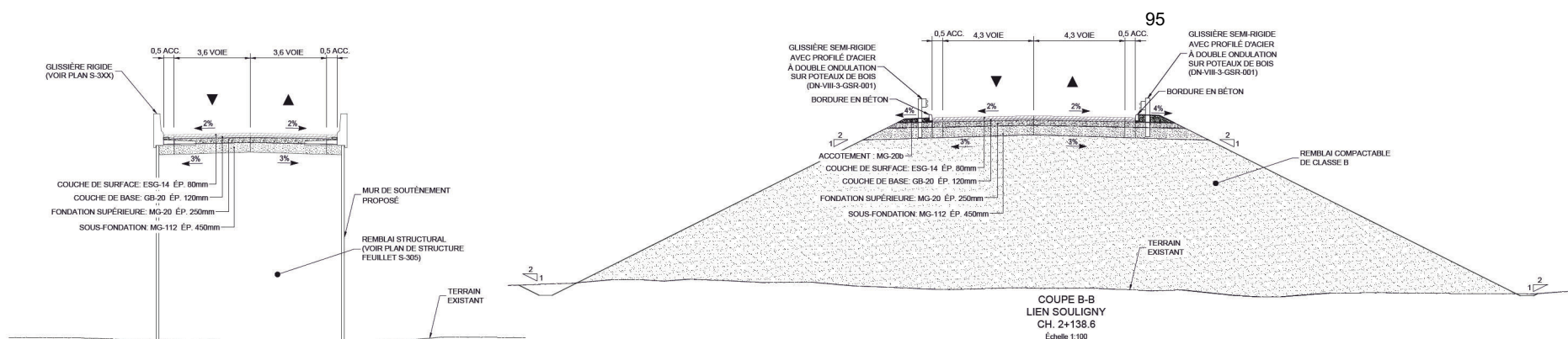
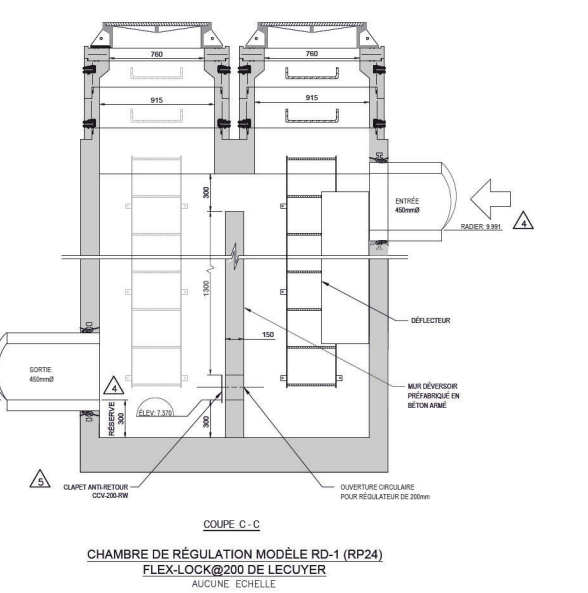
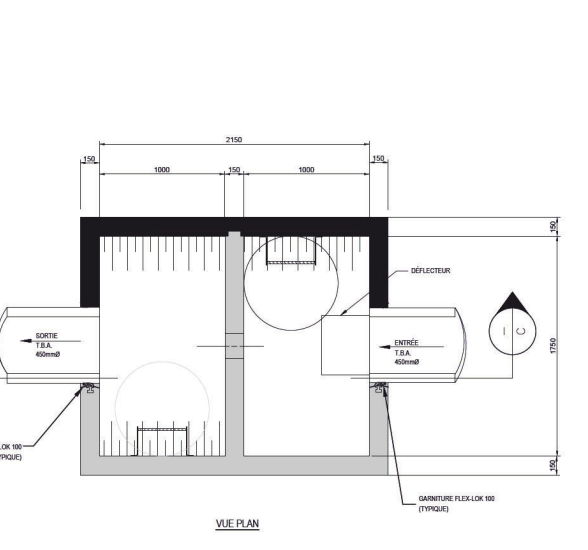
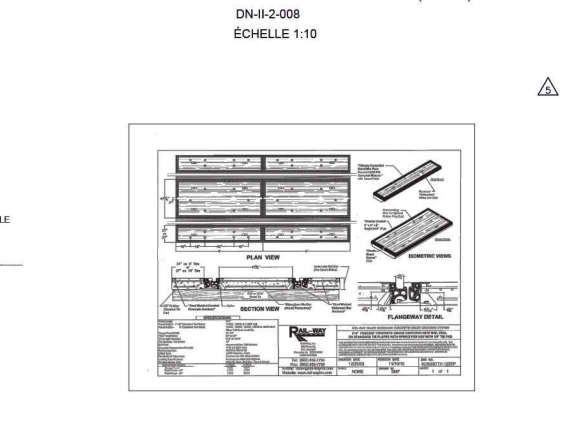
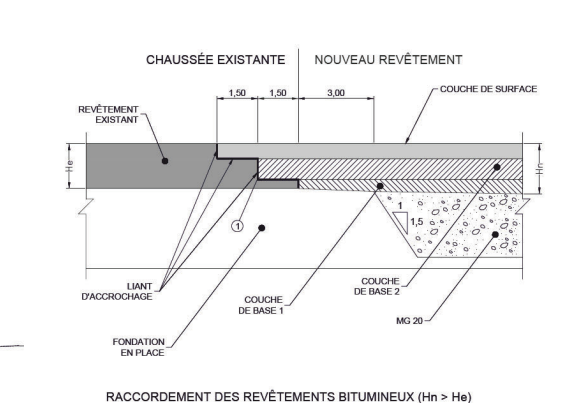
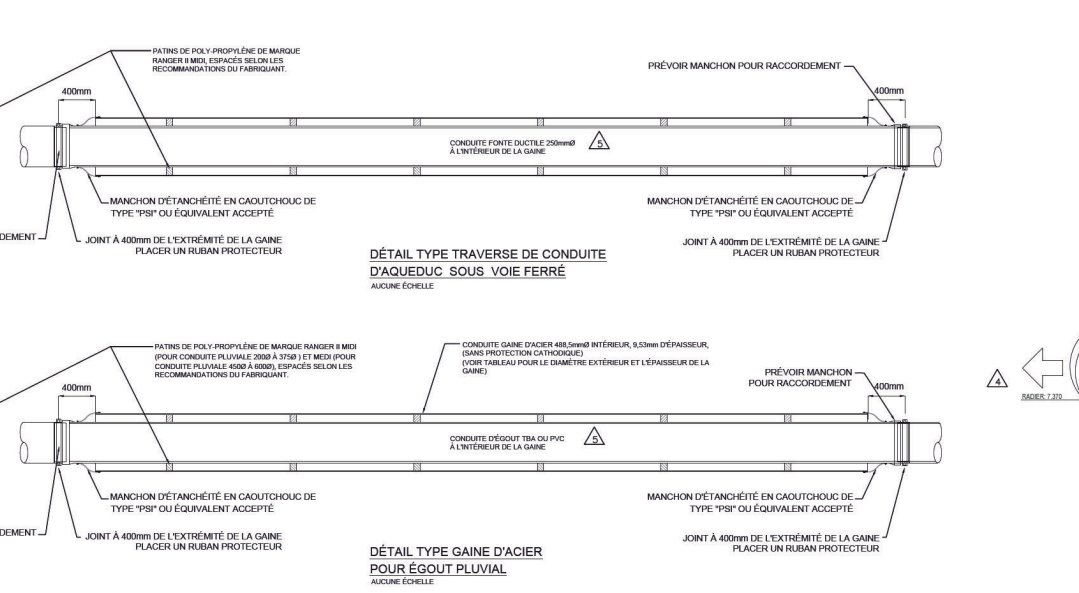
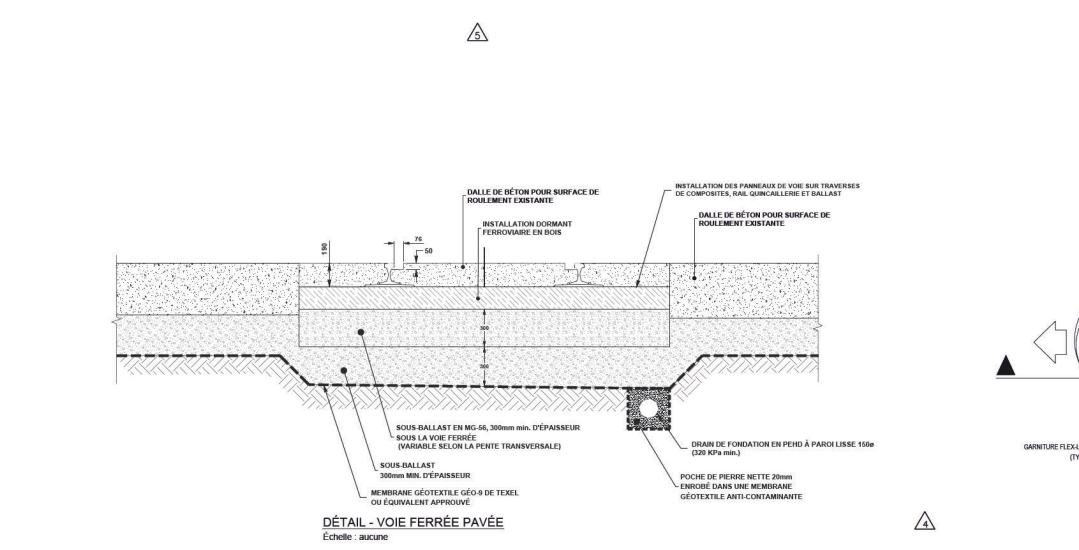


Tableau pour le diamètre extérieur et l'épaisseur de la gaine d'acier selon la conduite d'aqueduc

Matériau de la conduite	Diamètre nominal de la conduite (mm)	Diamètre extérieur de la gaine d'acier (mm)	Épaisseur de gaine d'acier (mm)
Fonte ductile avec joint tyton	250	457	8
Fonte ductile avec joint tyton	300	508	10

Tableau pour le diamètre extérieur et l'épaisseur de la gaine d'acier selon la conduite d'égout

Matériau de la conduite	Diamètre nominal de la conduite (mm)	Diamètre extérieur de la gaine d'acier (mm)	Épaisseur de gaine d'acier (mm)
T.B.A.	600	1067	16
PVC	600	914	16



NOTES

1	10/05/2021	POUR CONSTRUCTION	J.D.
0	24/03/2021	POUR ADDENDA 5	J.D.
0	18/03-2021	POUR ADDENDA 4	J.D.
0	25/02/2021	POUR SOUMISSION	J.D.
0	18/12/2020	90% POUR COMMENTAIRES REV.1	J.D.
0	20/11/2020	90% POUR COMMENTAIRES	J.D.
0	31/01/2020	90% POUR COMMENTAIRES	F.B.

MODIFICATIONS-REVISIONS

Port de Montréal Port of Montreal

Administration portuaire de Montréal
Montreal Port Authority
Canada

PROJET/PROJECT: ROUTE DU PORT DE MONTRÉAL
NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY

TITRE/TITLE: SECTIONS TYPE ET DETAILS

SOUS-TITRE/SUB-TITLE:

CONSULTANTS: wsp

DESSINER/DRAWN: MARIE-ÈVE BOULANGER
PATRICK RICHIER
CLAUDE GUÉZENNE
PROJETÉ/DESIGNED: JOCELYN DROUIN, ING.
VÉRIFIÉ/CHECKED: BEAULIEUX, ING.

APPROUVÉ/APPROVED: BEAULIEUX, ING.

CHEF DE SERVICE/DÉPARTAMENT HEAD: 31-01-2020
ÉCHELLE/SCALE: 1:4 DE 14
AUCUNE ÉCHELLE

FEUILLE/SHEET: 14 DE 14
1.4 OF 14

LESSIN NO 118101311
DRAWING NO 4 01 01 515 C AC 1114 MOD 1

2 Annexe

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Viaduc Souigny
Code : MTL22-12-1

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux
 Agnès Gelé

Date : 11 novembre 2022
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille à bière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille de de bière Labatt 50 de type Stubbie à corps de section circulaire, à épaule arrondie, à col court et à ouverture de type Crown, portant les restes d'une étiquette blanc, vert, rouge et noir avec l'inscription "[Labatt / Bièr]e / 50 / [Ale] / [...]", portant sur le talon les inscriptions moulées "CANADA" à l'avant, et à l'arrière "CE 20" et "37" de part et d'autre d'un triangle arrondi contenant la lettre "C", la bouteille de Consumers Glass pourrait avoir été fabriquée en 1937 selon le code numérique, mais le logo du triangle arrondi aurait commencé à être utilisé dans les années 1960	élagué	
1A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Comp	Fragment de brique réfractaire à pâte jaune, portant la marque estampée "TYSON", portant des résidus de combustion, échantillon E2	élagué	
1A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de brique mince, portant la marque estampée "[...]T[...] ", portant des traces de chauffage, pouvant être une brique réfractaire, échantillon E14	élagué	
1A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Inc	Fragment de brique réfractaire à pâte jaune, portant la marque estampée "[...]R", portant des traces de chauffage, échantillon E13	élagué	
1A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Inc	Fragment de brique mince à pâte jaune, portant la marque estampée "[D]ANDO", pouvant être une brique réfractaire, pouvant avoir été fabriquée à Dando, Beaver County, en Pennsylvanie, échantillon E11	élagué	
1A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Recon	Fragment de brique réfractaire à pâte chamois-beige, portant la marque estampée "DANDO", portant des résidus de combustion et de crêpi, pouvant avoir été fabriquée à Dando, Beaver County, en Pennsylvanie, échantillon E10	élagué	
1A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de brique réfractaire rainurée à pâte jaune, portant la marque estampée "SP T[...] ", portant des traces de chauffage, échantillon E9	élagué	
1A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag		élagué	
1B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Inc	Fragment de brique réfractaire à pâte jaune, portant la marque estampée "WALS[...] / 13 1/2", échantillon E4	élagué	
1B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Inc	Portant la marque estampée "[...]JUL[...] ", portant des traces de chauffage, échantillon E7	élagué	
1B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de brique réfractaire à pâte jaune, portant la marque estampée "[DAN]DO", portant des résidus de combustion, pouvant avoir été fabriquée à Dando, Beaver County, en Pennsylvanie, échantillon E8	élagué	
1B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de brique réfractaire à pâte beige, portant la marque estampée "[...]JORT", portant des résidus de combustion, échantillon E8	élagué	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Viaduc Souligny
Code : MTL22-12-1

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux
 Agnès Gelé

Date : 11 novembre 2022
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment d'extrémité de canalisation de forme circulaire à paroi épaisse comportant de fines côtes sur la face externe, dont la pâte est de couleur jaune, portant à son extrémité des résidus blancs et gris pouvant être du mortier, échantillon E5	élagué	
1C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Comp	Brique réfractaire à pâte jaune en forme de prisme trapézoïdal, portant la marque estampée "- STAR / 3", échantillon E12	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Couteau	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Fragment de couteau comportant la lame et la soie, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de grosse tige à corps de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige dont les extrémités présentent de grosses concrétions, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un fragment d'anse ou de poignée	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire aux extrémités renflées, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être une grosse anse	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Grosses tiges à corps de section circulaire dont les extrémités sont repliées à angle droit, présentant une concrétion importante (+++) , pouvant être une pièce de machinerie	élagué	
1C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de grosse tige à corps de section circulaire dont 1 extrémité est repliée à angle droit, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
1C01	3.1.1.3	Fonte	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de forme rectangulaire, comportant deux faces bombées et deux faces plates, présentant une concrétion très importante (++++)	élagué	
1C01	3.1	Métaux et alliages	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande en alliage métallique indéterminé de couleur grise avec des concrétions blanches, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	Isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur de forme circulaire présentant un côté convexe et un côté pourvu de plusieurs rainures, portant une glaçure grise, revêtement pour distribution électrique de moyenne tension, utilisé contre les arcs électriques	élagué	
1D01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot à ouverture de type Crown comportant à l'intérieur les restes d'un bouchon de liège	élagué	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Viaduc Souigny
Code : MTL22-12-1

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux
 Agnès Gelé

Date : 11 novembre 2022
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique réfractaire	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Comp	Brique réfractaire à pâte de de couleur saumon, portant la marque estampée "GLENBOI[G]", dont une face présente des résidus de combustion, brique fabriquée à Glenboig, en Écosse	élagué	
1D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag		élagué	
1D01	3.1.1.1	Fer ind	Pelle	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Fragment de pelle à godet peu profond et probablement carré, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
1D01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme conique, creux, caréné en son centre, avec une extrémité fermée concave comportant 2 trous ou perforations, et une extrémité ouverte ou cassée, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être une pièce de machinerie ou de mécanique	élagué	
1D01	7.6	Fer et bois	Pelle	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Fragment de godet de pelle avec une partie de son manche en bois, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	



MTL-22-12-1-1A01-échantillon 2



MTL-22-12-1-1A01-échantillon 3a



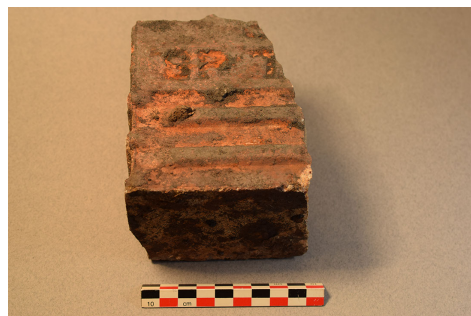
MTL-22-12-1-1A01-échantillon 3b



MTL-22-12-1-1A01-échantillon 13



MTL-22-12-1-1A01-échantillon 14



MTL-22-12-1-1A02-échantillon 9



MTL-22-12-1-1A02-échantillon 10



MTL-22-12-1-1A02-échantillon 11



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 4



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 5a



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 5b



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 6



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 7



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 8-1a



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 8-1b



MTL-22-12-1-1B01-échantillon 8-2



MTL-22-12-1-1C01-échantillon 12a



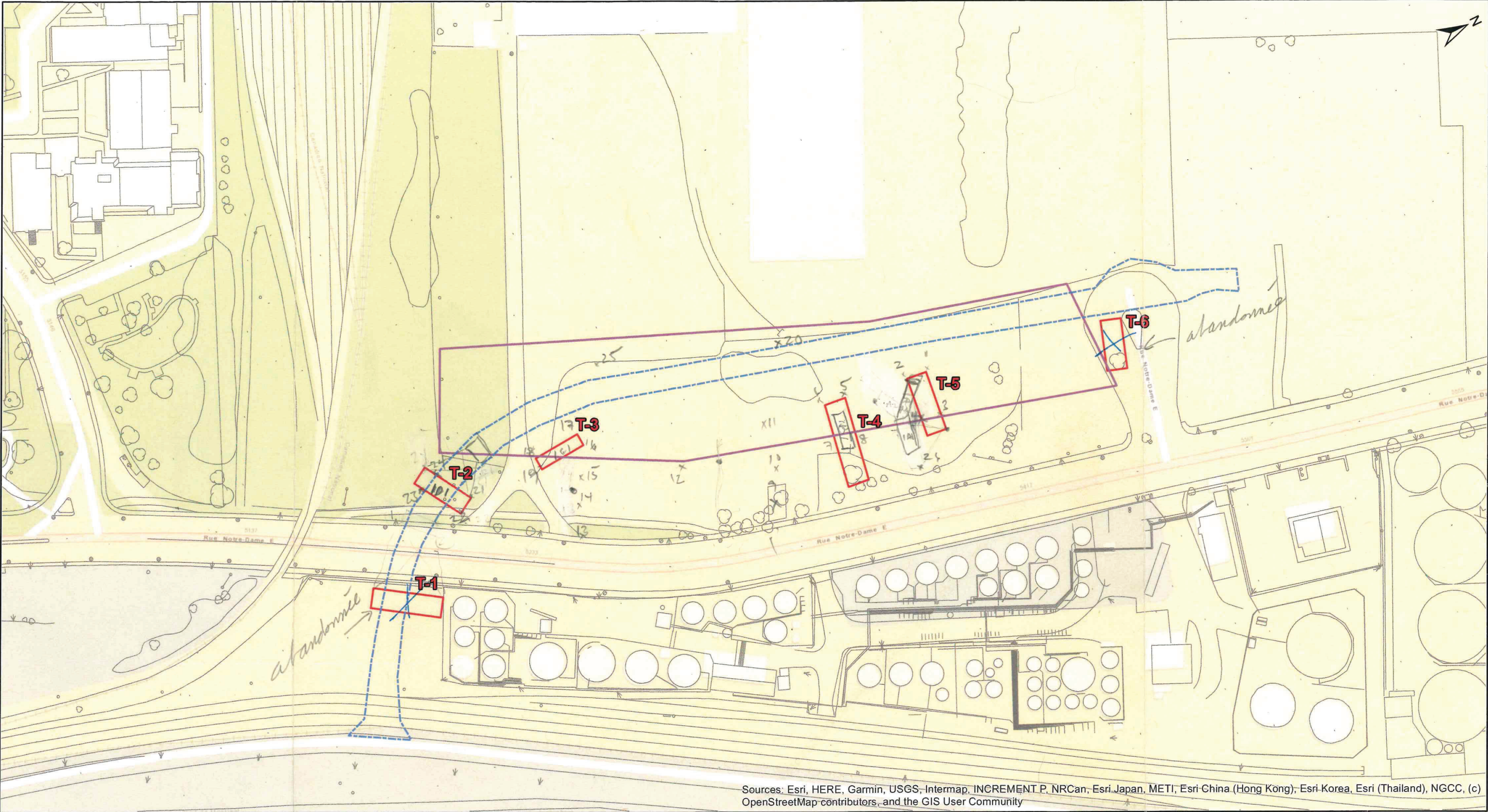
MTL-22-12-1-1C01-échantillon 12b



MTL-22-12-1-1D01-échantillon 1

3 Annexe

Plans, fiches d'enregistrement et relevés stratigraphiques



MTL22-12-1
Figure 9 - Localisation des tranches exploratoires T1 à T6, emprise de la future voie et aire d'étude
et tranchées 1A1 / 1A2 / 1B1 / 1C1 / 1D1 / T5 / T5 / T4 / T3 / T2

- Aire des travaux
- Emprise de la future voie
- Tranchée
- Numéro de tranchée

ÉCHELLE = 1 : 1 500

Date
Octobre 2021

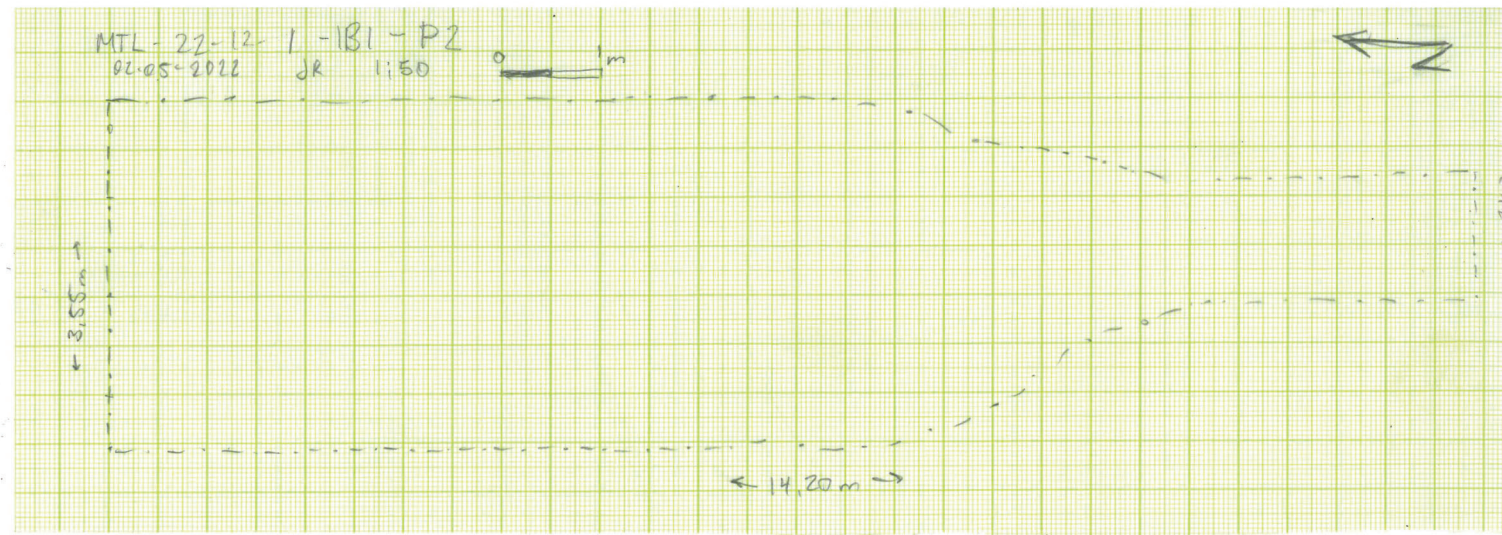
Numéro
de projet
850-1034

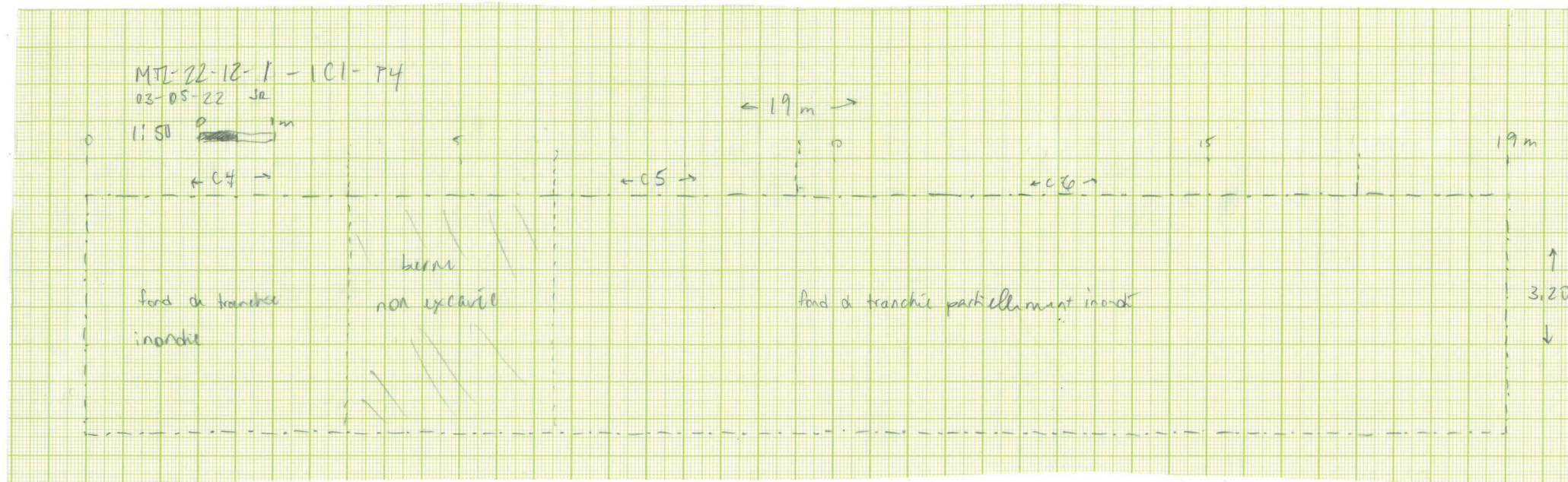
Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec) H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: info@arkeos.ca

modif. 05/22









Site	Lot	Responsable	Date
MTL22-12-1 Soubigny	1A1	AC	2/5/22

Problématique : tranchée exploration	Étendue : 2 x 12 m
	Sous : surface de circulation actuelle
Méthode de fouille : pelle hydraulique	Sur : 34 m ² de surface = 34 m ² de comblement
	Association : 1B1 / 1A2

Observations générales : mélange remblai sable gris homogènes et strates plus hétérogènes renfermant des débris et résidus associés aux activités sidérurgiques. argiles hétérogènes et résidus de fondrière
Particularités : Base non-attente, les remblais se poursuivent sous les 5m à partir de la surface de circulation actuelle

Objets-témoins : - pneu - brique refractaire - Bouteille Labatt 50 monde (années 70)

Interprétation : comblement, exhaussement
--

Site	Lot	Responsable	Date
nt 22-10-1 Soudry	1A2	AC	3/5/22

Problématique : tranchée exploratoire	Étendue : 2,50 X 15,50
	Sous :
Méthode de fouille : mécanique	Sur : argile verte grise et remblais industriels
	Association : 1A1 et 1B1

Observations générales : divers remblais recouvrent le sol naturel en bordure du ruisseau molson.

- analogue aux tranchées 1A1 et 1B1
- sauf partie inférieure remblai gris argileux hétérogène.

Particularités : moitié nord socle argileux naturel recouvert d'une couche résiduelle organique

Objets-témoins :

Echantillons lignine réfractaires et fragment conduit en réfractaire également.

Interprétation : - Comblement de masse d'une dépression associée au cours du ruisseau Molson.

présence d'une masse argileuse compacte pendant à la rive nord du ruisseau.

FICHE D'ENREGISTREMENT DU LOT ¹¹¹

Site	Lot	Responsable	Date
Souligny MTL22-12-1	1B1	AC	2/5/22

Problématique : tranchée exploratoire	Étendue : 1,25-3,55 X 14,20
	Sous : surface actuelle
Méthode de fouille : pelle hydraulique	Sur : extrémité sud = argile homogène bleu reste SN non-atteint
	Association : 1A1

Observations générales :
creusement jusqu'à une profondeur de 5,00 m sous la surface actuelle. Remblais de sable mortier-gravier possible, plutôt homogène. autres remblais hétérogènes débris roche chauffée, béton, blocs calcaires,

Particularités :
paroi très instable, plusieurs effondrement post excavation.

Objets-témoins :
brique refractaire
aucun artefact céramique

Interprétation :
complément abords du ruisseau Mohon
résidus issus des activités sidérurgiques

FICHE D'ENREGISTREMENT DU LOT ¹¹²

Site	Lot	Responsable	Date
MTL 22-12-10 Souligny	/ C /	AC	3/5/22

Problématique : tranchée exploratoire	Étendue : ^{Totale} 3,20 x 19 m total
	Sous : 1,80 m ^{au centre} surface circulation actuelle
Méthode de fouille : manuelle mécanique, godet	Sur :
	Association :

Observations générales : Sous un remblai fondation avec circulation actuelle (concrète 0-3/4). Sable grossier hum grésille hétérogène, lentille de sable jaunâtre, grosse lentille de résidus de ferraille, briques reproductes, tiges métalliques.

Particularités : à l'est du viaduc, en marge du remblai d'approche du pont routier. En 3 segments pour isoler des intrusions d'eau qui jaillissent à environ 2,00m sous la surface. L'exploration ne peut se poursuivre sous ce niveau.

Objets-témoins : 1 Tesson céramique

Interprétation : remblais de rehaussement occupation industrielle 1900 - 2000 quelques

FICHE D'ENREGISTREMENT DU LOT ¹¹³

Site	Lot	Responsable	Date
MTL22-12-1	101	AC	4/5/22

Problématique : <i>tranchée exploratoire</i>	Étendue : <i>2,00 X</i>
	Sous : <i>surface actuelle</i>
Méthode de fouille : <i>en mécanique</i>	Sur : <i>SNS / niveaux atténués</i>
	Association : <i>Ø</i>

Observations générales :
tranchée comportant de nombreuses perturbations, principalement des tranchées d'implantation de conduits électriques et téléphoniques - et caniveau de grand format +/- 90 cm dia.

Particularités :
*En bordure piste cyclable Rue ND
 Sous le nouveau revêtement*

Objets-témoins :
métal divers found

Interprétation :
*renforcement période industrielle
 + implantation collecteur Molson*

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

1/2

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL22-12-1	101	ST-1

Réseau:

Canalisation:	☐ 0/1	→ Profil en coupe: quadrangulaire ☐	voûté ☐ 0/1	ovoïde ☐
Conduite:	☐	circulaire ☐	trapézoïdal ☐	
Puisard:	☐	Autre ou indéterminé		
Regard:	☐			
Chambre de vanne:	☐	→ Coupe en plan: quadrangulaire ☐	circulaire ☐	
Borne fontaine:	☐	ovoïde ☐	octogonale ☐	
Vanne:	☐	Autre ou indéterminé		
Capteur d'humidité:	☐			
Autre:	manif électrique ou téléphonique			

DIMENSIONS DU VESTIGE

0,12 m dia x 2 tubes (conduits)
Béton:

MATÉRIAUX

Type et dimension:

conduit terre cuite coulés dans un béton
en tranchée
0,12 → 0,12 dia X 2 exterieur ^{proton circulaire} 8 cm intérieurement

Appareil:

Assemblage:

tubes ^{à l'intérieur} circulaires par emboutage
et octogonaux à l'extérieur, strié

Disposition:

à plat

Liaison:

?

Joint:

?

Liant:

?

Enduit:

Ø

Code Borden

Code temporaire

Op./S.op./Lot

No. du vestige

2/2

MTL22-12-7121ST-1

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation:

Orientation: N - S

Élévations :

Sommet : 12,00

Pente:

Base : 11,54

ASSOCIATION

Ø

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

les conduits sont à la base du massif
 léger enrobage sous les conduits de t.c.
 de béton
 le reste de la coulée recouvre les tubes.

Datation 2^e 1/2 20^e et +

RÉFÉRENCES

Archéologue:

A. Chenin

Plan:

P5

Coupe:

C7

Photos:

52 - 54

Carnet:

AC : 12

Échantillon:

116
VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
	MTL22-12-10	101	ST-2

Réseau:

Canalisation:	0/1	☐	→ Profil en coupe: quadrangulaire	☐	voûté	0/1	☐	ovoïde	☐
Conduite:	☐		circulaire	☐				trapézoïdal	☐
Puisard:	☐	☐	Autre ou indéterminé						
Regard:	☐	☐							
Chambre de vanne:	☐	☐	→ Coupe en plan: quadrangulaire	☐				circulaire	☐
Borne fontaine:	☐		ovoïde	☐				octogonale	☐
Vanne:	☐		Autre ou indéterminé						
Capteur d'humidité:	☐								
Autre:	Conduit de câbles électriques								

DIMENSIONS DU VESTIGE

MATÉRIAUX

Type et dimension:

Tube bitumé
0,02 m de diamètre

Appareil: ind.

Assemblage: ind.

Disposition: ind.

Liaison:

Joint:

Liant: ind.

Enduit: bitume et

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige 2/2
	MTL22-12-7	1D1	ST-2

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Tranchée 10, 1/3 ouest

Orientation: nord-sud

Élévations : Sommet : 11,92

Pente: —

Base : 11,80

ASSOCIATION

Ø

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

cables électriques destinés au
bâtiment en marge de la rue ND

Datation 20^e après 1975

RÉFÉRENCES

Archéologue: a Chemin

Plan: P5

Coupe: C7

Photos: 53

Carnet: AC 12

Échantillon:

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

1

Site : <u>MTL 22-12-1</u>		Film no : <u>1 - alléaire Alain</u>				
<u>APM-Souigny</u>						
<u></u>						
<u></u>						
No	No doc.	Puits sous op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	2172	1A	début travaux excavation	NO	02-05-22	AC
2	2175	1A	plaque métallique arrondie	NO		
3	2178	1A	croûte de roche amalgamée, déchets de combustion	—		
4	2181	1A	excavation en cours	N		
5	2185	1A	paroi ouest	O		
6	2187	—	puits d'avis disaffecté / hors tranchée	S		
7	2190	1A	paroi ouest	O		
8	2191	1A	vue générale	S		
9	2193	1B	niveau argileux (SN)	N		
10	2194	1B	" "	N		
11	2195	1A	accumulation d'eau	SSO		
12	2196	1A	débris de creusement, avec pneu	O		
13	2202	1A	vue générale tranchée	N		
14	2204	1B	excavation en cours	S		
15	2205	1A	vue générale	N		
16	2206	1A	" "	N		
17	2208	1B	paroi sud	S		
18	2209	1B	paroi ouest	NO		
19	2210	1B	" "	NO		
20	2211	1B	après effondrement	SO		

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

1

Site : <u>MTL 22-12-1</u>		Film no : <u>MTL 22-12-20-N1</u>				
No	No doc.	Puits	Description	Vue vers	Date	Init.
21	2213	1B	plan éloigné, niveau argile	S	02-05-22	AC
22	2214	1A	tranchée comblée	SO		AC
23	2215	1A	" "	N/NO		AC
24	3506	1B	paroi ouest	O		JR
25	3507	1B	paroi est	E		
26	3510	1B	" "	E		
27	3513	1B	structure circulaire, briques	-		
28	3514	1B	" "	-		
29	3517	1B	" " mur rapproché	-		
30	2223	1B	tranchée remblayée	S		AC
31	2226	1A2	tranchée oblique prolongement 1A1	N	03/5/22	AC
32	2228	1A2	Mosaïque photos du sud vers le nord	E	"	"
33	2229	1A2	" " "	E	"	"
34	2230	1A2	" " "	SE	"	"
35	2231	1A2	niveau argileux	N	"	"
36	2233	1A2	paroi est, au niveau du sol naturel	E	"	"
37	2234	1A2	canalisation minérale paroi est	NE	"	"
38	2236	1A2	tranchée noyée	S	"	"
39	2237	1A2	paroi est seuil du SNS	E	"	"
40	2240	1C1-C4	paroi nord, à 1,20m, coupe C4	N	"	"

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

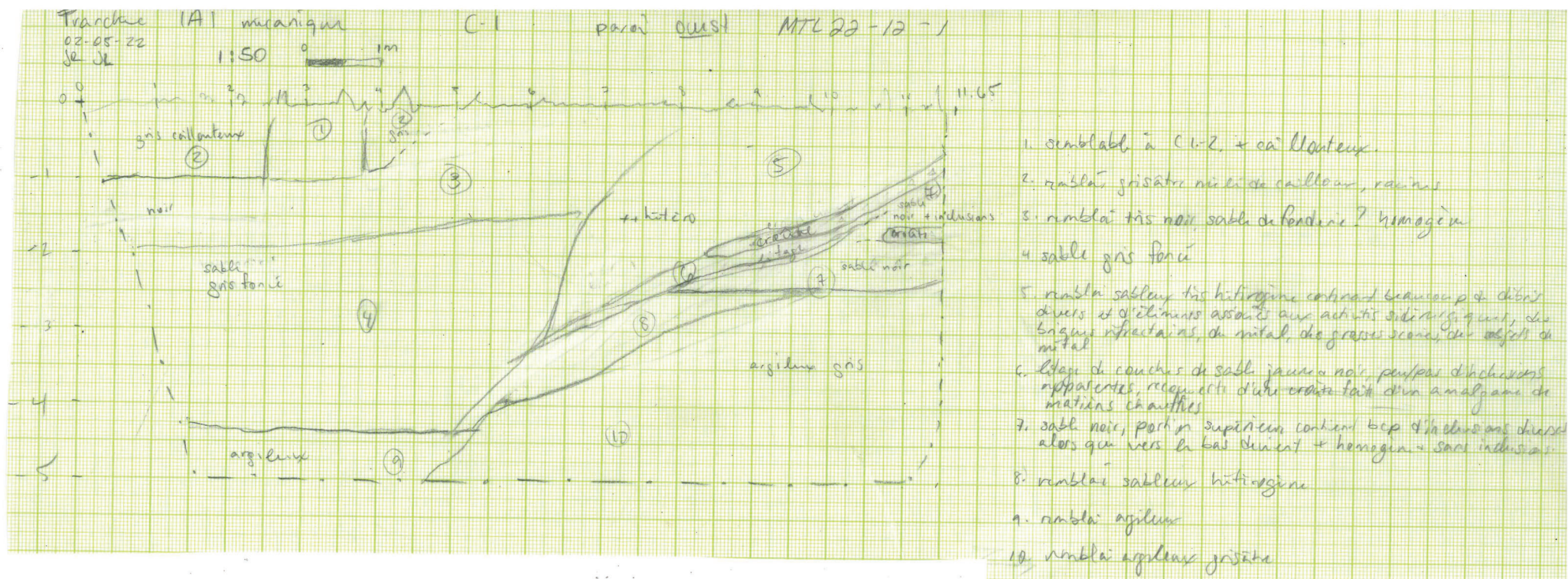
1

Site : <u>MTL 22-12-70</u>		Film no : <u>MTL 22-12-20-N1</u>				
No	No doc.	Puits	Description	Vue vers	Date	Init.
41	2242	IC1-C4	profil en cours d'exécution	NO	3/5/22	AC
42	2246	IC1	ambiance tranchée IC1	NO	"	AC
43	2250	IC1-C4	paroi nord-ouest IC1, C4	NO	"	AC
44	2251	IC1-C5	paroi nord-ouest IC1, C5	N8	"	AC
45	2255	IC1	vue générale avec Ray-logotype	ESE	"	AC
46	2257	IC1	vue générale IC1 et terrain ^{environnant}	ESE	"	AC
47	2260	IC1	Plan général du terrain	E	"	AC
48	2261	IC1	segment sud-ouest monde IC1	ENE	"	AC
49	2262	IC1-C6	mosaïque photos coupe C6, paroi NO	NO	"	AC
50	2263	IC1-C6	idem d'ouest en est	NO	"	AC
51	2264	IC1-C6-ST-1	idem	NO	"	AC
52	2265	ID1-C7-ST-1	paroi sud, portion ouest tranchée ID1	S	4/5/22	AC
53	2271	ID1-ST-1-2	ID1, Base excavation SNS	SO	"	AC
54	2274	ID1	paroi sud, Base excavation	S	"	AC
55	2281	ID1	paroi sud, 2 ^e partie de creusement	S	"	AC
56	2286	ID1	idem	S	"	AC
57	2287	ID1	idem #56 mais f creux	S	"	AC
58	2289	ID1	idem	SO	"	AC
59	2291	ID1	fond de tranchée 2 ^e segment de creusement	O	"	AC
60	2292	ID1	niveau atteint SNS	S	"	AC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

1

Site : <u>MTL 22-12-10</u>		Film no : <u>MTL-22-12-20-N1</u>				
No	No doc.	Puits	Description	Vue vers	Date	Init.
61	2294	101	3 ^e segment, câbles tri-phases	S	4/5/22	AC
62	2296	101	niveau atténué SNS	S	"	AC
63	2299	101	pari nord niveau atténué SNS	S	"	AC
64	2300	101	dernier segment pari nord, niveau atténué SNS	NNO	"	AC
65	2303	101	idem	NE	"	AC
66	2521	—	échantillons référentiels briques	—	"	JR
67	2144	—	mues du terrain à l'ouest	O	27/4/22	AC
68	2155	—	"	SO	"	"
69	2157	—	idem	NO	"	"
70	2158	—	idem	E	"	"
71						
72						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
79						
80						



MTL-22-12-1-1A2-C3

03-05-2022

extension obligée à partir de la parcelle 141

parvi sud-est

1:50

0

1m

10m

2.50m

15.50

TR 1A1

remblai de surface, brun gris, hétéro,
caillouteux, racines

sable gris noir à brun, contenant
embrasures incluses de petit taille

sable noir de fond, homogène
en/pas d'inclusions

sable brun rouille

remblai argileux gris plutôt
homogène

remblai gris foncé contenant
de grosses pierres

sol noir (argileux et
limoneux), remanié

argile bleu-gris, ens

canalisation terre cuite (pluviale)

noir
limoneux
à l'interface

argile
bleu-gris

peu de
sable
rouille

remblai surface
hétéro

sable gris noir à brun
+ fin

sable noir homogène

remblai argileux gris

remblai gris foncé
pierres

brûlé
à l'interface

MTL-22-12-1-1B1-C2

02-05-22

1:50

0 1m

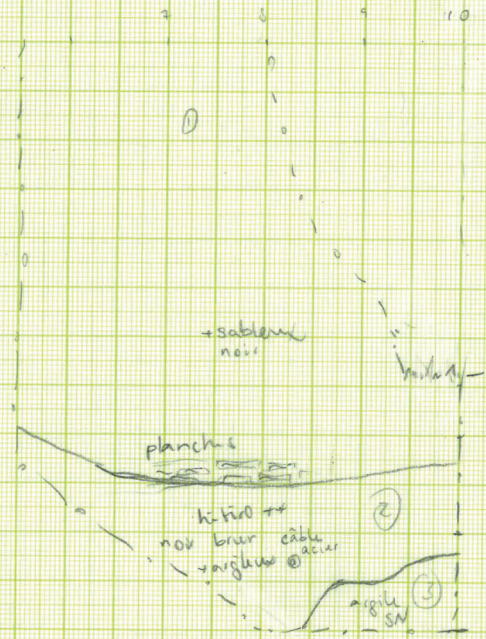
DE/JL

paroi est

1. remblai sableux noir contenant pierres métal.
"craquis", plutôt homogène, avec planches de bois
à sa base sur ~1,5m

2. remblai + argileux, très hétérogène, brun noir,
contenant un câble en acier, briques communes,
cailloux

3. argile grise, SNS



TR 1C

1:20

C4

paroi nord-ouest

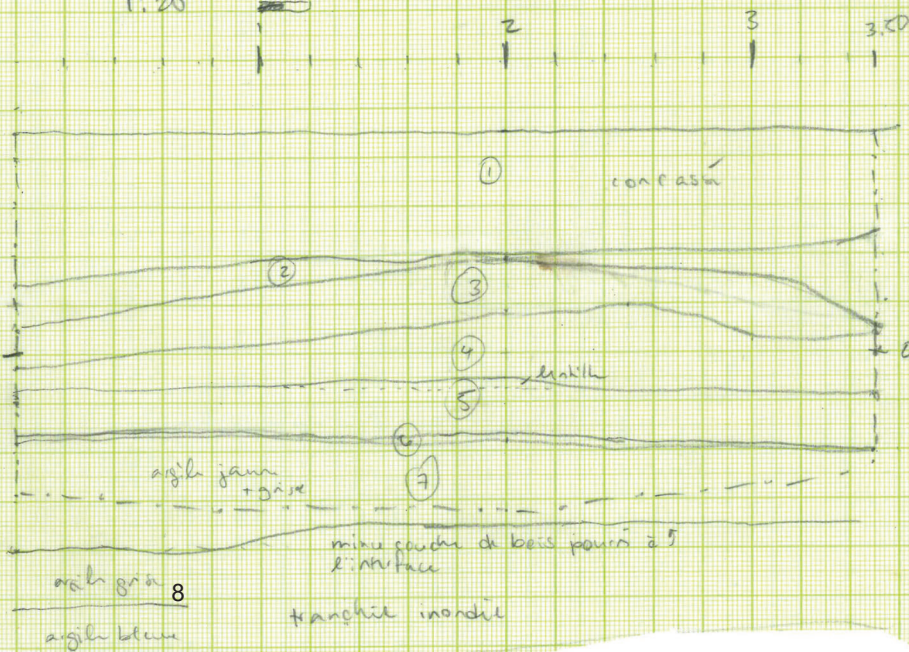
MTL-22-12-1

0 20cm

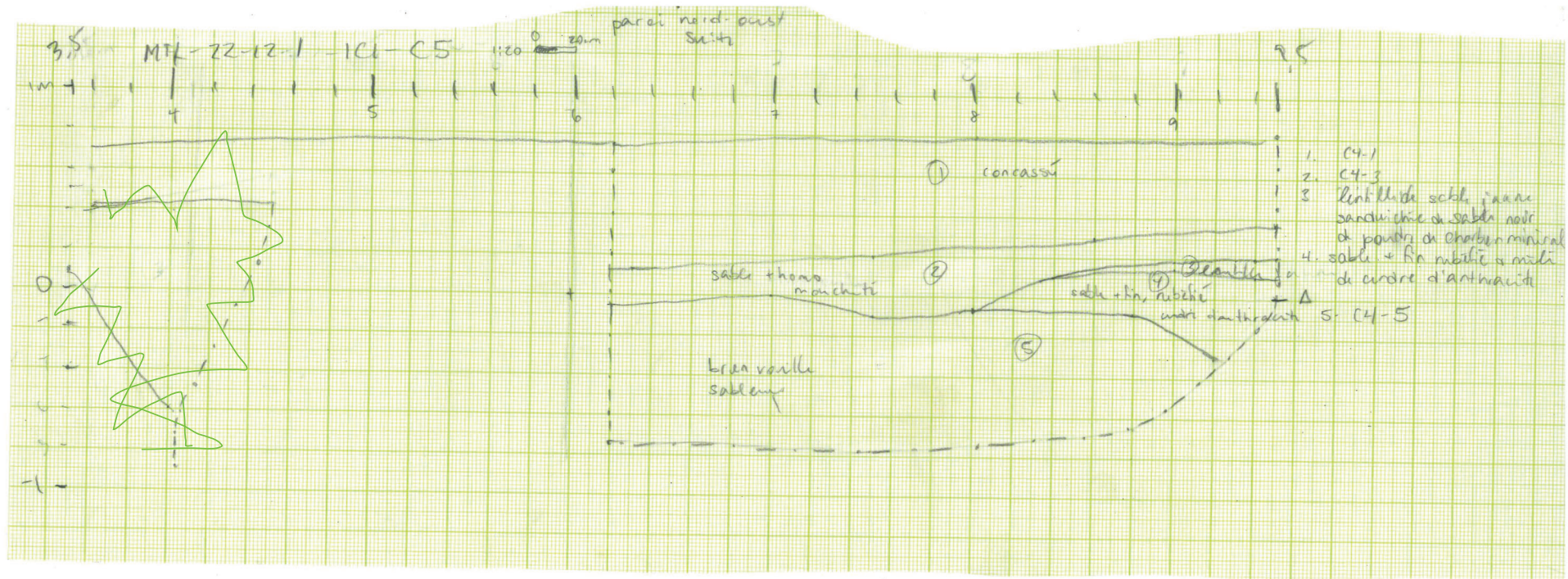
2

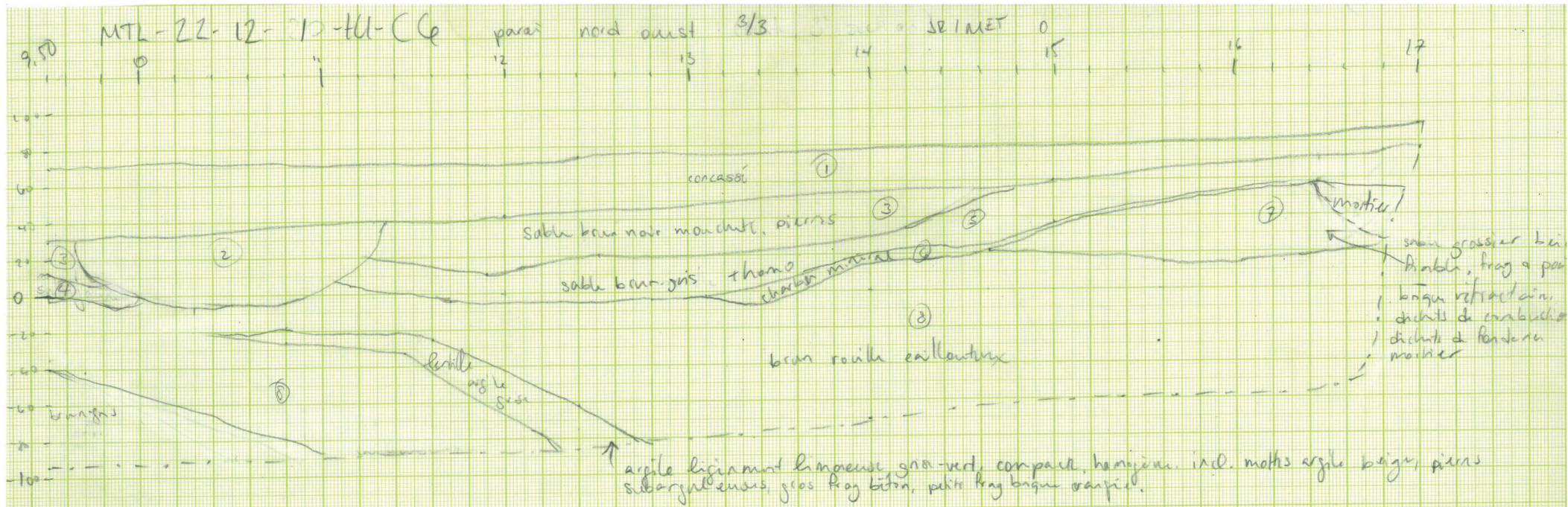
3

3.50



1. concassé 0-3/4 gravier + poussière de gravier
brun foncé, noir, brun-rouge
2. sable grossier, légèrement limoneux, meuble + hétérogène, incl. gravier, scories, charbon minéral, déchets minéraux saumés, ^{fragile}
3. sable grossier limoneux, brun, plutôt meuble + homogène, poussière + petits nodules de charbon minéral, bûches brisées, racines, petits pierres, ardoises, métal ferreux
4. sable fin grossier, limoneux, brun rouille, peu compact + hétéro, contenant mottes d'argile grise, incl. déchets minéraux, scories charbon minéral en poudre + petits nodules, gravillons, ardoises minérales, lentilles de déchets de construction (mélange de sable grossier, charbon minéral)
5. sable limoneux grossier noir, moyennement compact, homogène, incl. charbon, petits nodules de charbon minéral, ardoises minérales ferreux
6. argile limoneuse meuble brun-jaune + gris, plutôt compact, homogène, incl. pierres argileuses, frag. briques oranges
7. argile limoneuse meuble brun-jaune + gris, plutôt compact, homogène, incl. pierres argileuses, frag. briques oranges
8. argile bleu





1. concassé
2. mélange argile + concassé brun-grisâtre
3. C4-3, C5-2
4. C5-3
5. sable brun-ros plutôt homogène sauf pour quelques lentilles de sable blanc
6. mince couche de charbon minéral en paille, nodules + fragments
7. sable grossier beige finable plutôt hétéro. contenant des frag. de la paroi de briques réfractaires, des déchets de combustion, déchets de ferraille, du moiré
8. C4-4, contenant une lentille d'argile légèrement limoneuse gris-vert, compact + homogène incl. moles d'argile beige, pierres subanguleuses, gros frag de béton, petits frag. de briques rouges



- 1. C4-1
- 2. C4-3
- 3. mélange de sable + moellon, friable, peu compact, un peu hétérogène, contenant dans sa portion sup. de gros frag. de carabisation en terre cuite beige complétement à la tranchée de ST-1
- 4. idem à C4-2 mais + porée et + caillouteux
- 5. dépôt très hétérogène, mélange des sels des couches tranquilles, complétement à la tranchée de ST-2
- 6. Sable gris un peu limoneux, caillouteux,
- 7. dépôt / grossier, perçille de moellon + de sable, blanc + gris, friable, contenant pierres anguleuses, charbon minéral (nodules), un frag. de briques commune
- 8. sable gris friable + peu compact, homogène, ind. petits nodules de moellon, petits cailloux complétement d'une tranchée antérieure à celle de ST-1
- 9. sable noir, moulu, plutôt homogène sauf pour perçille de sable et moellon à sa base à l'est.
- 10. C4-5, inclusions différent un peu: éclats de fondrie, scories, charbon minéral, moellon, frag. de briques stratifiés, comporte dans sa portion est une très grosse couche de sable + moellon chauffée
- 11. couches de sable grossier homogène alternant en brun porée, brun ravillé + brun
- 12. Sable argileux très fin ou silt, homogène, compact mais friable.





